

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION

## PÉDAGOGIE

### VEILLONS SUR LA SANTÉ DES ENFANTS

A propos de l'épidémie de grippe qui a sévi si cruellement par tout le pays—et qui n'est pas encore complètement disparue—notre collaborateur, M. le Dr Paradis, hygiéniste compétent, donne d'excellents conseils sur les "soins de la bouche", dans la présente livraison. Nous conseillons la lecture attentive de cet article.

Nous croyons l'occasion favorable de rappeler aux instituteurs et aux institutrices combien à l'école, au couvent où à l'académie, il importe de veiller sur la santé des enfants que les parents remettent en toute confiance à la garde des éducateurs de la jeunesse.

Comme l'école est une annexe de la famille, il s'en suit que les maîtres et maîtresses doivent s'intéresser à la santé des enfants durant les heures de classe et pendant les récréations.

Que de précautions le bon maître et la bonne maîtresse ne prendront-ils pas pour prévenir les mille et un dangers auxquels la santé des enfants est exposée à l'école ! Aération des classes, chauffage, balayage, etc., tout se fera avec de sages précautions. La moindre négligence peut être cause d'un refroidissement ou autre accident capable de compromettre la santé des pauvres élèves qui n'ont personne pour les protéger à l'école, si le maître ou la maîtresse ne sont pas prudents et consciencieux.

Il faut éviter d'ouvrir les fenêtres de la classe lorsque les enfants sont à leur place, nu-cou, nu-tête ; il faut obliger les enfants à se couvrir durant les récréations du matin et du soir et non les laisser faire à leur guise ; il faut chauffer convenablement les salles de classe dès que la température l'exige et non attendre à telle date pour allumer les fournaises ou les poêles ; il faut veiller avec le plus grand soin sur l'eau à boire qui est mise à la disposition des élèves pendant la classe ; il faut également veiller au bon entretien des latrines.

Résumons en disant : que les maîtres et les maîtresses doivent veiller sur la santé des élèves à l'école, comme de bons et intelligents parents font dans la famille vis-à-vis de leurs enfants.

Les parents apprécient plus qu'on ne le pense la prudente bonté des éducateurs à l'égard des élèves.

C.-J. MAGNAN.

---

---

## HYGIÈNE

---

### DES SOINS DE LA BOUCHE

En ces temps d'épidémie nous croyons qu'il est opportun de prier nos instituteurs et nos institutrices d'exercer une vigilance de tous les instants et d'éloigner de l'école tout enfant suspect. Il est entendu que cette surveillance sera discrète, prudente, mais inlassable et énergique.

Au sujet de l'épidémie de grippe actuelle nous signalerons l'une des causes de contagion les plus sûres et les plus communes, c'est-à-dire la négligence des soins de la bouche.

Le microbe de l'influenza pénètre en notre organisme par la bouche et les fosses nasales. Nous nous empressons de dire qu'il est assez facile d'aseptiser ces voies et détruire ce microbe.

La bouche est un réceptacle de tous les microbes qui, à l'état normal, s'y développent et séjournent.

Ces microbes sont apportés par l'air extérieur, les poussières, les aliments, les boissons, etc.

Nombre de ces microbes sont neutres ; la plupart sont des plus dangereux. La chaleur et l'humidité de la bouche en font un milieu des plus favorables à leur vitalité et leur multiplication. Nous avons donc dans la bouche, et en permanence, tous les germes qui peuvent produire la fièvre typhoïde, la suppuration, la pneumonie, la tuberculose, la grippe, etc.

Ces germes n'attendent qu'une occasion favorable pour se fixer sur un organe de prédilection et y causer des ravages trop souvent mortels.

Le meilleur moyen de détruire ces germes si dangereux, c'est la propreté scrupuleuse de la bouche et des fosses nasales. Ces soins de la bouche, on doit les pratiquer en tout temps, mais surtout en ces temps d'épidémie.

Il y a dans les pharmacies une foule d'excellentes préparations pour désinfecter la bouche et les fosses nasales. Nous n'en signalerons que deux : l'eau oxygénée pour la bouche, et la pommade au menthol pour le nez.

A défaut de ces choses, on devra se rincer la bouche très-souvent et très-largement avec de l'eau bouillie dans laquelle on aura fait dissoudre de l'acide borique.

La brosse à dents rendra d'inappréciables services à la condition qu'elle soit tenue strictement propre.

J.-G. PARADIS, M. D.

---

---



---

## SIR LOMER GOUIN CONTRE L'ÉCOLE NEUTRE

### UNE DÉCLARATION COURAGEUSE (1)

Dimanche le 6 octobre dernier, avait lieu la bénédiction d'une jolie école à Loretteville, près Québec. Sir Lomer Gouin, accompagné du Surintendant de l'Instruction publique et de l'Inspecteur général des écoles catholiques, assistait à la cérémonie. A cette occasion, le Premier Ministre de notre province a prononcé un éloquent discours marqué au coin de la plus haute sagesse. M. Gouin, après avoir fait l'éloge des Frères des Ecoles chrétiennes, qui dirigent l'Académie de Loretteville, a parlé de la nécessité de l'enseignement religieux à l'école : "La science, a dit Sir Lomer, c'est une bonne chose, une excellente chose; mais la science seule ne peut enseigner la vraie notion du devoir, ni donner la formation morale. A la science, il faut ajouter la religion, ou plutôt il faut appuyer la science sur la religion. La religion a donc sa place et une place d'honneur à l'école".

Voilà des paroles qui font honneur à notre Premier Ministre. On cite parfois de grands catholiques de France qui n'ont jamais mieux dit que M. Gouin au sujet de la nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles. Nous devons donc féliciter hautement Sir Lomer Gouin d'avoir parlé avec tant de noble fermeté à Loretteville. Au moment où les ennemis de l'école confessionnelle se préparent à livrer un assaut formidable au régime scolaire de la province de Québec, il fait bon entendre un homme de la valeur et du prestige de Sir Lomer Gouin se prononcer carrément en faveur de l'enseignement religieux à l'école et partant contre l'école neutre. Et il convient que notre Premier Ministre soit chaleureusement félicité pour sa noble attitude, si conforme aux traditions de la province de Québec.

UN TÉMOIN.

---

## FRANCAIS

### FLEURS CUEILLIES DANS LE JARDIN DE LA PRESSE

(Suite)

1. Voici un pléonasmе admissible en certains cas, comme d'autres pléonasmes, mais dont on abuse chez nous : " *Notre littérature canadienne, nos orateurs canadiens, notre clergé canadien* " etc. Avons-nous donc aussi une littérature, des orateurs, un clergé anglais, américain, etc ? Disons par conséquent : *Notre littérature, ou la littérature canadienne*, etc.
2. " *Il est annoncé que, etc.*—Cet impersonnel passif, si fréquent

(1) Reproduit de *La Vérité* du 12 octobre 1918.

dans les journaux, est bien anglais. Pourquoi pas : " *On annonce* ", si français et fait exprès pour désigner l'impersonnel ? Le passif est souvent lourd, en français.

3. " Le Théâtre est *réouvert* : " Il faut dire *réouverture*, mais *rouvrir*. " Les classes sont *rouvertes*."

On écrit de même " *rapprendre*", " *rajuster*", " *raffermir*", et non " *réapprendre*", " *réajuster*", " *réaffermir*". Par contre, on dit bien : " *réaffirmer*", " *réajourner*", " *réapparaître*".

4. " A bonne heure " : Néologisme qui n'est pas encore dans les dictionnaires. Ecrivez " *de bonne heure*", qui a toujours été français, et continue de l'être, même exclusivement

5. " 11-10-18 " : devinette qui signifie : 11 octobre 1918, et qui nous vient, comme *en plus*, *en plus de*, *quatre par six*, et autres fantaisies, de la *littérature* financière.

6. Une autre mode, où perce une vanité amusante, consiste à s'affubler de tous ses prénoms, au long, ou en initiales. On écrit d'ailleurs celles-ci à la façon américaine, c.-à-d. sans trait d'union. Si l'on pratique l'*initialomanie*, il faut, au moins, écrire : *J.-A.*, *J.-E.-O.*, etc. En France, on porte un nom et un prénom : *Paul Bourget*, *Réné Bazin*, sans abréviation.

7. " La question a été *solutionnée*, au lieu de *résolue*. *Solution*, *résoudre*, sont les beaux mots français, résultat de la lente transformation du latin (*solvere*, *solutum*, *solutio*), mais *solutionner* est un vilain champignon, né un beau matin en terre barbare. Imaginez qu'on dise aussi *absolutionner*, *résolutionner* !

8. *Semi-mensuel*, pour *bi-mensuel*. *Semi* signifie *demi*; *bis*, *deux fois*. et *mensuel*, *une fois par mois*. On a donc tort d'appeler *semi-mensuelle* une publication qui paraît *deux fois par mois*. C'est *bi-mensuelle* qu'il faut dire. *Semi-mensuel* désignerait un périodique publié *tous les deux mois*, puisque ce serait la *demie*, ou la *moitié*, de *mensuel*, non le *double*. Il en est ainsi de *semi-hebdomadaire*, *semi-quotidien*. On emploie ces expressions à contre-sens pour désigner des feuilles qui paraissent *deux fois par semaine* ou *deux fois par jour*. L'une signifie *toutes les deux semaines*, et l'autre *tous les deux jours*.

9. *De beaucoup*, pour *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*. *De beaucoup* n'est légitime qu'avec les *verbes d'excellence*, c.-à-d. qui marquent une *supériorité*, comme *surpasser*, *l'emporter sur*. Ex : *Jeanne l'emporte de beaucoup sur Cécile par son talent*. Il est mauvais d'écrire des phrases comme celles-ci : " *La prospérité du Canada a augmenté de beaucoup*"; " *Antoinette est plus savante que Germaine de beaucoup*". *Augmenter* n'est pas un verbe de *supériorité*, et *savant* est un adjectif. On dit : " *La prospérité a grandement augmenté*", " *Antoinette est bien plus savante*."

Abbé N. DEGAGNÉ.

(à suivre)

## L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

Cette question est de nouveau à l'ordre du jour. Voici ce que Guizot disait de l'instruction obligatoire en 1865, alors que Duruy, ministre de l'Instruction publique de France, à la fin du second empire, proposait cette mesure au Corps législatif : "L'obligation légale de l'instruction, dit Guizot, est une intervention dans le domaine de la famille, une limitation imposée, une contrainte apportée à l'autorité paternelle... J'ai peu de goût en général pour une telle intervention... la loi intervient quelquefois pour réprimer les abus graves de l'autorité paternelle, non pour imposer à l'autorité paternelle ses devoirs... que sera-ce, ajouta-t-il, si dans un grand Etat de grands et répétés événements ont amené entre les familles de grands dissentiments religieux et politiques ? L'instruction primaire obligatoire deviendra alors une exigence tyrannique ; elle contraindra les parents ou bien à envoyer leurs enfants dans des écoles publiques qui n'auront pas leur confiance, ou bien à voir les inspecteurs de l'État entrer dans les familles pour s'assurer que l'instruction primaire y est en effet donnée. Et remarquez que, dans la plupart des communes, il n'y a qu'une école primaire, ce qui rendra la contrainte bien plus fâcheuse et bien plus difficile à éviter (1)."

Cette opinion du protestant Guizot, ancien ministre de l'Instruction publique au temps de Louis-Philippe (1832-36) mérite d'être méditée.

C.-J. M.

## POUR LE PROGRÈS PÉDAGOGIQUE

A une séance de la Commission centrale des écoles catholiques de Montréal, il a été accordé, sur proposition du commissaire Lafontaine, un octroi de \$1,500. destiné à maintenir l'œuvre des conférences pédagogiques instituées à l'Université Laval et à l'École d'Enseignement Supérieur des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Le *Devoir* du 7 octobre a publié un projet de programme et règlement concernant ces conférences pédagogiques. Il y est dit :

"Avec l'appui de la Commission centrale des Ecoles catholiques de Montréal, l'Université Laval inaugure cette année un cours régulier de pédagogie à l'intention des maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire. Elle désire procurer aux instituteurs des deux sexes, par la perspective de parchemins et de primes à conquérir, un stimulant de premier ordre."

Puis le projet expose le but du cours, sa durée, son programme (trois ans); aussi les examens et parchemins (sanction du cours), la liste des professeurs, etc.

Nous espérons que ce projet se réalisera non seulement à Montréal, mais aussi à Québec, siège de l'Université Laval, et souhaitons que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit au plus tôt invité à sanctionner de sa haute autorité une initiative si pleine de promesse dont le but est de "perfectionner la formation pédagogique chez les professeurs de notre enseignement primaire, tant religieux que laïques, tant anglais que français."

(1) Voir *Journal des Débats*, 6 mai 1865. Cité par de la Gorce, *Histoire du Second Empire*, volume IV, page 282.

---



---

## ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU CANADA

(DOMINION EDUCATIONAL ASSOCIATION)

---

La réunion de l'Association d'Éducation du Canada (*Dominion Educational Association*) se tiendra le 6 du courant à Ottawa. On y discutera sans doute de nouveau la question du Bureau fédéral d'Éducation *vs* Ecole Nationale. L'un des principaux sujets annoncés, c'est celui de "l'uniformité des manuels de classe pour tout le Canada". A ce sujet, nous lisons dans l'*Educational Review* de Fredericton, N.-B., numéro d'octobre 1918 : "The matter of uniform text books for the Dominion which was recently discussed at the inter-provincial conference of Maritime Province premiers, will be discussed."

Voilà un projet gros de conséquences et dont la réalisation porterait un coup droit à l'autonomie des provinces, notamment à celle de Québec, en matière scolaire. Sachons défendre nos libertés : celle qu'on veut nous ravir, sous le fallacieux prétexte de progrès, d'unité nationale, d'entente cordiale, de patriotisme et d'impérialisme, est la plus précieuse puisqu'elle s'attaque à l'âme même de la famille, l'enfant.

Depuis quatre ans, des millions de vaillants soldats ont versé leur sang pour la défense de la liberté sur les champs de bataille de l'Europe. Serait-ce en vain que ce sang aurait coulé ? et verrions-nous, la guerre terminée, se jeter à l'assaut des libertés scolaires de la province de Québec, ceux qui ont fait si bruyamment parade de leur zèle à vouloir défendre les petites nationalités d'Europe menacées dans leur vie même par les barbares Allemands ? A tout événement, avec calme et fermeté, sachons repousser toutes les tentatives ; armons-nous de courage, car le siège sera rude et les assiégeants tenaces.

---

## APOSTOLAT DE L'ÉDUCATION

---

MÉMORIAL D'UNE RETRAITE DONNÉE A DES PROFESSEURS PAR LE  
R. P. DARLIN, S. J.

*Maximes :*

1. L'enfant est un être naturellement imitant, il faut donc qu'il ait dans ses maîtres des modèles qu'il puisse copier entièrement.
2. L'éducation se fait surtout par les yeux : un extérieur bien réglé et bien ordonné inspire à l'enfant l'amour de la vertu et met l'ordre dans sa conscience.
3. Aimez les enfants, mais faites qu'ils s'en aperçoivent, sans oublier de conserver les distances ; la confiance est à ce prix.
4. Le cœur de l'enfant est un lierre... donnez-lui un appui... toujours digne, toujours droit...
5. Le vrai mérite d'un maître consiste moins à aimer et à diriger les enfants reconnaissants et dociles qu'à supporter et à former les âmes difficiles.
6. La mission du surveillant consiste bien plus à prévenir et à empêcher les fautes qu'à les constater et à les réprimer.

7. Empêcher une seule offense de Dieu est un prix suffisant pour payer le soin et le travail de toute une vie, fût-elle de cent ans !
8. Pêché empêché, péché racheté ! Qui ouvre le ciel à une âme obtient pour soi un billet d'entrée, dit S. Augustin.
9. Ne punissez qu'à regret : une punition de moins, autant de gagné pour le respect et l'amour qui sont dûs à l'autorité et pour le contentement de l'enfant !
10. Que l'enfant sache que vous le suivez du regard ; mais ne paraissiez jamais douter ni de son innocence ni de son bon vouloir.
11. Respectez l'enfant et faites-lui concevoir un grand respect de lui-même, une sorte de fierté personnelle ; c'est la sauvegarde de l'honneur et de la vertu. (Soyons distingués).
12. Donnez à l'enfant l'explication qu'il demande ; quand même il ne comprend pas, il est content et son esprit est en repos.
13. Il faut toujours être vrai avec l'enfant, sinon il ne saura plus distinguer le moment où il faut croire à la parole du maître.
14. En élevant un enfant, songez à sa vieillesse et préoccupez-vous du jugement qu'il portera sur vous dans dix ans.
15. L'autorité ne se discute pas, elle s'impose ; l'autorité n'a pas de nom, elle revêt tous les maîtres de la même dignité, elle ne doit jamais avoir tort. Mais c'est le propre d'une âme droite, et c'est un signe de force de savoir reconnaître une erreur et la réparer.
16. Inspirez à l'enfant un grand respect pour l'autorité ; pour cela commencez par le respecter vous-même : c'est l'élément principal de l'éducation.
17. Gardez toujours la mesure dans les menaces comme dans les promesses, autrement vous exposez l'autorité, vous pouvez la perdre entièrement.
18. Obstinez-vous à juger les enfants bons pour les rendre tels ; rien ne les portera à seconder vos désirs comme la confiance que vous leur témoignerez.
19. Il faut parfois inspirer de grandes craintes à l'enfant pour remuer les passions de son âme. Ces grandes craintes font naître les grandes vertus.
20. Pas nécessaire d'être sévère, il suffit d'être ferme et constant ; mais il le faut pour fixer la mobilité de l'enfant et soutenir sa faiblesse.
21. Développez les bons instincts de l'enfant et appliquez-vous à étouffer chaque vice sous la végétation de la vertu opposée ; c'est là véritablement élever l'enfant dans le vrai sens du mot.
22. N'acceptez qu'avec réserve les confidences de l'enfant et ne vous liez jamais par un secret absolu.
23. Mesurez les capacités de l'enfant pour ne pas exiger de lui plus qu'il ne peut donner : vous vous y briseriez : ce serait détruire l'œuvre dans son principe.

24. Défiez-vous de l'impatience du succès : elle est souvent injuste et conduit presque toujours au découragement.

25. Le développement des êtres est imperceptible à l'heure présente ; laissez donc le temps faire son œuvre et attendez patiemment le résultat des efforts de l'enfant.

26. L'obéissance n'a point de borne quand c'est le cœur qui commande ; les chaînes d'or, dit un ancien, lient mieux les cœurs que ne font les chaînes de fer.

27. La pierre de touche du dévouement à Dieu et de la pure charité, c'est de faire du bien à ceux qui nous rendent la vie plus pénible : nous ne sommes pas au milieu des enfants pour jouir de leur reconnaissance et de leurs bonnes qualités, mais pour les rendre meilleurs.

J. DARLIN, S. J.

## L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES

### D'APRÈS LE NOUVEAU CODE DE DROIT CANONIQUE

*Canon 1372.*—1. Tous les fidèles doivent être, dès l'enfance, instruits de telle sorte que non seulement on ne leur enseigne rien de contraire à la religion catholique et à l'honnêteté des mœurs, mais que l'instruction religieuse et morale ait la première place dans l'enseignement.

2. Non seulement les parents, mais aussi tous ceux qui tiennent leur place ont le droit et le devoir le plus strict de veiller à l'éducation chrétienne des enfants.

*Canon 1373.*—1. Dans toute école élémentaire, l'instruction religieuse doit être donnée aux enfants, suivant leur âge.

2. Que la jeunesse qui fréquente les écoles secondaires et supérieures reçoive un enseignement doctrinal religieux plus complet, et que les Ordinaires des lieux veillent à ce que cela se fasse par des prêtres pleins de zèle et de science.

*Canon 1374.*—Que les enfants catholiques ne fréquentent pas les écoles non catholiques, neutres, mixtes, ouvertes aussi à des non catholiques. Il appartient à l'Ordinaire du lieu, seul, de décider, d'après les instructions du Siège apostolique, dans quelles conditions, et avec quelles précautions, pour éviter le danger de perversion, la fréquentation de ces écoles pourra être tolérée.

*Canon 1375.*—A l'Eglise appartient le droit de fonder, à tous les degrés de l'enseignement, des écoles non seulement élémentaires, mais secondaires et supérieures.

*Canon 1376.*—1. La constitution canonique d'une Université ou d'une Faculté catholique est réservée au Siège apostolique.

2. Une Université ou une Faculté catholique, même confiée à des ordres religieux quelconques, doit avoir ses statuts approuvés par le Siège apostolique.

*Canon 1377.*— Personne ne peut conférer des grades académiques qui ont des effets canoniques dans l'Eglise, si ce n'est en vertu d'une permission concédée par le Siège apostolique.

*Canon 1379.*— S'il y a manque d'écoles catholiques élémentaires ou secondaires, les Ordinaires des lieux principalement auront soin d'en fonder.

De même, si les Universités publiques ne sont pas imbues de la doctrine et du sens catholiques, il est à désirer que dans la nation ou dans la région, une Université catholique soit fondée.

Que les fidèles n'omettent pas d'apporter toute leur aide, suivant leurs ressources, à la fondation et à l'entretien des écoles catholiques.

## L'ABBÉ DUPUIS INAUGURE SON COURS DE MORALE AU CERCLE ROY (MONTREAL)

### LES INSTITUTEURS DOIVENT ÊTRE DES HOMMES DE PROGRÈS

Nous lisons dans *Le Canada* du 28 septembre 1918:

« Hier soir, à l'Académie Commerciale du Plateau, devant les membres du Cercle Pédagogique Roy, M. l'abbé Dupuis, Visiteur des Ecoles et aumônier du Cercle, inaugurerait ses cours de Morale pour l'année 1918-19. L'an dernier, le conférencier a traité de la Psychologie, cette année le sujet à l'étude sera la Morale. La Psychologie doit précéder la Morale, car il est nécessaire de bien connaître l'homme et sa nature, pour déterminer sûrement ses devoirs. La Psychologie est la science complète de l'âme dans sa nature, ses facultés et ses actes. La Morale aussi étudie l'âme, mais à un point de vue particulier. Elle scrute l'activité volontaire et libre dans sa destinée et sa fin suprême, dans ses rapports obligatoires avec le bien et l'honnête qui lui sont imposés comme sujet de règle de ses actions. On comprend facilement l'importance de cette partie de la Philosophie qui traite de l'ordre moral. Cet ordre en lui-même est le plus élevé, puisque l'héroïsme de la vertu est supérieur à l'éclat du génie. Il est aussi pour chacun de nous le plus nécessaire : seul il peut réaliser notre perfectionnement véritable. Importante pour les individus, la Morale ne l'est pas moins pour les sociétés. C'est en gardant ses préceptes que les Etats progressent et s'élèvent. C'est en les violant qu'ils s'abaissent et marchent à leur ruine. L'étude de la Morale est, enfin, d'autant plus importante que ses principes ont toujours à se défendre contre la fougue des passions, et sont en butte, de nos jours surtout, même en notre pays encore si chrétien, aux attaques les plus sournoises, et quelquefois aux tentatives les plus violentes et les plus effrontées.

« En matière d'éducation, c'est la morale qui est la base. Que ces assises soient vraiment inébranlables ! et ensuite ne craignons pas le progrès, le vrai progrès. Le conférencier salue avec joie et confiance, les efforts multiples qui s'accomplissent, en certains milieux, pour améliorer nos méthodes d'enseignement. Le programme d'études devrait être simplifié, puis intensifié dans ses matières principales. Il faut que nos enfants fréquentent plus longtemps l'école, et qu'on les applique davantage aux choses pratiques de la vie. On doit nourrir chez eux l'ambition légitime d'occuper dignement les premières places dans les différentes carrières qu'ils choisiront. A cet effet, qu'ils poursuivent leurs études dans nos écoles supérieures si complètement outillées. Ils trouveront là une préparation et une formation que nos grands-pères, même nos pères avaient à peine soupçonnées. Mais pour tout

cela, une condition est essentielle, c'est le travail. Le goût du travail intellectuel : voilà ce qui manque le plus à notre jeunesse. Sachons le lui inculquer par nos préceptes et aussi, disons-le bien haut, par nos propres exemples. Le travail est un hôte un peu gênant d'abord, mais il devient bientôt, si on lui fait bon accueil, notre meilleur ami. Et le conférencier cite le vers célèbre du poète qui, faisant le bilan de ses joies et de ses goûts, s'écriait dans une de ses pages immortelles :

Jours de travail, seuls jours où j'ai vécu !

“ Le but du Cercle pédagogique Roy est de cultiver, chez ses membres, le goût et l'amour du travail. Que l'instituteur se spécialise dans la matière qu'il enseigne, c'est un devoir de stricte justice. Qu'il ne perde aucune occasion d'améliorer sa culture générale, c'est la perfection. Les instituteurs préparent l'avenir : ils doivent être des hommes de progrès.”

## PÉDAGOGIE EN ACTION

*Comparez les deux manières d'agir.*

### 1. Un élève arrive en classe après l'heure

Le maître.—Vous arrivez trop tard. A...

L'élève.—M., ma mère...

Le maître (l'interrompant) : Il faut arriver à l'heure ; si cela vous arrive encore, gare à vos oreilles !!!

### 2. Un élève n'a pas fait son devoir.

Le maître.—Votre devoir, B..

L'élève. — Monsieur, il m'a été impossible de le faire ; j'ai dû aider mon père.

Le maître (d'un air courroucé).— Vous le ferez pendant la récréation.

### 3. Le jeune C.. n'est pas attentif, malgré plusieurs avertissements.

Le maître (vivement).—C., venez ici, restez là dans ce coin !

(Le jeune C... reste deux heures debout dans un coin de la classe).

### 4. D. est distrait, boudeur et entêté.

Le maître.—D., qu'ai-je dit en dernier lieu ?... Répondez, répondez, vous dis-je !!! (Silence de l'élève.)

Après la classe, vous écrirez cent fois : “Je suis distrait et entêté”.

### 1. Un élève arrive en classe après l'heure.

Le maître.—Pourquoi venez-vous trop tard, A... ?

L'élève.—Monsieur, ma mère a dû sortir et m'a fait rester près de mon petit frère.

Le maître.—Nous verrons ; asseyez-vous. (Le maître prend des informations).

### 2. Un élève n'a pas fait son devoir.

Le maître.—Pour quelle raison n'avez-vous pas fait votre devoir, B... ?

L'élève.—Monsieur, il m'a été impossible de le faire, j'ai dû aider mon père.

Le maître.—Dites-vous la vérité ?

L'élève.—Oui, Monsieur.

Le maître.—Vous le ferez donc avec celui d'aujourd'hui pour demain ?

L'élève.—Oui, Monsieur.

### 3. Le jeune C.. n'est pas attentif, malgré plusieurs avertissements.

Le maître l'appelle à lui.—Voulez-vous me forcer à vous punir malgré moi ?—Non, Monsieur.—Vous reconnaissez qu'il faut s'instruire ?—Oui, Monsieur.—Donc, vous serez attentif ?—Oui, Monsieur.—J'y compte, retournez à votre place.

### 4. D. est distrait, boudeur et entêté.

Le maître, allant près de lui.—Est-ce pour vous ou pour moi que je me donne des peines ? Est-ce pour mon bien-être ou pour le vôtre que je parle tant, que j'étudie et que je travaille ?—C'est pour moi, M...—Du moment que vous le reconnaissez franchement, tout est oublié, et je compte sur votre bonne volonté.

FR. G.

## TRIBUNE PÉDAGOGIQUE

**Le calcul mental.**—Malgré son importance, le calcul mental n'est pas encore pratiqué autant qu'il le faudrait. On étudie théoriquement une quantité de menus procédés, mais on n'arrive guère au vrai calcul mental, celui que fait le paysan sur le marché ou le commerçant dans sa boutique. C'est pourtant là le but et on ne saurait l'atteindre qu'à force d'entraînement. A condition de joindre la pratique à la théorie et de se mettre, selon un mot devenu célèbre, dans un bain de réalisme, le calcul mental sera ce qu'il doit être, non seulement une chose utile entre toutes, mais une excellente gymnastique intellectuelle. Ajoutons que, s'il a sa place spéciale dans l'emploi du temps, il peut se mêler incidemment à tout exercice d'arithmétique et qu'il faut habituer les élèves à ne jamais résoudre par écrit au tableau noir ou sur le cahier une opération qui, simplifiée ou non, peut être faite mentalement.

**Enseignement pratique.**—L'enseignement pratique est celui qui tend à atteindre le but pour lequel l'enfant fréquente l'école. Or l'enfant est à l'école pour faire son éducation morale, intellectuelle et physique. Chacune de nos leçons doit donc élever son âme, cultiver son cœur et former son caractère, en un mot, rendre l'enfant meilleur. Mais à côté de cet idéal, vient se placer un autre but : l'école doit préparer le jeune élève à la vie matérielle et à ses exigences. Et c'est vers ce but surtout que doivent être dirigées nos leçons pour que notre enseignement soit vraiment pratique. Il faut que notre enseignement sorte du domaine de la théorie pour entrer dans l'arène de la vie, afin de préparer l'enfant à ce qui l'attend au sortir de l'atmosphère chaude de la classe ; et c'est dans ce sens surtout que l'on dit que l'enseignement est pratique.

**Etudions le caractère des enfants.**—La louange excite et encourage, mais, si elle est trop fréquente, faite avec peu de ménagement, elle inspire de la vanité et de la présomption.

Les enfants portent en eux les principes, comme les semences de toutes les vertus et de tous les vices : la bonne culture fera fructifier l'un ou l'autre. L'adresse est de bien étudier leur caractère, de s'appliquer à connaître leur humeur, leur pente, leurs talents, et surtout de découvrir leurs défauts et leurs inclinations dominantes, non dans le but de s'en servir pour en causer, mais dans l'espoir de réagir pour les corriger.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

La Cour d'Appel de Montréal a confirmé en 1917 un jugement important de la Cour Supérieure dont voici la substance :

10.—"L'entrepreneur, dans la défense à une action pour réfection des travaux qu'il a faits à une maison d'école, ainsi que dans sa réponse au plaidoyer d'une action qu'il a intentée lui-même contre une commission scolaire pour le solde de ce qui lui est dû, ne peut alléguer aucun fait de nature à faire croire que, si ses travaux n'ont pas été acceptés ni payés, cela est dû aux manœuvres criminelles et illicites de certains commissaires d'écoles auxquels il a refusé de payer des pots-de-vin.

20.—"Par une simple "Inscription en droit" (1), ces allégations peuvent être rejetées, de telle sorte que le juge renvoie la procédure qui les contient, sans permettre la preuve.

Dans cette cause, l'appelant était un nommé Pion et les intimés étaient les Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de St-Stanislas, Montréal, Voici les faits tels qu'ils se sont présentés.

(1) L'"inscription en droit" est une procédure à laquelle on recourt pour faire renvoyer une autre procédure dont la conclusion n'est pas justifiée par les prémisses, c'est-à-dire, par les faits allégués.

Le 24 mai 1912, les commissaires avaient adjugé régulièrement à l'entrepreneur Pion une entreprise au prix de \$96,300 pour réparations et améliorations aux bâtisses appartenant à la municipalité scolaire de St-Stanislas, suivant plans et devis.

Les travaux furent commencés dès 1912. En décembre 1913, les commissaires intentèrent en Cour Supérieure une première action contre Pion, prétendant, entre autres choses, que celui-ci était en retard pour la livraison des travaux, que l'ouvrage était mal exécuté, sans conformité avec les stipulations du devis ; et ils concluaient leur action en demandant que l'entrepreneur fût forcé par la Cour de refaire l'ouvrage mal fait et de parachever immédiatement l'entreprise, ou que les commissaires fussent autorisés à corriger et à compléter eux-mêmes les travaux au frais de l'entrepreneur.

A cette action, l'entrepreneur Pion répondit en substance ce qui suit : "Si mon ouvrage n'est pas accepté et si je ne suis pas encore payé, cela est dû uniquement aux machinations et aux manœuvres illicites et criminelles dont se sont rendus coupables envers moi quelques-uns des commissaires ; ces commissaires m'ont offert leur appui, moyennant une récompense de \$3,000, pour faire adopter par la Commission scolaire une résolution autorisant le paiement de la balance qui m'est due ; ils m'ont ensuite menacé de toutes les obstructions en leur pouvoir, si je refusais de leur verser cette somme. Or, comme j'ai refusé de payer ce pot-de-vin et comme j'ai intenté à ces commissaires devant les tribunaux criminels un procès qui est encore pendant, je suis depuis lors en butte à toutes les obstructions dont ils m'ont menacé ; et voilà pourquoi je ne suis pas encore payé".

Les commissaires inscrivirent en droit contre ces allégations en soumettant à la Cour qu'elles étaient absolument inutiles et étrangères au débat, d'autant plus que le contrat avait créé des rapports de droit entre Pion et la Commission scolaire de St-Stanislas, non entre Pion et les commissaires pris individuellement. La Cour a donné raison aux commissaires, comme on le voit dans le résumé du jugement précité.

Pour rendre sa position encore meilleure devant la Cour, l'entrepreneur Pion, tout en répondant à l'action des commissaires, avait intenté lui-même contre ces derniers une autre action basée sur un certificat de l'architecte, en réclamation du solde de son compte. De part et d'autre, les raisons alléguées au cours de l'action, du plaidoyer, de la réponse et de la réplique furent les mêmes que dans la première cause ; le jugement fut aussi le même.

Appelée à se prononcer sur ce cas, la Cour d'Appel confirma sur tous leurs points ces deux jugements de la Cour Supérieure.

Il faut bien comprendre, ici, que les tribunaux de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, dans leurs jugements, n'ont aucunement sanctionné la légitimité des pots-de-vin : ils ont simplement voulu dire que la demande de pots-de-vin par quelques-uns des commissaires d'écoles ne constitue pas une présomption suffisante que la Commission a été influencée pour donner ouverture au droit réclamé.

EUG. L'HEUREUX,  
Avocat.

---

## MÉTHODOLOGIE

---

### LA RÉDACTION A LA PETITE ÉCOLE

Le maître s'adresse aux élèves à tour de rôle, ne permettant jamais à plusieurs de répondre ensemble.

M — Que représente cette image ?

E — Elle représente un pêcheur.

M. — Vous voyez autre chose, je suppose.

E — Je vois sa chaloupe, sa ligne, son panier.

M.—A quoi la ligne est-elle fixée ?

E.—Elle est fixée à la perche.

M.—Il faut dire canne à pêche, et non pas perche ; on dit aussi une gaule pour le manche d'une ligne de pêche ; sur l'image c'est plutôt une gaule qu'une canne, car elle est longue.

Comment appelle-t-on le petit crochet d'acier qui est au bout de



la ligne et qui sert à prendre le poisson ?

E.—On appelle cela un in.

M.—*In* n'est pas un mot français ; il doit se trouver un élève qui connaît le vrai nom de ce petit instrument de pêche ?

E.—C'est un hameçon.

M.—Hameçon est le seul nom qu'on donne à ce petit instrument. Voyez-vous l'hameçon ?

E.—Non, M., le pêcheur l'a dans la main.

M.—Voyez-vous quelque chose d'attaché à la ligne, au-dessous de la main du pêcheur ?

E.—C'est une cale pour enfoncer la ligne dans l'eau.

M.—Une cale est un morceau de bois ou de fer, une pierre plate que l'on met sous un objet pour l'empêcher de glisser, pour l'appuyer ; et le petit morceau de fer ou de plomb attaché à une ligne pour la faire descendre dans l'eau est un plomb. On se sert d'un plomb, quand on pêche de fond.

Comment appelle-t-on le morceau de bois ou de liège qui fait flotter la ligne ?

E.—On appelle cela une flotte.

M.—C'est le nom ; on se sert de flotte pour pêcher à la ligne flottante.

Qu'appellez-vous mouche comme instrument de pêche ?

E.—C'est un hameçon entouré d'une petite plume lui donnant l'apparence d'une mouche.

M.—Y a-t-il d'autres instruments de pêche ?

E.—Il y a le filet, la nasse, le verveux.

M.—Tous ces instruments prennent plus de poissons à la fois, mais n'offrent pas le plaisir de la pêche à la ligne.

Simon va nous dire le nom de cette espèce de clôture de branchages ou de lattes qu'on établit sur la grève pour retenir le poisson ?

E.—C'est une pêche ; notre voisin en a tendu une sur le bord du fleuve.

M.—Votre voisin n'a pu tendre une pêche, car le mot pêche désigne l'action de pêcher ; aller à la pêche ; il s'entend aussi du résultat de la pêche ; faire une bonne pêche, prendre beaucoup de poissons. Votre voisin a établi une pêcherie au moyen d'une bordigue. Une pêcherie est un lieu où l'on pêche ; c'est aussi un endroit préparé spécialement pour la pêche ; une bordigue est une enceinte de claies au fond de laquelle on met une nasse ou un verveux, espèces de paniers coniques servant à emprisonner le poisson.

Examinez bien le pêcheur, Emile, et dites-nous ce qu'il fait.

E.—Il tient un petit poisson d'une main et de l'autre il retire l'hameçon.

M.—Observez bien, et vous verrez qu'il fait autre chose ?

E.—En effet, il parle au poisson.

M.—Que semble-t-il lui dire ?

E.—Il semble lui dire : "Tu es bien petit pour que je te mette dans mon panier ; autant vaudrait te jeter à l'eau et te laisser profiter ; plus tard je te pêcherai."

M.—Pensez-vous qu'il va agir ainsi ?

E.—Je ne le pense pas.

M.—Pourquoi ?

E.—Il va se raviser, s'apercevant que c'est plus sûr de le garder tel qu'il est que d'attendre qu'il soit gros.

M.—Cette image ne vous rappelle-t-elle pas une fable de La Fontaine ?

E.—Elle pourrait illustrer la fable : "Le petit poisson et le pêcheur".

M.—Qu'est-ce que le fabuliste fait dire au poisson ?

E.—Il dit que le pêcheur n'en fera qu'une demi bouchée ; et qu'il en tirera double profit, s'il le laisse devenir carpe.

M.—Pour donner de la vie et de l'intérêt au récit, que fait La Fontaine ?

E.—Il prête la parole au poisson, qu'il dénomme carpeau.

M.—Qu'est-ce qu'un carpeau ?

E.—Un carpeau est une jeune carpe.

M.—Comment l'appelle-t-il encore ?

E.—Il l'appelle encore carpillon.

M.—Que signifie ce dernier nom ?

E.—Il a la même signification que carpeau.

M.—Au nom carpillon, le Dictionnaire dit : très jeune carpe. Le diminutif *illon* a le même sens que le diminutif *eau*.

Quel nom La Fontaine emploie-t-il, au commencement de la fable, pour dire que c'est un poisson trop petit pour valoir la peine d'être pris ?

E.—Je suppose que c'est le mot fretin qu'il a employé dans ce sens.

M.—Le nom fretin a-t-il un autre sens ?

E.—...

M.—Le nom fretin signifie d'abord choses de rebut, insignifiantes ; puis, menu poisson.

D'après la fable, que fait le carpeau pour être lâché ?

E.—Il parle avec éloquence : "Laissez-moi carpe devenir. Je serai par vous repêché : Quelque gros partisan me payera bien cher."

M.—Le pêcheur se laisse-t-il prendre à l'appât du lucre, c'est-à-dire de la richesse, de l'argent ?

E.—Non, M.

M.—Quelle passion veut-il flatter, lorsque le carpeau parle du plat qui ne vaut rien, et du beau plat qu'il offrira, étant devenu carpe ?

E.—Il essaie de flatter la gourmandise du pêcheur.

M.—Que répond le pêcheur à toutes ces tentatives ?

E.—Il répond qu'il fera frire le carpillon.

M.—Comment se montre le pêcheur ?

E.—Il se montre sage, aimant mieux se contenter de ce qu'il a que de courir des risques.

M.—En effet, rien n'est moins sûr que de repêcher un poisson.

Citez le proverbe qui est la morale de cette fable et dont nous pouvons faire notre profit ?

E.—“Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras.”

L'un est sûr, l'autre ne l'est pas”.

M.—Maintenant, vous avez une bonne idée de l'image, faites une composition, en vous inspirant de l'apologue de La Fontaine. Relisez-la encore pour vous aider ; mais gardez-vous de traduire mot à mot en écrivant les vers en prose, c'est-à-dire en détruisant seulement les inversions. Faites plutôt une rédaction d'après l'image qu'une traduction de la fable.

#### LE PÊCHEUR ET LE PETIT POISSON

Le pêcheur Michel est bien à l'endroit du lac où d'ordinaire il fait de bonnes pêches. Il n'a point amarré son canot de bois : une touffe de jones le retient. Il pêche depuis une heure, et le panier est presque vide, pourtant la ligne est bien amorcée, et la température favorable.

Impatienté, nerveusement il lève la gaule, tire la ligne, arrache l'appât, passe l'hameçon dans le corps d'un ver de terre tout luisant, tout frétilant. “ Cette fois, se dit-il, ça mordra bien ”. Aussitôt la ligne lancée, il la sent vivement agitée. “ Ah ! ah ! fait-il, c'est un gros qui mord, c'est sûr ”. Il tire... à sa grande surprise, c'est un carpillon qui se démène au bout de sa ligne. Pour un pêcheur comme lui, prendre un si petit poisson... Il est tenté de le lancer à l'eau, mais il se ravise : “ Il comptera pour un comme les autres ”. Et si le carpeau pouvait parler, il ne manquerait pas de dire : Michel, que feras-tu d'un si petit poisson ? laisse-moi profiter, tu me repêcheras et me vendras bien cher ”. Mais ce discours n'aurait point d'effet sur le vieux pêcheur qui connaît le proverbe : “ Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras : l'un est sûr, l'autre ne l'est pas ”.

NÉRÉE TREMBLAY,

*Professeur.*

#### ANALYSE LITTÉRAIRE

Anecdote racontée par Ernest Gagnon. *Pages choisies* p. 56 ; citée dans le *Cours de littérature* des Sœurs de la Congrégation N.-D., 7e et 8e année, p. 63.

Modèle de *narration*.—Sujet : une soirée à Paris, dans la chambre de M. Ernest Gagnon, de Québec. Amis canadiens. On cause, naturellement, du Canada, et l'on bâtit des rêves de jeunesse. C'est en 1857. Ce que l'on ferait si le Canada était encore à découvrir ! Chacun prend parti suivant l'humeur du moment. “ Parbleu ! dit le dernier, l'abbé Légaré, j'irais le découvrir ! ” Et tout le monde, sur cette boutade imprévue, de s'embarquer avec enthousiasme pour la fondation de Québec.

Ce court récit est un chef-d'œuvre de sobriété et de finesse aussi bien que d'intérêt et d'inattendu. La pensée de la patrie absente le remplit et s'y produit de la façon la plus gaie et la plus originale. Le caractère de chaque interlocuteur se montre à merveille dans son projet fictif : l'apostolat chez l'abbé Hamel, les affaires chez M. Perrault, l'étude chez l'abbé Beaudet, l'art chez l'auteur du récit : " Je songeai à la mélodieuse Italie... ". Cette délicieuse phrase évoque avec intensité toute la carrière musicale et littéraire de M. Gagnon. Et le reste du morceau est non moins caractéristique, pour quiconque a connu l'écrivain : esprit, vivacité, pittoresque, alliés à une distinction et à un goût achevés.

Je note les expressions : " étudier jusqu'à ce que diplôme s'en-suive ", les " vocations cessant de s'éparpiller ", " ce navire... qui n'a jamais navigué ". Mais ce style est fait d'un tissu qui échappe à l'analyse.

N.-D.

## CAUSERIE ET LEÇONS DE CHOSES

### QU'EST-CE QUE LA ROSÉE ?

En été, lorsque la nuit approche et que tombe la fraîcheur, de grosses gouttes de rosées apparaissent quelquefois, suspendues aux toiles d'araignées tendues entre deux arbres ; elles forment une des curiosités de la nature. Ces petites perles d'eau semblent bien naturelles et bien simples, et, pourtant il a fallu des siècles aux savants, pour trouver ce qu'elles sont en réalité ; ils trouvèrent alors que la rosée est une partie de quelque chose de très important.

Il y a dans l'air une grande quantité d'humidité, qui rafraîchit les rayons du soleil, de telle sorte qu'ils ne puissent pas nous brûler lors des grandes chaleurs de l'été. Pendant la nuit, la terre, sortie de la lumière du soleil, laisse s'échapper toute la chaleur qu'elle a accumulée pendant la journée, et l'humidité oblige cette chaleur à sortir lentement. Si elle ne le faisait pas, la terre deviendrait tout à coup si froide que nous péririons gelés dans l'espace d'une seule nuit d'été.

Eh bien, le soir, quand des rayons de chaleur commencent à sortir de la terre, l'air humide les absorbe, et l'atmosphère devient plus chaude que la terre, les herbes et les fleurs d'où s'échappe la chaleur. Puis, le refroidissement graduel de la terre, des herbes et des fleurs abaisse la température de l'air où la vapeur d'eau se condense, et les feuilles des arbres, les brins d'herbe, les toiles d'araignées en retiennent les gouttelettes qui tombent sous forme de petites perles.

C'est la rosée.

---



---

**SUJET DE COMPOSITION**


---

M. l'Inspecteur a fait la visite de l'école. Il a adressé à la maîtresse des *félicitations*, lui a donné des *conseils* et des *encouragements*, et lui a fait aussi quelques *remarques* bienveillantes.—L'institutrice lui écrivit quelques jours après au sujet de cette visite. *Faire sa lettre.*—

**CORRIGÉ**

Monsieur l'Inspecteur,

Permettez-moi de vous écrire ces quelques lignes à l'occasion de la visite que vous venez de faire à mon école.

Vos notes contiennent à mon adresse des félicitations, des conseils et des remarques.

Je vous remercie sincèrement des unes et des autres.

Les félicitations sont, sans doute, dues à votre bienveillance, pour la plus grande part. J'ai conscience néanmoins, de m'être appliquée, et je ne vous cacherai pas que ces éloges, pour excessifs qu'ils soient peut-être, m'ont procuré de la satisfaction et m'ont incitée à mieux faire encore à l'avenir.

J'aurai pour m'y aider, Monsieur l'Inspecteur, les conseils judicieux que vous avez bien voulu me donner. Ces avis seront précieux à mon âge et à mon inexpérience. Je m'empres-serai de les suivre, afin de faire disparaître les imperfections que vous avez aussi constatées dans mon enseignement.

Je vous suis bien aise, Monsieur l'Inspecteur, de ces remarques mêmes que vous n'avez pas craint de me faire dans mon intérêt et dans celui de ma classe.

Daignez agréer, Monsieur l'Inspecteur, avec mes remerciements, l'expression du dévouement et de la soumission avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre humble servante,

N.-D.

---

**LEÇON D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE**


---

How many persons are to be seen in the first picture ? In the first picture one person is to be seen.

What is the person to be seen in the first picture ? The person to be seen in the first picture is a boy.

Is he standing or sitting ? He is standing.

What has he in his hands ? He has a fishing-rod in his hands.

Is it a costly fishing-rod ? No, it is not a costly fishing-rod.

What kind of fishing-rod is it ? It is a long, slender, branch of a tree.

Did he buy it, do you think ? No, I don't think that he bought it.

How did he get it, do you suppose ? I suppose, he made it by cutting it from a tree, after which he cut off any small twigs that were growing from it.

Fastened to an end of the rod what is there ? There is a fishing line fastened to an end of the rod.

To which end of the rod is the line fastened ? It is fastened to the smaller end of the rod.

Could you give another answer to the last question ? Yes, I might say, the line is fastened to the end of the rod farthest away from the boy.

At the free end of the line what is there ? At the free end of the line there is water.

If the boy were to raise the rod sufficiently to have the free end of the line dangling above the water, what would you see ? If you please, sir, I don't know what I would see.



Can't you suppose or imagine something that you might see ?

Oh, sir, if it is a question of imagination, I can imagine many wonderful things that I might see.

I am not asking you to imagine something wonderful ; I wish you to say what is generally seen at the end of a fishing line. Well, I suppose

I would see a fish-hook ; is that what you want me to say ? Yes, that is exactly what I wanted you to say.

On the fish-hook what would you see ? I suppose I would see bait.

What is bait ? Bait is anything which, put on a fish-hook, will tempt fish to bite. You are perfectly right ; the word bait and the word *bite* have the same root ; it means to *cause to bite*.

How is the boy holding the rod ? He is holding it with both hands. That is not the answer to my question.

If that is not an answer to your question, what is it an answer to ? It is an answer to the question : "with what is the boy holding the rod ?" I see, sir, how will this answer do ? He is holding it with the smaller end slightly raised or elevated. That will do very well, indeed.

The boy is standing where ? He is standing on the shore of a lake or river.

With the boy what is there ? There is a dog with the boy.

On which side of the boy is the dog ? It is on his right side.

Describe the dog's pose. It is sitting up supported by its forepaws.

What is it watching ? It is watching the water.

Is it watching all the water ? No, it is watching the water at the point where the fish-hook is.

Instead of the word *point*, what other word might you have used ? I might have used the word *spot*.

What is the dog looking at ? It is looking at the spot where the fish-hook is.

Use an adverb to qualify the words *watching* or *looking*. It is attentively watching, etc ; or, it is looking attentively at, etc.

In the second picture, where is the boy's hat ? It is floating on the water.

What part of the hat is in the water ? The crown of the hat is in the water.

What part of the hat is out of the water ? The brim of the hat is out of the water.

What sort of brim has the hat ? It has a broad brim.

Where is the boy ? He is in the water.

Is he all in the water ? No, he is not all in the water. What part of the boy is not in the water ? His head from his chin up is out of the water.

In what direction is his face turned ? It is turned towards the land.

Where is the dog ? It is in the water too.

Is the dog as deep in the water as the boy ? No, it is not so deep in the water as the boy.

Why is it not so deep in the water as the boy ? I don't know ; perhaps it is because the dog can swim and the boy can't.

How do you know that the dog can swim ? All animals can swim. Are you sure ? Yes, I am positively sure of it.

Can all boys swim ? No, sir, boys can't all swim.

How comes it that animals can all swim and that boys can't all swim ? I don't know how it comes, as you say; animals swim naturally, but boys have to learn it like everything else.

What do you mean when you say that animals swim naturally ? I mean that they swim without being taught, without having to learn it.

What is the dog doing ? It is swimming.

In what direction is it swimming ? It is swimming towards the boy.

Is the boy in the water near the same place where you saw him at first ? No, sir, he is not in the water near the place where I first saw him.

How can you tell that he is not in the water where you first saw him ? That is quite easy, sir, where the boy is standing in the first picture there is no tree, while, in the second picture, a good-sized tree is to be seen close to the water's edge.

How do you account for the hat, the boy, and the dog being in the water ? It is easy to account for the hat and the dog being in the water: the hat went in at the same time as the boy, while the dog naturally followed its master; the boy's presence in the water is a mystery beyond my knowledge.

Can't you suppose what happened to the boy ? If you were to ask me a series of questions leading up to what you wish or expect me to suppose, I might perhaps suppose the right thing.

Very good, I will try to help you out.

"Help you out", what do you mean sir, by "*help you out*" ?

I mean, *help you out of your difficulties*. Oh, I understand, sir, I am in difficulties, and your questions will help me out of these difficulties, or help me to get out of these difficulties ; is that right, sir ? Quite right, you are a clever lad. Does clever mean smart ? Yes, it means smart, bright, intelligent, able, skilful, capable, ingenious.

Now for the questions.

Can you explain why the boy is in the water far from the place where you saw him fishing ? I suppose that he left the place where he originally was because fish did not bite.

After leaving the place where he was, what do you imagine did he do ? I imagine that he wandered along the shore till he came to a spot in the vicinity of the big tree.

What do you think did he then do ? I think he then determined to try his luck once more.

What, do you suppose, happened ? I suppose that he threw out

his line, and in a minute or two, while he was off his guard, a big fish swallowed hook, sinker, and float and attempted to make off.

What then took place ? The boy made a determined effort to pull in his line; in his excitement, he lost his balance, fell into the lake, and as he still held on to the rod, he was drawn some distance out into deep water, before he recovered his senses enough to let go.

What did the dog do on seeing its master disappear in the waters of the lake ? The faithful animal immediately plunged into the lake after him ?

What is it now doing ? It is swimming with all its strength to the rescue.

Do you think it will reach him before he goes down ? I sincerely hope it will.

Does the boy look exhausted ? He does.

If the dog reaches him in time what will it do ? I have no doubt but that it will bring him safely to land.

If the dog succeeds in bringing him to land, will he be in full possession of his senses ? That I can't say, sir, I hope he will, but I am very doubtful of it.

J. AHERN.

---

## DOCUMENTS OFFICIELS

---

### BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

SESSION DE JUIN 1918—( suite )

---

DIPLÔMES MODÈLES ET ACADMIÉQUES

MONTRÉAL

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Roy, Marie-Anne ; Roy, M.-Aldérie ; Larivière, Cécile ; Bastien, Eva ; Champagne, Germaine ; Léveillé, Blandine ; Philippon, Jos.-Amédée ; Beaugard, Napoléon ; Mercille, Cécile ; Brassard, Antoinette ; Chevalier, Adiana ; Lalande Cécile ; Lamarche, Georgette ; Granger, M.-A.-Mathilde ; Gélina, Joseph ; Desparois, Lucille ; Paquette, M.-Rose ; Hogue, M.-Yvonne ; Charbonneau, Joséphine ; Rancourt, Alice ; Gravel, Jeanne ; Circé, M.-Bernadette ; Côté, Judith ; Guimond, M.-Délia-Léonie ; Léveillé, Gilberte ; Iacasse, Marie-Lucienne ; Pelletier, Florida ; Ricci, M.-Anna-Antoinette ; Geoffrion, M.-Rose ; Granger, Ida ; Lafortune, Blanche ; Ethier, Rose ; Latour, M.-Marguerite ; Lecault, Aline ; Bouvrette, J.-Gabriel ; Cauchon, Apollinaire ; Doré, Jeanne ; Hénault, Diane.

*Modèle anglais.—Satisfaisant* :—O'Kane, George-Robert ; Lemerise, Gilberte ; Connors, Ellen ; Waters, Thomas.

*Modèle français.—Distinction* :—Berthiaume, Malvina ; Tétreault, Agathe ; Fontaine, Rhéa ; Loranger, Juliette ; Guénette, Florianne ; Jarry, Cécile ; Nadon, Marie-Joseph ; Ven-

dette, Rosa ; Lecompte, Juliette ; Deschambault, Marguerite ; Berger, Rose ; Harbec, Aurette ; Sabourin, Jeannette ; Dubreuil, Annette ; Lachapelle, Marie ; Lamer, Berthe ; Hébert, Anne-Marie ; Lajoie, Régina ; Labelle, Rita ; Desjardins, Philéas ; Dufour, M. Ozina, alias Desneiges ; Lamontagne, Jeanne ; Sansregret, Yvonne ; Perreault, Marthe ; St-Pierre, Rachel ; Giroux, M.-Jeanne ; Lapointe, Rosa ; Lavigne, Germaine ; Fleurent, M.-Berthe-Germaine ; Girardin, M.-Ange-Gertrude-Laura ; Deschamps, M.-Félixine ; Ledue, Laurette ; Bertrand, M.-Eva-Laura ; Desmarchais, Hélène ; Dulude, Reine-Aimée ; Francœur, Eva-Mary ; Crevier, Emélie ; Rousselle, M.-Adèle ; Toupin, Anna ; Vezeau, M.-Irène-Julienne ; Filiatrault, M.-Blanche ; Mathieu, Elisabeth ; Madore, Joseph-Aristide ; Lachapelle, Pauline ; Gagné, M.-A.-Gabrielle-Germaine ; O'Shea, Marie-Laura-Félicité ; Brodeur, Jeanne ; de Guise, Jeanne ; Gagnon, Françoise ; Pion, Jeanne ; Guérin, Cécillette ; Amesse, Georgette ; Bernier, M.-Anne ; Champoux, M.-Antoinette ; Gagnon, Albiona ; Girard, Béatrice ; Roy, Yvonne ; Lamarre, Germaine ; Laroque, Colombe ; Baron, M.-Rose ; Nantel, Laurette ; Phillimore, Emid-Lætitia-Watts ; Clément, M.-Annette-Berthe ; Gadoury, Thérèse ; Séguin, Béatrice ; Massy, Cécile ; Dubreuil, Léona ; St-Pierre, Adrianna ; Chicoine, Emélie ; Labrèche, Aline ; Labrèche, Germaine ; Chagnon, Emérentienne ; Gendron, Cécile ; Mongeon, Reine-Aimée ; Moreau, M.-Clotilde ; Racine, Anna-Maria ; Gascon, Berthe ; Lafontaine, Irène ; Lanteigne, Marthe-Olivette ; Gagnon, M.-Jeanne ; Beaulne, Louise ; Béchar, Adrienne ; Conant, Léontine ; Doyon, Gertrude ; St-Michel, M.-Rose-Delma ; Schiller, Simonne ; Coursol, Alba ; Paulet, Yvonne ; Dagenais, Florence ; Demers, Elisabeth ; Désaulniers, Gabrielle ; Audet, M.-Cécile ; Desrosiers, M.-Parnélie ; Ethier ; Léontine ; Nolin, Rose-Alma ; Pilon, Emélie ; Clermont, Cécilia ; Laroque, Adèle ; Riopel, Toussaint-Evariste ; Bordua, Jeanne ; Martineau, Clara ; Bellerive, Antoinette ; Beauchemin, Hermélie ; Gauthier, Florence ; Bélanger, Fernande ; Lebeau, M.-Antoinette ; Ouellette, Alice ; Payette, Estelle ; Barrette, Cécile ; Latreille, M.-Anna ; Gosselin, Jos-Gérard-Magella ; Morin, Noël-Romulus ; Desharnais, M.-Alice-Laura ; Luneau, M.-Laura ; St-Maurice, M.-Marg.-Ida ; Bernier, Antoine-Ovila ; Gariépy, Germaine ; Lamer, Germaine ; Lanctot, Cécile ; Ethier, Mignonnette ; Moreau, Bl.-Aurore-Bertha ; Brouillet, M.-Louise-Valérie ; Lachapelle, M.-Évelina-Eulalie ; Rémillard, M.-Reire ; Bigras, Maria-Bernadette ; Hamel, Emma ; Robert, M.-Anne ; Lefrançois, Eva ; Chênevert, Anna ; Bigras, M.-Anne ; Demers, Juliette ; Lefebvre, M.-Blanche ; Trudel, M.-Florence-Lucille.

*Modèle anglais.—Distinction* :—Flynn, Elisabeth ; Fenn, Emily ; Leger, Rose-Ella ; Martel, M.-Mary-Anna ; Callaghan, Samuel-John ; Vincent, Hazel ; Healy, Margaret ; Bailey, Gertrude ; Kelly, Eileen.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Joly, Béatrice.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant* :—Guilmette, Léa ; Hamelin, Laurette ; Béliste, Sinaï ; Villeneuve, J.-G.-Henri ; Pinsonneault, Thomas ; Morisset, Ernest ; Lafortune, Jos. ; Gaspard ; Viau, Napoléon ; Lapointe, Joseph ; Laroche, Charles-Auguste ; Verdon, Joseph ; Lafortune, Jos.-Cléridan ; Tanguy, Jean-Pierre ; Grégoire, Joseph-Alphonse ; Moffatt-Alexandre.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant* :—Cadorel, Hildège.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Cyr, Rita ; Poirier, Edgar ; Garand, M.-Florida ; Rodrigue, M.-Marguerite-Juliette ; Chartrand, Marguerite ; Milette, Germaine ; Belisle, M.-Imelda ; Denis, Germaine ; Trempe, M.-Louise ; Connolly, M.-Antonia ; Baillargeon, Clarisse ; Nicole, Joseph-Adolphe ; Paquet, Joseph-Ls-Olier ; Bouffard, Jos-Ls-Clément-Émile ; Turcotte, Napoléon ; Lapierre, Hervé ; Corbeau, M.-Anne ; Bergeron, Euchariste ; Guilloite, Joseph ; Rémillard-J.-Ernest ; Vermandere, Joseph-Émile ; Pelletier, Jos.-Émile ; Gosselin, Jos.-Émile ; Perraton, Joannes ; Déziel, Arthur ; Carpentier, Rodolphe ; Deschênes, Arthème-Joseph ; Chauvette, Arthur ; Thibault, Arthur-Edouard ; Trudeau, Arcède ; Ouellette, Onésime-Théophile ; Deschênes, Jos.-Thomas ; Lejeune, Jos.-Elzéar ; Baril, Alphonse ; Deschênes, Irénée ; Lacasse, Joseph-Edouard ; Monchamp, Toussaint ; Lacroix, Joseph-Napoléon ; Tousignant, George-Elisée ; Ferron, M. Edouilda ; Pinsonneault, Roch.

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—Turcotte-Joseph-Siméon ; Baillargeon, Joseph-Charles ; Laforest, Edward-Napoléon ; Reddy, William-Gerard ; Gauthier, Aristide-Armand ; Roberts, Henry ; Benoit, John.

*Académique français.—Satisfaisant* :—Delisle, Marie ; Dumas, François-Xavier ; Rochon, Gabrielle ; Robert, Antoinette ; Gagnon, M.-Anna ; Proulx, Calixte-Joseph ; Maillé, Hélène ; Hurubise, Aline ; Granger, Thérèse ; Hanck, Roger ; Cadotte, Henri ; Antaya, Lauretta ; Dugal, M.-Rosa ; Chatel, Lucienne ; Chouinard, J.-Amédée ; Langelier, Auguste ; Ethier, Cécile ; Laurin, J.-Zotique ; Tremblay, J.-Baptiste ; Valois, J.-Albert ; St-Jacques, Paul ; Payette, Henri ; Dion, J.-A. Eugène.

*Académique anglais.—Satisfaisant* :—Powers, Emily-Ward ; Bélair, Carmen ; Kearns Winifred ; Coffey, Agnes.

*Académique français.—Distinction* :—Leclair, M.-Auréli-Perpétue ; Lepailleur, M.-Agnès ; Desmarchais, M.-Laurence ; Quenneville, M.-Rébecca ; Cousineau, Angélique ; Bédard, Aurore ; Prévost, M.-Cécile ; Larivée, Alice ; Benjamin, Béatrice ; Dazé, Germaine ; Morin, M.-Eulalie-Esther-Bertha ; Briard, Jeanne ; Girard, Béatrice ; Laplante, M.-Anita ; Desjardins, Alberte ; Robert, Anna ; Lefebvre, M.-Jeanne-Mary-Azilda ; Lafrance, Jeanne ; Côté, M.-Marguerite ; Morand, Gertrude ; Labrèche, Thérèse ; Bédard, Blanche ; David, Ida ; Roussin, Alice ; Quintal, M.-Cécilia ; Dorion, Corinne ; Latourelle, Toussaint-Léopold ; Gamelin, Alice ; Croteau, Marie-Anne ; Lamarre, Laura ; Latour, Aline ; Robichaud, M.-Jeannette-Adine ; Morier, L.-Edouard ; Gravel, M.-Marthe-Sidonie ; Gagnon, Max.-Henri ; Vézina, Gertrude ; Corbeil, Dorothée ; Joly, Laurette ; Toupin, Thimothée ; Dubuc, Rita ; Paquette, Rose-Emma ; Morin, Lucienne ; Choquette, Berthe ; Petit, Alice ; Dubreuil, Marie-Anna ; Leduc, Juliette ; Rivet, Dora ; Groulx, Lorette ; Walker, Antonine ; Touchette Alphonsine ; Renaud, Léopold-Albert ; Hébert, Albert-Liguori ; Hébert, Joseph-Paul-Alphonse ; Danis, Henri ; Sauvageau, Charles ; Lambert, Jos.-Arhur ; Carrière, Geo.-Étienne ; Desmarais, Maurice ; Pampalon, P.-Alfred ; Roy, Anne-Dorilda ; Poliquin, M.-Alice ; Hébert, Rose-de-Lima ; Ouimet, M.-Berthe ; Beaudoin, J.-Aldérie ; Robitaille, J.-René (Irenée).

*Académique anglais.—Distinction* :—Carbonneau, Georgette-Olive ; Barré, Geneviève ; Monohan, Kathleen ; McDonald, M.-Margaret ; McCormick, Margaret ; O'Connor ; Mary-Ann ; McMurray, Albert-James.

*Académique français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Dorion Eugénie.

*Académique français et modèle anglais.—Satisfaisant* :—Lapointe Emilda ; Désy, Juliette ; Guérin, Pierre-Marie ; Brien des Desroches, Joseph.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction* :—Bordeleau, Alice ; Rodrigue, Jeanne-Claire ; Lalonde, Antonia ; Lachapelle, M.-Agnès-Rose-de-Lima ; Granger, Germaine ; Larose, Adrienne ; Lefebvre, Jeanne ; Falardeau, Luména ; Poissant, Joseph ; Brossard, Blanche.

*Académique français et anglais.—Satisfaisant* :—Hamelin, Antoinette ; Rodrigue, Jos.-William ; Meilleur, Félix-Aurèle.

*Académique français et anglais.—Distinction* :—Bernigaud, Marie ; Doré, Jeanne ; Legault, Alice ; Glackmeyer, Micheline ; Deschamps, Armand ; Lauzon, Emile ; Caron, Lucia ; Blanchard, Lucie ; Champagne, Eugène ; Corbeil, Jos.-Honoré ; Rochette, Jos.-Ernest ; Trudeau, Jean-Louis ; Ferland, Hilarion ; Prigent, Joseph ; Tréhoré, François-Marie ; Caron, Alphonse.

*Académique anglais et français.—Distinction* :—Perras, Irenée ; Brett, William ; Gamelin, Joseph ; Côté, Jules-Lorenzo ; Legendre, Jos.-René ; Crépeau, Jos.-Ernest ; Shaffer, Charles-Auguste.

#### QUEBEC

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Moisan, Simonne ; Demers, Emélie Pelleier, Florence ; Lemieux, Alphéda ; Malouin, Rose-Emma ; Montreuil, Irène ; Moisan, Marguerite ; Lepage, M.-Thérèse ; Renaud, Yvonne ; Gingras, M.-Aurore-Evélina ; Gagné dit Bella-

vance, Emile ; Beaudet, Gilberte ; Paquin, M.-Cécile ; Fortier, Juliette ; Bureau, Ubaldine ; Tousignant, M.-Elisabeth ; Langlois, Germaine ; Roy, Béatrice ; Gauvin, M.-Lucie ; Poitras, Stella ; Fournier, Georgette ; Renaud, Germaine ; Savary, M.-Jeannette ; Morin, Germaine ; Pouliot, Anita ; Lépine, Germaine ; Marois, M.-Jeanne ; Larrivée, Joseph-Sylvio-Ovila ; Veilleux, Joseph-Omer ; Boiteau, Cécile ; Mercure, M.-Alice ; Vézina, Lucienne ; Hardy, Rita ; Ruel, Germaine ; Morin, Antoinette.

*Modèle anglais.*—*Satisfaisant* :—O'Connell, Mary-Fredericka alias Freda.

*Modèle français.*—*Distinction* :—Hébert, Corinne ; Demers, Emilienne ; Morency, Louisa ; Paré, M.-Zélia-Bernadette-Aldéa ; Blais, Marie-Claire ; Demers, Antoinette alias Annette ; Grenier, M.-Jeanne ; Langlois, Claire ; Haguette, Angèle ; Rancourt, Angéline ; Turcotte, Aline ; Dion, M.-Clara-Anna ; Audet, Fabiola ; Durand, M.-Louise ; Blais, Berthe ; Giroux, M.-Marguerite ; Cloutier, M.-Estelle ; Robin dite Gagné, Louisiane ; Bossé, M.-Elizabeth ; Clark, Laure-Eugénie ; Dorion, Gabrielle ; Gagné, Germaine ; Germain, Cécile ; Picard, Anna-Marie ; Bolduc, Marguerite ; Harpe Jeannette ; Cloutier, M.-Anne-Claire ; Lapierre, M.-Dorilda ; Arcand, M.-Mélanie-Suzanne ; Bélisle, Bertha ; Bertrand, M.-Bl.-Lucienne ; Naud, Rose-Alma ; Godbout, Cécile ; Grantham, Catherine ; Hamelin, Lucienne Auger, Marie-Anne ; Bertrand, M.-Annette ; Lapierre, M.-Elmina-Bertha ; Beupré, M.-Jeanne ; Laberge, Joséphine ; Dumas, Adrienne ; Fortin, Eugénie ; Frénette, Blanche ; Gravel, Marguerite ; Hardy, Carmelle ; East, M.-Thérèse ; Hamel, Lucienne ; Bergeron, Julie ; Matte, Ernestine ; Rivard, Blanche ; Saint-Denis, Rita ; Delisle, M.-Emilia ; Nadeau, M.-Adèle-Albertine ; Rinfret, Simone ; Hardy, Cécile ; Martel, Germaine ; Sylvain, M.-Blanche.

*Modèle anglais.*—*Distinction* :—Wagner, Florence-Elizabeth.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Satisfaisant* :—Dubé, Irma.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction* :—Doré, M.-Alma-Jeannine ; Guillemette, Alvine.

*Modèle anglais et élémentaire français.*—*Distinction* :—Burns, Mary-Ann.

*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant* :—Côté, M.-Jeanne.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction* :—Gagné, M.-Thérèse ; Lamoureux, Loretta ; Bourbeau, M.-Irma ; LaRue, Jacqueline ; Viger, M.-Thérèse ; Mercier, M.-Ange-Anna ; Morin, M.-Elmina ; Turcotte, Rita ; Fontaine, Marie-Louise ; Cartier, Jos.-Eugène-Donat ; Veilleux, L.-Philippe ; Lussier, Eugène-Adolphe ; Leclerc, Germaine ; Dumont, M.-Délina.

*Modèle anglais et français.*—*Satisfaisant* :—Bérubé Lillian.

*Académique français.*—*Satisfaisant* :—Ouellet, Juliette ; Campagna, Raphaëla ; Bolduc, Marie-Anne ; Labissonnière, M.-Cécile ; Collin, M.-Denise ; Trépanier, M.-Blanche.

*Académique français.*—*Distinction* :—Beaudoin, M.-Jeanne-Lucette ; Legendre, M.-Juliette ; Desrochers, M.-Augustine ; Giroux, Anne-Marie ; Therrien, M.-Jeanne ; Savard, M.-Jeanne ; Marquis, M.-Germaine ; Pichette, Marie-Blanche ; Samson, Laura ; Rover, Ange-Aimée.

*Académique anglais.*—*Distinction* :—McCullough, Yvonne.

*Académique français et modèle anglais.*—*Distinction* :—Pérusse, M.-Blanche ; Morin Alberta.

*Académique français et anglais.*—*Distinction* :—Marquis, M.-Jeanne.

*Académique anglais et français.*—*Distinction* :—Côté, Laure.

### TROIS-RIVIERES

*Modèle français.*—*Satisfaisant* :—Richard, Anne te ; Duval, Annette ; Lefebvre, Rose-Alba-Annette ; Mongrain, Bibiane ; Picard, M.-Ange ; Laperrière, M.-Flore ; Plamondon, Délia ; Laroche, M.-Alice-Eva.

*Modèle français.*—*Distinction* :—Hamelin, Ursule ; Lefebvre, M.-Yvonne ; Lafontaine, M.-Flore-Théotiste ; Tousignant, Aurore-Blandine ; Paquin, M.-Laure ; Hyvon, Irène ; Marcotte, Cécile ; Beauchemin, Gabrielle.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Gélinas, M.-Sophie-Flore.

*Académie française.—Distinction* :—Descoteaux, Berthe ; Rompré, M.-Blanche ; Lefebvre, M.-Eva-Julia.

#### NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Parenteau, M.-Rose-Elphégina ; Pepin, Angéline ; Derouin, M.-Rose ; Demers, Bernadette ; Girouard, M.-Ange ; Gélinas, Marie-Anne ; Pratte, Yvonne ; Moreau, Edouardina ; Richard, Yvonne ; Ross, Adélia ; Gingras, Hermance ; Lemaire, Antoinette ; Labonté, Anny ; Allard, Liliane ; Piché, Béatrice ; Pichette, M.-A.-Noélie ; Morin, Philémonie.

*Modèle français.—Distinction* :—Shooner, Cécile ; Desmarais, M.-Lorette-Aurore ; Bibeau, Irène ; Dubuc, Eva ; Audet, M.-Rose ; Nobert, Alphonsine ; Proulx, M.-Lorette-Lucienne ; Laplante, Jeannette.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant* :—Cormier, Annette-Yvonne.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Grégoire, Bernadette.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Plamondon, M.-Alphéda ; Baillargeon, Rose-Yvonne ; Banville, Marie.

#### ST-HYACINTHE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Lavallée, Rose-Blanche ; Sirard, Olivine ; Moreau, Exilia ; Boiselle, M.-Esther-Clément ; Mathieu, M.-Juliette-Yvonne ; Deslauriers, Anna ; Brunelle, Germaine ; Guertin, Adrienne ; Bécotte, L.-Philippe ; Roy, M.-Jeanne ; Faubert, Geo.-A. ; Cardin, Arsena ; Lasalle, Gaston ; Breux, M.-Yvonne ; Coulombe, Alphonse.

*Modèle français.—Distinction* :—Benoit, Marie-Anne-Juliette ; Bernier, Marie-Jeanne ; Clément, Jeanne ; Laliberté, Albina ; Tanguay, Jeanne ; Tétrault, Laurette ; Lemonde, Blanche-Aurore ; Lambert, Jeannette ; Paul, Rébecca ; Martin, M.-Anne-Yvonne ; Désourdy, M.-Lucienne-Germ. ; Lapalme, Olivine ; Beaudry, Alice ; Bouhiller, M.-Eva-Elodie ; Marion, Yvette ; Salvail, Blanche ; Cartier, M.-Léda-Diana-Noëla ; Desjarlais, Hermine ; Fleurent, Ada ; Fontaine, M. Urs.-Béatrice ; Lemire, Marie-Ozienne ; Vanasse, Angéline ; Langelier, M.-Juliette ; Maurais, Yvonne ; Bourgeois, Adèle ; Lachapelle, M.-Florida ; Ruel, M.-Ovéline ; Brunelle, M.-Emma ; Charland, Pauline-Mémée ; Chicoine, Berthe-Alice ; Rémillard, M.-A.-Berthe ; Taché, M.-Jeanne-Simonne ; Delorme, M.-Annonciade ; Dussault, Laura ; Choquette, M.-L.-Eugénie ; Métivier, M.-Reine ; Péloquin, M.-A.-Philomène ; Chabotte, M.-Jeanne-Paula-Gabrielle ; Fortier, M.-A.-Lucienne ; Guertin, M.-François ; Noisoux, M.-L.-Elizabeth-Laura ; Breault, Hermine ; Comtois, Gertrude ; Courtemanche, M.-Ange ; Fontaine, M.-Alexandrina ; Hévey, M.-Yvonne ; Poissant, M.-Laurette ; Poissant, M.-Rachel ; Surprenant, M.-Irène ; Desrosiers, M.-Alice ; Laplante, M.-Aimée-Rose-Germaine ; Tétrault, Elpha ; Dragon, M.-Julia-Annette ; Arpin, M.-Diana ; Girouard, M.-Yvonne ; Harpin, M.-Aimée-Rose ; Laviolette, M.-Yvonne ; Rajotte, M.-Rose-Alba ; Potvin, M.-Antoinette ; Deslages, M.-Alice ; Pitt, M.-Yvonne ; Fleurette, M.-Blanche ; Larue, M.-Rose-de-Lima-Germ. ; Péloquin, M.-Jeanne ; Archambault, M.-Clémentine-Aloysia ; Jacques, M.-Rose-Céline ; Paradis, Elizabeth ; Brodeur, Ernestine ; Laroque, Euphrasie ; Forest, Alice ; Lapalme, Angéla ; Houle, M.-Cécile ; Therrien, M.-Eva ; Therrien, Béatrice ; David, Emma ; Choquette, Valérie ; Pigeon, M.-Alma ; Fortier, Béatrice ; Bécotte, J.-Hervé ; Hamel, Arthur ; Martel, Albert-Lucien ; Richer, Adélar.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Poissant, M.-Gabrielle ; Proulx, Claire.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant* :—Boulanger, Ernest.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Chabot, Fabiola ; Doonan, Mary-Elizabeth ; Favreau, Bernadette ; Morin, M.-Diane ; Forest, M.-Rosalie ; Lippé, M.-Marguerite ; Comtois, Anne-Marie ; St-Onge, Viola ; Ostigny, Gertrude ; Hamel, M.-Berthe-Yvonne ; Brunelle, M.-Blanche ; Brunelle, M.-Irène ; Chabot, Gabrielle ; Leroux, M.-Anne ; Lafond,

M.-Antoinette ; Lavoie, M.-A.-Victorine ; Paquette, Cécile-Eileen ; Robert, Graziella ; Cardin, Thérèse ; Rouleau, Antonio ; Lambert, Adélaré ;

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—O'Shaughnessy, Francis.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Lanoue, Flora ; Girard, Brigitte ; Bail, Wilhelmine ; Marcil, Blandine ; Gaumont, Alice ; Chicoyne, M.-Albina ; Taillon, M.-Irène.

*Académie française.—Distinction* :—Fortin, Ubalde ; Hénault, Françoise ; Paul-Hus, M.-Caroline-Herva ; Robidoux, Bella ; Bonin, Alice ; Bergeron, Laura ; Corbeil, Alce ; Molleur, Yvonne ; Cabana, M.-Alice ; Ledoux, M.-Arzélie-Blanche ; Paquin, M.-Rose-Jeanette ; Saint-Germain, M.-Emélie-Médora ; Duhamel, Marie-Jeanne ; Péloquin, Lucienne ; Monast, M.-H. Corona ; Archambault, Adoilda ; Mongeau, Rose-Amande ; Dupaul, M.-Rose-Alice ; Normandin, M.-Cormélie-Annette.

*Académie française et modèle anglais.—Distinction* :—Delorme, M.-Blanche.

*Académie française et anglais.—Satisfaisant* :—Gagnon, Auréus ; Baril, J.-Henri ; Gingras, C.-Wilfrid.

*Académie française et anglais.—Distinction* :—Perrier, Charles ; Cambron, Francis ; Drouin, Albert ; Lizotte, J.-F.-Elzéar ; Desclos, S.-Edmond ;

*Académie anglais et français.—Distinction* :—Kelly, Thomas-Francis.

## RIMOUSKI

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Plante, Albertine ; Barrette, M.-Anne ; Gagnon, M.-Angéline ; Ruest, Anne-Marie ; Audet, Zélia ; Beaulieu, M.-Denise.

*Modèle français.—Distinction* :—Dubé, Marthe ; Durette, Florida ; Côté, Alice ; Lavoie, Eugénie ; Côté, Jeanne ; Beaulieu, Léonie ; Tremblay, Bl.-Anne-Marie ; Saint-Laurent, Marie ; Bouchard, M.-Juliette ;

*Académie française.—Distinction* :—Martel, Flore.

## JOLIETTE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Lachapelle, Georgiana ; Dupuis, Berthe ; Larivière, Salomé ; Fiset, M.-Clara ; Grégoire, Thérèse ; LaSalle, Irène ; Duhamel, Marguerite ; Dionne, Eveline ; Beausoleil, Marie-Louise ; Brunel, M.-Louise-Christine ; Joly, M.-Yvonne-Bernadette ; Paquin, M.-Attala-Alice ; Cadot, M.-Jeanne ; Turcotte, M.-Laura ; Ferland, Hélène ; Forget, Blandine ; Houle, M.-Berthe ; Laporte, Blanche ; Coutu, Isola ; Dufresne, Cécile ; Forest, Yvonne ; Léveillé, M.-Joseph-Elis ; Raymond, Laurette.

*Modèle français.—Distinction* :—Roch, Yvonne. Coutu, Marie-Jeanne ; Ducharme, M.-Albina ; Comtois, Léontine ; Bourgault, M.-Rose-Blanche ; Fafard, M.-Yvonne ; Rondeau, M.-Orizie ; Sansregret, M.-Ange-Fortunate ; Desrosiers, M.-Prudentienne ; Robert, M.-Rose-Ida ; Durand, Véronique ; Comtois, M.-Berthe-Imelda ; Gauthier, M.-Elise ; Baril, Béatrice ; Coderre, M.-Blanche ; Lafortune, Rolande ; Therrien, Paula ; Dalphond, M.-Louise ; Saint-Georges, M.-Emélie ; Picard, Ernestine ; Villemure, Maria-Laura ; Dupuis, Berthe ; Larivière, Salomé ; Fiset, M.-Clara.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant* :—Ethier, Eva.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Gravel, Anita.

*Académie française et modèle anglais.—Satisfaisant* :—Dubeau, Clara ; Grignon, M.-Lucienne.

*Académie française et anglais.—Distinction* :—Duval, Germaine.

## SAINTE-MARIE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Pelletier, Marie-Albia ; Goulet, M.-Eva ; Bisson, Anna-Marie ; Douville, Germaine ; Labbé, Lucia ; Gagnon Fabiola.

*Modèle français.—Distinction* :—Couture, Emilienne ; Nadeau, Maria ; Rancourt,

Aurore ; Paré, Marie-Ange ; Audet, Marie-Bernadette ; Girard, Yvonne ; Fortier, Méline ; Beaulieu, M.-Blancine ; Lamontagne, M.-Alice ; Rodrigue, M.-Délina-Claudia ; Germain, Herménie.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Nappert, M.-Aurore.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction* :—Sheehan, Lucy.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Allaire, Rosie ; Lord, M.-Bl.-Emilia.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Jean, Alexina ; Lamontagne, Bernadette ; Landry, Nellie.

*Académie française.—Distinction* :—Poulin, M.-Anne-Antoinette ; Breton, Adélaré ; Bisson, Marguerite ; Lapierre, M.-Antoinette ; Audet, Emilienne.

*Académie française et élémentaire anglais.—Satisfaisant* :—Duval, M.-Anne-Alice ; Lehoux, Hervé.

#### SHERBROOKE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Levasseur, Yvonne ; Morin, Bernadette ; Kirouac, M.-Denyse-Léonie ; Pinard, Aline ; Legendre, M.-Juliette ; Pagé, Marie-Aline ; Lussier, M.-Bernadette.

*Modèle français.—Distinction* :—Grégoire, Antoinette ; Jacques, Anne-Marie ; Delisle, Berthe ; Lemay, Aurore ; Lapierre, Laura ; Chamberland, M.-Hernance.

*Modèle anglais.—Distinction* :—Black, Mary-Agnès-Viola.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Laroche, Laura ; Belisle, Antoinette.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Sideleau, M.-Anne ; Veilleux, Anna ; Marcotte, M.-Blandine-Albertine ; Duclos, M.-Anna ; Dupuis, M.-Alexandrine ; Robichaud, M.-Bl.-Germaine ; Clark, Antonia.

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—Johnson, Lillian.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Ferland, M.-Imelda-Aurore.

*Académie anglaise.—Satisfaisant* :—Morrissey, Mary-Cora.

*Académie française.—Distinction* :—Lagrandeur, M.-Angéline ; Hudon, M.-Aline ; Laramée, Aldora ; Drouin, Cécile ; Faucher, Olivine ; Roy, Berthe.

*Académie française et modèle anglais.—Distinction* :—Gosselin, M.-Alma ; Noiseux, Evangéline.

*Académie française et anglais.—Distinction* :—Fortier, M.-Elisabeth-Jane ; Brulé, Jeanne ; Verret, Lucienne.

#### FRASERVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Bérubé, Yvonne ; Boulet, Rachel ; Lévesque, M.-Laura ; Michaud, Imelda ; Cloutier, Suzanne ; Ouellet, Yvonne ; Sévigny, Maria-Cordélia ; Tremblay, Gabrielle ; Parent, Eva ; Bélanger, Rose-Délina ; Gagné, Bernadette ; Malenfant, Yvonne ; Gastonguay, Julianna ; Gendron, M.-Rose ; Dickner, Bernadette.

*Modèle français.—Distinction* :—Albert, Jeanne-Eveline ; Lévesque, Yvonne ; Dubé, Rose-Alma ; Leclair, M.-Rose alias Blanche ; Michaud, Marguerite ; Bérubé, Lucienne.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Ouellet, Antoinette.

*Académie française.—Satisfaisant* :—Théberge, Jos.-Léon.

*Académie française.—Distinction* :—Doris, Yvonne ; Lévesque, Marie-Louise ; Soucy, Anne-Marie.

#### VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Boisvert, Germaine ; Fortier, Marie-Anna ; Brisette, Gratia ; Pinard, Florida ; Boisvert, Lucienne ; Paradis, Antonia ; Desrochers, M.-Apolline ; Millier, Juliette.

*Modèle français.—Distinction* :—Roux, Rose-Anne ; Fournier, Aline ; Miville, Simonne ;

Champoux, M.-Lorette ; Proulx, Rose-Anna-Hélène ; Fortin, M.-Rose ; Poitras, M.-Amanda Atita alias Annita ; Champagne, M.-Ange.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant* :—Roulx, Gabrielle.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Lallier, Yvonne.

## SAINT-GEORGES.

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Lafontaine, Joséphine ; Poulin, M.-Alice-Rosanna ; Blais, M.-Anna ; Giguère, Auréa ; Dionne, M.-Annette-Fernande ; Gagnon, M.-Anathalie-Cora ; Gendreau, Auréa ; Poulin, Delvina ; Bernard, M.-Anne-Philomène ; Gagné, Gisèle ; Labbé, J.-Florian ; Paquet, Joseph-Herménégilde.

*Modèle français.—Distinction* :—Loignon, M.-Emérentienne ; Scott, M.-Jeanne-Marg. ; Jutras, M.-Georgette ; Samson, M.-Eugénie ; Talbot, Valentine ; Lambert, M.-Alexina ; Roy, M.-Ange-Reine ; Roy, Blandine-Julie ; Roy, Désilda ; Corriveau, Joseph-Léo-Albert ; Poulin, M.-Georgiana.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Bolduc, M.-Rose-Regina alias Florida ; Allaire, Rosie ;

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Blais, Blanche.

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—Routhier, M.-Ida-Florence.

## CHICOUTIMI

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Claveau Estelle ; Côté, M.-Jeanne.

*Modèle français.—Distinction* :—Boivin, Philomène-Germaine ; Boulianne, M.-Yvonne ; Dauphinais, Cécile.

*Académique français.—Distinction* :—Rains, Yvonne ; Riverin, Eliette.

## VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Malette, M.-Marg.-Flore ; Bourget, Yvonne.

*Modèle anglais.—Satisfaisant* :—Walsh, Elisabeth.

*Modèle français.—Distinction* :—Malette, Juliette ; Sauvé, M.-Alice-Hectorine ; Marcil, Alice.

*Modèle anglais.—Distinction* :—Dwyer, Clotilda.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Montpetit, Elisabeth.

*Académique français.—Satisfaisant* :—Ostigny, Jeanne.

*Académique anglais.—Satisfaisant* :—Walsh, Gertrude.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction* :—Morand, Béatrice.

## SAINT-FERDINAND.

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Rouleau, Marie-Anna, Rousseau, Berthe ; Mongeau, Alice ; Boissonneault, Marg. ; Gosselin, M.-Ange ; Lafontaine, Christine.

*Modèle français.—Distinction* :—Gosselin, M.-Sara-Hélène ; Nadeau, Berthe ; Tardif, Dorotheé ; Tourigny, Cora ; Tourigny, Yvonne ; Dugal, Rachel ; Garon, Léna ; Genest, Eugénie ; Gilbert, Alméda ; Boulanger, Simonne ; Bergeron, M.-Ange-Berthe ; Perron, M.-Eugénie-Laure ; Gosselin, Adrienne.

*Académique français.—Distinction* :—Laliberté, Mérilda ; Lessard, M.-Anna ; Bourke, Marie-Flore ; Lessard, M.-Juliette.

## FARNHAM.

*Modèle français.—Distinction* :—Hubert, M.-Bl.-Alma ; Casgrain, Gabrielle.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Hébert, Joséphine ; Archambault, Béatrice.

*Académique français et élémentaire anglais.—Satisfaisant* :—Duquette, Blanche.

## MONTEBELLO.

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Ménard, Laura.

*Modèle français.—Distinction* :—Cardinal, Alexina ; Bélanger, Emérentienne ; Groulx, Blanche.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Guenette, Blandine.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Quesnel, Florida-Elmire alias Florence ; Lépine, Laura.

## ROBERVAL

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Brassard, Anne-Marie ; Demers, Lydia.

*Modèle français.—Distinction* :—Thibault, M.-Lédia.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Roy, Adrienne.

## BAIE ST-PAUL.

*Modèle français.—Satisfaisant* :—Tremblay, Marie-Victoria ; Lavoie M.-Anne ; Pruneau, M.-Jeanne ; Vallée, Germaine ; Boulianne, Corinne.

*Modèle français.—Distinction* :—Maltais, M.-Albine ; Bouchard, M.-Délia ; Pedneault, M.-Louise ; Paré, Germaine ; Simard, Régina ; Tremblay, Rose-Anna ; Turgeon, Madeleine-Dolorès ; Bhéer, M.-Blanche ; Gagnon, M.-Laure.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Villeneuve, M.-Clémence-Rachel.

## CARLETON.

*Modèle français.—Distinction* :—Boulay, Berthe ; Dugas, Béatrice.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Frenette, Evéline ; Godbout, Léonie ; LaBil-lois, M.-Hélène ; Lévesque, Bernadette.

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—D'Amboise, Mary-Bertha.

## MANIWAKI.

*Modèle français.—Distinction* :—Carrières, Alma.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction* :—Dionne, Marg.-Dora.

*Modèle français et anglais.—Distinction* :—Hébert, Philomène.

*Modèle anglais et français.—Distinction* :—Forest, Yvonne ; Lynch, Aglaé alias Margaret.

## HULL.

*Modèle anglais.—Satisfaisant* :—Brown, Elisabeth-Dorothy.

*Modèle français.—Distinction* :—Garon, Cécile ; Angrignon, M.-Eugénie ; Boisvert, Laura ; Bédard, M.-A.-Germaine ; Belisle, M.-Jeanne-Thérèse ; Deschamps, M.-Marguerite ; Lamoureux, Lucia ; Laramée, Rosa ; Léger, Rose-Ella.

*Modèle anglais.—Distinction* :—Dobson, Dorothea-Agnès ; Kavanagh, Margaret-Loretta ; Monaghan, Stella ; Kavanagh, Florence-Agnes ; Baker, Mary-Bertha ; Desjardins, Marguerite ; Gleason, Edith ; Doherty, Loretta ; Morrissey, Aileen.

- Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction* :—Charette, Mary-Agatha.  
*Modèle français et anglais.*—*Satisfaisant* :—Leroux, Maria.  
*Modèle français et anglais.*—*Distinction* :—Smith, Hélène-C. ; Carpentier, Simonne ;  
 Carrière, Albina ; Paquette, Annette ; Soucy, Laure ; Tourangeau, Jeanne ; Cormier,  
 Reinera ; Côté, Colombe ; Emard, Délina ; Cheffer, Cécile.  
*Modèle anglais et français.*—*Distinction* :—Maloney, Elmina ; Burke, Violet.  
*Académie français.*—*Satisfaisant* :—Clément, Yvonne.  
*Académie français.*—*Distinction* :—Patenaude, Madeleine ; Bois, Maria.  
*Académie français et modèle anglais.*—*Distinction* :—Bertrand, Delphine ; Bruyère,  
 Germaine ; Poupert, Lorette.  
*Académie français et anglais.*—*Satisfaisant* :—Clément, Yvonne.  
*Académie français et anglais.*—*Distinction* :—Aubin, Berthe ; Genest, M.-Lumina ;  
 Marier, Cécile-Annette ; Girardeau, Adéline-Augustine ; Oré, Adèle-Augustine-Françoise ;  
 Blaizeau, M.-Alexandrine-Albertine.

## VILLE-MARIE.

- Modèle français.*—*Distinction* :—Cotnoir, Eva ; Jacques, M.-Blandine.  
*Académie français et anglais.*—*Distinction* :—Poulin, Germaine.

## GRANDE RIVIÈRE.

- Modèle français.*—*Satisfaisant* :—Ouellet, Alice.  
*Modèle français.*—*Distinction* :—Stibre, Angèle.  
*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction* :—Grenier, Laure ; Gagnon, Julia-Bl.  
*Modèle français et anglais.*—*Distinction* :—Cormier, Béatrice ; Laterreur, Anita.  
*Académie français et modèle anglais.*—*Distinction* :—Joncas, Berthe ; Soucy, Hectorine.

## BONAVENTURE.

- Modèle français.*—*Satisfaisant* :—Leblanc, M.-Diana.  
*Modèle français.*—*Distinction* :—Poirier, M.-Alberta.

## SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

- Modèle français.*—*Satisfaisant* :—Jourdain, Juliette.  
*Modèle français.*—*Distinction* :—Chouinard, M.-Aimée.

## SAINTE-AGATHE-DES-MONTS.

- Modèle français.*—*Distinction* :—Chevalier, Blanche ; Léonard, Jeanne ; Bélisle, Ger-  
 maine ; Bergeron, Germaine ; Desjardins, Germaine ; David, Yvonne ; Labelle, Irène ;  
 Maillé, Laure ; Michaud, Clairette ; Thisdèle, Eva ; Guéthier, M.-Clémentine ; Legault,  
 Suzanne ; Léonard ; Lucienne ; Paradis, M.-Anne ; Collette, M.-Denyse ; Gagnon, M.-Alber-  
 tine ; Lefebvre, Jeanne ; Rochon, M.-Julie ; Guéthier, Alice ; Lemay, Alice.  
*Académie français.*—*Distinction* :—Lanthier, Oliva ; Quesnel, Albertine ; Paradis,  
 Jeanne.  
*Académie français et anglais.*—*Disinction* :—Brunet, Jeanne ; Marchand, Charlotte.

## MONT LAURIER

- Modèle français.*—*Distinction* :—Legault Alice.

## AVIS AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES, AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS

Les instituteurs et les institutrices dont les écoles ont été fermées par ordre des commissaires d'écoles ou des autorités sanitaires, pour cause de l'épidémie de grippe, ont droit à leur salaire entier pour le temps durant lequel les écoles sont restées fermées. C'est la réponse qu'à donnée M. le Surintendant à ceux qui l'ont consulté à ce sujet.

## BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

### AVIS IMPORTANT

Le Bureau Central des Examineurs catholiques attire l'attention du personnel enseignant et des aspirants et aspirantes aux diplômes sur la résolution suivante que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a adoptée, à sa session du 6 février 1918 :  
 " La lecture anglaise sera requise à l'examen des aspirants et aspirantes qui se présenteront pour l'obtention d'un brevet d'enseignement français, et la lecture française sera requise à l'examen des aspirants et aspirantes qui se présenteront pour l'obtention d'un brevet d'enseignement anglais.

Cette résolution a été sanctionnée par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 11 mai 1918.

En conséquence, les aspirants et les aspirantes aux diplômes français qui se présenteront à l'avenir devant le Bureau d'examineurs seront obligés de subir l'examen sur la **LECTURE ANGLAISE**, et les candidats aux diplômes anglais seront, de leur côté, tenus de subir l'examen sur la **LECTURE FRANÇAISE**. Cette lecture, française ou anglaise, suivant le cas, se fera dans un livre quelconque. Il sera alloué dix points pour cette matière d'examen.

J.-N. MILLER,

*Secrétaire.*

## DOCUMENTS SCOLAIRES

### LE CERCLE PÉDAGOGIQUE JACQUES-CARTIER, DE L'A. C. J. C.

L'an passé, j'avais le plaisir de donner aux lecteurs de *l'Enseignement primaire* un résumé des travaux de notre cercle pour 1916-1917. Aujourd'hui, je me permets de leur présenter un nouveau rapport sur la besogne accomplie durant l'année scolaire écoulée.

Notre cercle a tenu *vingt-deux* séances d'étude. Une séance spéciale, dite intercercle, a été en plus organisée : notre ami Nepveu y donna une causerie très élaborée sur *l'instruction obligatoire*.

A nos nombreuses réunions, 34 travaux sérieux ont été traités. Désignés à l'avance, lus au cercle, soumis à la discussion, puis condensés et imprimés dans notre petit organe "Semons", tout fut conduit avec méthode et un succès appréciable !

La *psychologie de l'enfant*, tel est le titre général que l'on peut donner à nos études pédagogiques. Nous avons compris qu'il n'était plus suffisant d'étudier les méthodes et les procédés, qu'il nous fallait en plus, nous professeurs, acquérir des notions indispensables de physiologie et de psychologie. C'est la combinaison de ces diverses connaissances qui permet à un instituteur de se spécialiser et de devenir un expert dans sa profession.

Les membres du cercle Jacques-Cartier, sans l'être tout probablement, tendent à y parvenir. Le fait d'appartenir à l'A. C. J. C.—dont le programme est tout de formation personnelle et professionnelle—nous a donc poussés dans la bonne voie. Par là aussi, nous allons à l'encontre des dires de certaines personnes—notamment les médecins—préendant que les professeurs de l'enseignement primaire ignorent tout de la vie organique et psychologique chez l'enfant. En général, pouvons-nous affirmer désormais, les instituteurs, tant dans notre cercle que dans les autres, sont plus soucieux de baser leurs méthodes et leurs procédés, comme leur discipline et leur direction, sur une connaissance exacte de leurs élèves, de leur nature commune comme de leur caractère particulier. On lira sans doute avec intérêt les titres des 14 conférences données et commentées durant l'année scolaire 1917-1918. En voici la nomenclature :

- I—Physiologie du système nerveux (Initiation aux études psychologiques).
- II—Evolution générale de l'enfant.
- III—Développement de l'attention chez l'enfant.
- IV “ “ “ l'observation chez l'enfant.
- V “ “ “ la mémoire chez l'enfant.
- VI “ “ “ l'organisation créatrice chez l'enfant.
- VII—Association des idées chez l'enfant.
- VIII—Développement de l'intelligence générale chez l'enfant.
- IX— “ “ du sens esthétique et du dessin chez l'enfant.
- X— “ “ “ religieuse chez l'enfant.
- XI—Tendances sensibles de l'enfant.
- XII—Éducation de la volonté.
- XIII—Développements de la pensée logique.
- XIV—Les fautes volontaires chez l'enfant.

À côté de ces études d'intérêt spécial, nous avons voulu revoir et approfondir des questions de portée plus étendue. Trop de professionnels, nous dit-on souvent, se confinent exclusivement dans leur sphère et parviennent à ne plus rien connaître pratiquement des grandes idées religieuses, nationales, sociales. L'individu domine chez eux le citoyen et le catholique. Afin de parer à une lacune évidemment déplorable, pour varier nos études, tout comme pour compénétrer et nourrir l'enseignement de fortes idées, de grands principes et de sentiments plus réels, nous avons voulu revenir sur des questions d'apologétique. Les 14 sujets suivants ont été étudiés : 1. la création (explication biblique et scientifique) ; 2. le déluge ; 3. l'origine de l'honneur ; 4. prétendue intolérance de l'Église ; 5. les croisades ; 6. la résurrection ; 7. le procès de Galilée ; 8. la Saint-Barthélemy ; 9. l'Inquisition ; 10. le pouvoir des papes au Moyen Âge sur le temporel des princes ; 11. Révocation de l'Édit de Nantes ; 12. pouvoir temporel des papes ; 13. histoire des mauvais papes ; 14. l'authenticité des Évangiles.

Ajoutons à ces 28 causeries, deux conférences sur l'épargne, une sur l'A. C. J. C., comme moyen de formation personnelle, une sur l'Acte de la Confédération, et enfin une autre sur le droit, ses sources, ses différentes espèces.

Les résumés de chacun de ces travaux sont contenus dans notre "Semons", "petite revue qui a bonne envie de vivre, disait notre secrétaire dans son rapport général, malgré son apparence humble, même un peu chétive, et qui est une des meilleures manifestations de la vie intellectuelle et studieuse de notre cercle". Nous avons même eu le plaisir d'y lire deux poésies "à l'arôme sentimental et bien canadien" d'un de nos amis.

Signalons encore la lecture et les commentaires des statuts généraux de l'A. C. J. C., des articles importants de revues, une polémique sur l'éternité de la matière.

Je passe sous silence—et ce n'est peut-être pas le moins important—ce qui a trait à la *piété* et à l'*action*, voulant me limiter à l'article *étude*.

En somme, je crois pouvoir dire que la bonne voie nous est ouverte, qu'il faut y aller de l'avant. C'est ce qui arrivera. En effet, dès le 4 septembre, nous nous sommes remis

à l'œuvre et l'année s'annonce fructueuse comme la précédente. Un programme de 20 causeries sur l'*Instruction publique au Canada* a été tracé, distribué, et les sujets secondaires sont aussi déterminés. Faisons-nous le bien remplir, pour le plus grand bien de nos élèves et le nôtre même.

Quant aux amis que le service militaire nous a enlevés, nous leur faisons des vœux de prompt retour. De nouvelles recrues sont venues, mais leur place à eux est sauve; nous serons plus nombreux pour les recevoir chaleureusement de nouveau.

GUSTAVE BELLEFLEUR, professeur,

Ex-président.

Montréal, 26 septembre 1918.

## FÊTE SCOLAIRE A LORETTEVILLE

Dimanche, le 6 octobre, avait lieu à Loretteville, près Québec, la cérémonie de la bénédiction d'une jolie école neuve, académie dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le sermon à l'église fut prononcé par M. l'abbé Langlois, curé du Sacré-Cœur, Québec, et la cérémonie de la bénédiction présidée par M. l'abbé Morissette, curé de la paroisse. Après la cérémonie religieuse, des discours furent prononcés par M. Gagnon, président de la commission scolaire; par Sir Lomer Gouin, Premier Ministre; l'honorable C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique; M. Aurèle Leclerc, député; M. C.-J. Magnan, Inspecteur général.

Loretteville est maintenant dotée d'une belle école primaire supérieure, grâce au zèle et à la persévérance des commissaires d'écoles de cette belle localité.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

#### " LE PATER " OU " ORAISON DOMINICALE " (1)

NOTRE PÈRE.—Nous disons : *Notre Père* ! et non pas : *Mon Père* ! car nous sommes tous des frères, membres de la même famille, qui est l'Eglise de Jésus-Christ.

Le *Père* de famille est DIEU, de qui procède toute paternité.

Notre *Mère* est l'auguste Vierge MARIE, que ce divin Père a prise pour épouse en lui faisant concevoir son Fils unique dans le mystère de l'Incarnation.

Notre *frère aîné* est JÉSUS-CHRIST, le Dieu fait homme, le Fils de Dieu et le Fils de Marie.

Nos autres *frères* sont les SAINTS, c'est-à-dire les chrétiens fidèles qui nous ont précédés dans la vie, et qui sont entrés sous le toit paternel du Paradis.

Nous autres, enfants de Dieu, enfants de Marie, frères de Jésus-Christ, frères des saints et des martyrs par le baptême, nous formons aussi sur la terre, en union avec la famille céleste, une grande famille.

Nous avons un *père* visible, vicair de notre Père céleste et invisible : c'est le PAPE, Chef et Père de l'Eglise, que nous appelons pour ce motif Notre Saint-Père le Pape.

Notre *Mère* est l'Eglise.

Nos *frères* sont TOUS LES CHRÉTIENS.

La table de famille qui nous réunit ensemble est le banquet sacré de l'Eucharistie, où nous mangeons le pain vivant qui nous donne la force nécessaire pour arriver à notre Père du ciel, après le voyage de la vie.

En disant NOTRE PÈRE, nous déclarons

(1) Voir l'*Enseignement primaire* d'octobre 1918.

non seulement que nous sommes tous frères et qu'ainsi nous devons nous entr'aimer, mais encore que nous voulons prier pour nos frères et avec nos frères, dans l'espérance que nos prières seront plus facilement exaucées.

Le souverain Maître de l'univers n'a pas voulu que nous priions séparément dans nos oraisons particulières ; il veut qu'une seule âme prie pour toutes les autres, qu'il a portées dans la sienne.

Nous devons donc prier pour les *pêcheurs*, afin qu'ils se convertissent ; et pour les *justes*, afin qu'ils persévèrent et fassent des progrès dans la vertu. "Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés", nous dit l'apôtre saint Jacques. Et saint Jean Chrysostôme ajoute cette belle réflexion : "La *nécessité* nous force de prier pour nous-mêmes, et la *charité* fraternelle nous invite à prier pour le prochain ; la prière la plus agréable à Dieu n'est pas celle que la *nécessité* lui adresse, mais celle que lui présente la *charité*."

Il est indubitable que plusieurs prières réunies touchent le cœur de Dieu plus efficacement qu'une seule.

\* \*

QUI ÊTES AUX CIEUX—Quoique Dieu soit partout et en nous-mêmes, nous devons

le considérer dans le ciel, où il se montre à ses élus sans ombres et sans nuages. Cherchons partout notre bon Père, car il est partout ; mais cherchons-le principalement dans le ciel, parce qu'il y est dans sa gloire ; et ne craignons rien sous ses ailes.

C'est dans le ciel que nous sommes appelés à régner nous-mêmes. Le ciel est notre héritage, notre patrimoine, notre patrie, notre ville, notre maison. Habitons-y donc en esprit ; tournons là toutes nos pensées. *Sursum corda* : En haut les cœurs ! Détachons-les des plaisirs trompeurs de ce monde, des bagatelles qui passent, pour aimer, pour désirer et demander les biens du ciel et de l'éternité.

Cette Préface de l'Oraison Dominicale est bien courte ; mais qu'elle est remplie de mystères suaves et profonds !

Aimons le Père en Jésus-Christ son Fils unique, par leur Esprit, qui est en nous.

Aimons aussi tous ceux qui sont appelés à la même grâce, et qui peuvent dire avec nous dans le même esprit : *Notre Père* !

Ainsi toute la Trinité sera adorée et aimée ; la fraternité chrétienne sera exercée ; et en disant de bon cœur, dans le Saint-Esprit, ces seuls mots : *Notre Père qui êtes aux cieux*, nous accomplissons toute justice.

Chanoine J.-M.-A.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ÉLÉMENTAIRE

#### DICTÉES

##### I

#### *Le corps humain*

Notre corps se compose d'une tête, d'un torse ou buste et de quatre membres, qui sont les deux bras et les deux jambes. La tête est formée par le crâne recouvert de cheveux. Sur la face ou visage, sont le front, les yeux, les joues, le nez, la bouche et, de chaque côté de la tête, il y a une oreille. La tête est portée par le cou. Le buste est formé par le dos et la poitrine. Les bras se terminent par les mains et les doigts. Les jambes se terminent par les pieds. A

l'intérieur de notre corps, se trouvent les poumons, le cœur, le foie, la rate, l'estomac et les intestins. Le corps humain est le chef-d'œuvre du Créateur.

EXERCICES ÉCRITS.—1. Copier la dictée.

2. Faire la liste des noms qui désignent les diverses parties du corps humain et en indiquer le genre et le nombre. Exemples :

Tête—fém. sing.

Torse—masc. sing.

Membres—masc. plur., etc.

3 (Revision.) Trouver et écrire les noms de vingt aliments (pain, viande, œufs, beurre, etc.)

##### II

#### *Devoirs envers les parents.*

Tu es à tes parents un grand sujet de soucis. Si tu ne peux maintenant partager

leur tâche, tu t'efforceras au moins de la leur rendre moins dure par le soin que tu prendras de leur complaire et de les aider, selon ton âge, avec une tendresse toute filiale. Il vient un temps où la vie *décline*, où le corps *s'affaiblit*, les forces *s'éteignent* ; enfant, tu *dois* alors à tes vieux parents les soins que tu *as reçus* d'eux dans tes premières années. Celui qui *délaisse* son père et sa mère, qui *demeure* sec et froid à la vue de leurs souffrances et de leur dénuement, a un mauvais cœur : il en *portera* la peine tôt ou tard.

EXERCICES.—Souligner les verbes et dire s'ils sont employés au futur, au présent ou au passé.

Pour chaque verbe, indiquer le sujet et le complément direct.

### RÉCITATION

#### *La grande sœur*

Elle avait ses cinq ans à peine,  
Qu'on admirait dans la maison,  
Dans la maison bruyante et pleine,  
Sa bonne humeur et sa raison.  
Toujours à bien faire occupée,  
Ferme et vaillante avec douceur,  
Elle aimait, au lieu de poupée,  
Elle aimait sa petite sœur.

Mais c'est quand vint le petit frère,  
C'est alors qu'il fallait la voir.  
Comme elle était heureuse et fière  
De bercer l'enfant chaque soir.  
Alors elle était grande et sage,  
Bonne aux plus sérieux emplois ;  
Ce n'était point un badinage,  
Elle avait sept ans, cette fois !

VICTOR DE LAPRADE.

QUESTIONS.—Par quelles qualités se faisait admirer la grande sœur ?—Quel était son âge ?—Quelles étaient ses occupations préférées ?—Comment se conduisait-elle envers sa sœur, son petit frère ?—Que pensez-vous de cette grande sœur ?

### RÉDACTION

#### SUJET A TRAITER

##### LA MOUCHE

Pierre a pris une mouche.  
Il lui fait une cage,  
La range dans son pupitre,  
Se distrair et distrair ses camarades en classe,  
Punition méritée.

#### SUJET TRAITÉ

Les bons écoliers s'occupent de leurs études et doivent fuir tout ce qui est occasion de se distraire.

Ce n'est pas l'avis de Pierre. Il a pris une mouche, ce qui déjà l'a empêché de suivre les avis du maître pendant une partie de la classe. Ensuite, il a fait une petite cage en papier pour y mettre la mouche, qu'il avait mise préalablement dans sa boîte de plumes. Elle est jolie, cette petite cage et il y introduit la mouche avec mille précautions, puis il place la petite prison et la prisonnière dans son pupitre ; mais il le rouvre à chaque instant pour les regarder, les faire voir à ses condisciples, qui les suivent des yeux et ne savent plus ce que le maître dit.

—Que pensez-vous de ce que je viens de lire, Pierre, dit tout à coup le professeur ?

Qui est bien embarrassé ? C'est Pierre. Il se trouble, balbutie en se levant et finalement reste debout, penaud au milieu de ses camarades qui rient.

—Asseyez-vous, Pierre, dit le professeur sévèrement, mais pas avant de m'avoir donné votre cage à mouche, sujet de distraction pour vous et vos camarades. Vous ferez une heure de retenue jeudi pour vous apprendre à savoir écouter. Il y a du temps pour tout, les bons écoliers le savent bien. En classe, on travaille et on laisse travailler ses camarades. En récréation, on joue. J'espère que votre punition vous fera réfléchir.

Pierre porta tout contrit l'objet du délit à son maître et, comme il avait une conscience très honnête, il pensa qu'il avait bien mérité d'être puni et qu'il essaierait dorénavant d'être plus attentif en classe.

Que cette histoire nous serve de leçon en nous apprenant que tout écolier paresseux et inattentif mérite punition.

### COURS MOYEN

#### DICTÉES

##### I

#### *La bonne ménagère*

Y a-t-il rien de plus beau et de plus utile qu'une bonne ménagère ? La voici, toujours la première levée et la dernière couchée, donnant à tous l'exemple de la vigilance et de l'exactitude. Elle va dès le matin dans la maison, animant toute chose de sa pré-

sence, de son regard, de sa parole. Devant elle, personne n'ose demeurer inactif, car on sait que rien ne lui échappe, et que la moindre négligence sera relevée par elle. Il ne faudrait pourtant pas croire qu'elle est sans cesse grondant ou réprimandant. Non, elle a bon cœur, elle est obligeante, mais sérieuse et digne, et chacun de ceux qu'elle emploie sait qu'il peut avoir recours à elle dans la peine ou la nécessité.

EXERCICE.—Relever les *participes présents* et les *participes passés* que renferme la dictée et justifier l'orthographe des participes passés.

## II

## Aimez vos parents

Que de fois, arrivé à l'âge mûr, l'homme regarde en arrière. Il pense au foyer paternel, aux joies de son enfance, aux tendresses de sa mère, aux bontés de son père, à leur commun dévouement, aux sacrifices qu'ils se sont imposés pour lui ménager la position honorable qu'il occupe. Et, à ces souvenirs, la tristesse l'envahit, son cœur se serre ; il se dit à lui-même : " Je n'ai pas assez témoigné ma reconnaissance à mes parents pendant que j'avais le bonheur de les posséder. Pourquoi ne vivent-ils pas encore ? comme je les rendrais heureux à mon tour ! " Il est trop tard, ces regrets ne s'adressent plus qu'à des tombes.

Mes chers enfants, aimez vos parents, aimez-les beaucoup, votre amour n'égalera jamais celui qu'ils ont eu pour vous, et prouvez-leur chaque jour votre reconnaissance pour les soins dont ils vous entourent.

CLARISSE JURANVILLE.

QUESTIONS.—1o Donnez le sens de : *âge mûr*, *l'homme regarde en arrière*, *foyer paternel*.—2o Analysez : *aux sacrifices qu'ils se sont imposés* ;—le mot dont dans " *les soins dont ils vous entourent* ".—3o Conjuguez le verbe *serre* à chacune des trois voix : active, passive et réfléchi, à la 1re personne du pluriel du présent et de l'imparfait de l'indicatif, du passé défini, du futur et du passé du subjonctif.—4o Quel est le commandement de Dieu qui vous oblige à aimer vos parents ?

## RÉCITATION

## L'amitié

Sur terre toute chose  
À sa part de soleil ;  
Toute épine a sa rose,  
Toute nuit, son réveil.

Pour le pré, Dieu fit l'herbe ;  
Pour le champ, la moisson ;  
Pour l'air, l'aigle superbe ;  
Pour le nid, le buisson.

Tout arbre a sa verdure ;  
Toute abeille, son miel ;  
Toute onde, son murmure ;  
Toute tombe, son ciel.

Dans ce monde, où tout penche  
Vers un centre meilleur,  
La fleur est pour la branche  
Et l'ami, pour le cœur.

EUGÈNE DE LONLAY.

QUESTIONS.—Est-il un être qui n'ait pas sa part de la lumière et de la chaleur du soleil ?—Que signifie l'expression : *toute épine a sa rose* ? (À toute peine répond un plaisir, une satisfaction ; tout effort a sa récompense : ainsi l'étude est amère, mais le savoir, les connaissances acquises nous procurent de douces satisfactions) :—*toute nuit son réveil* ? (la tristesse, l'ennui, le dégoût envahissent quelquefois notre âme, mais l'épreuve n'est que passagère).—Qui a fait l'herbe, la moisson, et enfin tout ce qui existe ? Qu'est-ce que l'aigle ?—Que signifie ici le mot *air* ? (l'espace libre au-dessus de nos têtes).—Que nous donne l'arbre ?—L'abeille ?—Qu'est-ce que l'onde ?—Qu'appelle-t-on *murmure du ruisseau* ? (le bruit que l'eau fait entendre quand elle coule).—Que signifie : *toute tombe a son ciel* ? (la mort qui nous enlève nos parents, nos amis, nous laisse, à nous chrétiens, l'espérance de les retrouver un jour au ciel).—Pourquoi dit-on que l'ami est pour le cœur ?—Que faut-il observer dans le choix des amis ?

## RÉDACTION

## Respecte ta mère

CANEVAS.—Pierre vient d'apprendre que Thomas ne respecte plus sa mère. Il lui écrit, lui parle du dévouement et de la tendresse des mères pour leurs enfants, et l'engage fortement à respecter et à honorer la sienne.

Saint-C..., le... 1918.

Bien cher ami,

Depuis deux ou trois jours, ta bonne mère paraissait triste, souffrante, et je viens d'apprendre incidemment la cause de son chagrin.

Ce matin, lors de sa visite à ma mère, je lui ai demandé quelques nouvelles de mon cher Thomas. Sans répondre à mes questions, elle a éclaté en sanglots, a caché sa

tête dans ses mains, et d'une voix entrecoupée : "Hélas ! a-t-elle dit, Thomas ne respecte plus sa mère !" A ces paroles, j'ai senti dans mes yeux rouler de grosses larmes, et à l'instant même je suis rentré dans ma chambre pour t'écrire.

Inutile, cher ami, de rappeler ici ce que nous devons à nos mères ; les bienfaits d'une mère ne se comptent pas ; toute son existence n'est qu'un continuel et admirable dévouement. Ses biens, sa santé, son cœur, sa vie, tout appartient à son enfant, à cet être qu'elle aime d'un amour constant et ineffable. Et tu affliges cette mère si bonne et si tendre ! Et tu remplis d'amertume, par ta conduite indigne, une vie qui t'est consacrée !..

Oh ! cher Thomas, que n'assistais-tu à la scène attendrissante de ce matin ! Le spectacle d'une si profonde douleur eût été bien propre à te ramener au devoir filial !

Je t'en conjure, n'accable pas de chagrin la vieillesse de ta mère, et si la voix d'un ami te laisse indifférent, écoute la voix de Dieu : "Honore ton père et ta mère afin de vivre longuement."

Puisse, cher ami, ces réflexions t'inspirer l'horreur de l'ingratitude, et réveiller dans ton cœur l'amour filial ?

Dans cet espoir, je te serre cordialement la main.

PIERRE.

## COURS SUPÉRIEUR

### DICTÉES

#### I

#### *La calomnie*

La calomnie !... J'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreur, pas de conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien, et nous avons ici des gens d'une adresse !..

D'abord, un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo*, murmure et file, et sème, en courant, le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et *piano, piano*, vous le glisse en l'oreille, adroitement. Le mal est fait, il

germe, il rampe, il chemine et, *rinforzando*, de bouche en bouche, il va le diable. Puis, tout à coup, on ne sait comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élançe, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de haine et de proscription.

BEAUMARCHAIS.

RÉSUMÉ ORAL ET RÉFLEXIONS. — L'auteur a peint avec un très grand talent la naissance, la marche et les résultats de la calomnie. Après lui, on n'a guère rien à ajouter à ce tableau. Mais il est bon de le relire, de le bien comprendre et surtout de saisir la moralité qui s'en dégage : Calomnier, c'est accuser quelqu'un d'une faute qu'il n'a pas commise, c'est inventer quelque chose pour lui faire tort, pour lui nuire. La calomnie diffère de la médisance en ce que la première est un mensonge, tandis que la seconde est la divulgation d'une faute vraie, mais qu'on révèle dans l'intention de nuire. L'une et l'autre sont horribles. L'une et l'autre peuvent causer des maux irréparables et en causent toujours de sérieux. Une personne dont l'âme est vraiment chrétienne ne se laissera jamais aller à commettre ni une calomnie, ni une médisance grave, calculée et volontaire.

PRINCIPALES IDÉES. SENS DES MOTS ET DES PHRASES. — *Plate méchanceté* : Celle qui est sottise et grossière en même temps que malfaisante. — *Un bruit léger rasant le sol* : Ces mots et ce qui suit font image pour ainsi dire et montrent comment, pour lancer une calomnie, on la murmure d'abord discrètement, à voix basse, en confidence. — *Pianissimo, piano, rinforzando, crescendo* sont des mots italiens, des termes de musique qui signifient très doucement, doucement, plus fort, de plus en plus fort. — *Se dresser, siffler* : etc. : Ces verbes font image en comparant la calomnie à quelque monstrueux animal qui peut à la fois ramper et voler. — *Chorus* : Chœur, bruit formé par les voix de plusieurs personnes.

*Beaumarchais*, auteur français du XVIII<sup>e</sup> siècle, remarquable par l'esprit mordant de ses comédies.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Quels sont les principaux temps du verbe ? — Qu'est-ce qu'un temps simple, un temps composé ? — Donnez des exemples de chacun en vous servant du verbe *manger*. — Combien y a-t-il de modes ? Exemples de chacun. — *File*, du verbe *filer*, il ne prend qu'un *l* de même que *hâler, avaler, caler, câler, égaliser, étaler, saler, épeler*, etc. : c'est-à-dire la plupart des verbes ayant cette terminaison. Parmi ceux qui prennent deux *l* citons : *aller, débâler, emballer, installer, réinstaller, desceller, quereller, distiller, vaciller*, etc. — *De bouche en bouche* : Le sens indique le singulier. C'est comme s'il y avait : d'une bouche à une autre bouche. — *Il va le diable*, c'est-à-dire comme le diable, très vite. — *Enveloppe* : Il y a peu de verbes dont l'infinifit ait la terminaison *oper*. *Développer* et *envelopper* prennent deux

*to*, mais *galoper*, *syncoper* (terme de musique) et *to*per n'en prennent qu'un.

EXERCICE ÉCRIT.—Faire la liste des verbes contenus dans cette dictée en indiquant à quel mode et à quel temps se trouve chacun de ces verbes.

ANALYSE GRAMMATICALE.—Un bruit léger murmure et sème en courant le trait empoisonné.

## II

*Qu'est-ce qu'une nation*

Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. *L'homme ne s'improvise pas.* La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouement. Le culte des ancêtres est de tous le plus légitime ; les ancêtres nous ont faits ce que nous sommes. Un passé héroïque, des grands hommes, de la gloire (j'entends de la véritable), voilà le capital social sur lequel on assied une idée nationale. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple. On aime en proportion des sacrifices qu'on a consentis, des maux qu'on a soufferts. On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet. Le chant spartiate : "*Nous sommes ce que vous fûtes ; nous serons ce que vous êtes*", est, dans sa simplicité, l'hymne abrégé de toute patrie.

E. R.

COMMENTAIRES RELATIFS À L'INTELLIGENCE DU TEXTE DE LA DICTÉE

SOMMAIRE DES QUESTIONS.—1o Expliquez l'expression : *Un riche legs de souvenirs.*—2o Analyse logique de la phrase suivante : *Nous sommes ce que vous fûtes.*—3o Que veut dire l'auteur par ces mots : *L'homme ne s'improvise pas ?*

UN RICHE LEGS de souvenirs. *Le legs* est un bien transmis à une personne de confiance par les dernières volontés d'un mourant. C'est, pour le donateur une chose précieuse et chère ; pour le légataire, ce doit être un dépôt sacré qui lui rappellera l'amitié et les bienfaits de celui qui n'est plus ; le

devoir de l'héritier sera d'honorer le mort de sa reconnaissance, d'entrer dans ses vues et de continuer son œuvre. Les terres que les pères ont arrosées de leur sueur et fertilisées, les arbres qu'ils ont plantés, les habitations qu'ils ont construites, les chemins et les ponts qu'ils ont établis, les églises qu'ils ont édifiées, les autels et les croix devant lesquels ils se sont inclinés et ont prié, les luttes qu'ils ont engagées pour conserver leur indépendance et leur liberté, les jours d'allégresse et de fête dans les succès, les jours de souffrance et d'amertume dans les revers : voilà ce qui constitue les legs et les souvenirs des ancêtres à leurs fidèles successeurs.

NOUS SOMMES *ce que vous fûtes.* Cette phrase renferme deux propositions, l'une indépendante et l'autre subordonnée déterminative. L'indépendante est *nous sommes ce* ; le sujet est *nous*, le verbe est *sommes* et l'attribut *ce*, qui représente *les hommes que vous fûtes*. La subordonnée est *ce que vous fûtes* ; le sujet est *vous*, le verbe, *fûtes*, et l'attribut, *ce*, mis pour *lesquels hommes*.

L'HOMME *ne s'improvise pas.* *Improviser*, c'est faire une chose sans préparation d'avance et sur-le-champ. Ce qui constitue l'homme, ce n'est pas seulement l'animation d'un peu de matière, mais c'est l'homme de caractère et capable de grandes choses ; c'est l'homme élevé, instruit et perfectionné par la patience et les longs efforts de ceux qui l'ont précédé ; c'est l'homme rendu expert, sage, prudent et clairvoyant par une longue série d'épreuves. Le développement des forces de son corps, comme de celles de son esprit et de son cœur, et la série des épreuves éducatrices ne peuvent s'effectuer en un seul jour.

## III

*La pierre d'assise de notre race*

La première de nos forces nationales, c'est la foi. Elle est la plus haute, la plus sûre, la plus féconde de toutes les influences qui façonnent un peuple, celle qui le maintient dans l'exacte notion de ses droits et de ses devoirs et dans l'unité nécessaire de sa vie.

Le peuple canadien-français a eu la bonne fortune de puiser dans le sein de la France, avec le lait de cette mère généreuse, le sang du Christ. Il est né chrétien, et chrétien il est demeuré dans toute la signification catholique et romaine de ce terme. Nous avons visité plusieurs pays. Nous n'en connaissons aucun où l'esprit de foi et les pratiques religieuses surpassent ou même égalent ce que nous voyons, à cet égard, parmi nos populations de langue française. La masse de notre peuple est croyante. Et cette croyance ne s'arrête pas aux confins théologiques de l'esprit incapable de mettre

d'accord la logique de sa pensée et le gouvernement de ses actes : elle se traduit dans les faits.  
Mgr L.-A. PAQUET.

EXERCICE.—1<sup>o</sup> Expliquer le sens du titre : *la pierre d'assise de notre race*. 2<sup>o</sup> Relever tous les verbes de la dictée et dire à quel mode, à quel temps et à quelle personne ils sont employés. 3<sup>o</sup> Analyser grammaticalement la première phrase de la dictée et logiquement la deuxième.

### RÉCITATION

#### *Les vivants et les morts*

Ceux qui restent à ceux qui passent  
Disent : Infortunés ! déjà vos fronts s'effacent.  
Quoi ! Vous n'entendez plus la parole et le bruit !  
Quoi ! Vous ne verrez plus ni le ciel ni les arbres !  
Vous allez dormir sous les marbrés,  
Vous allez tomber dans la nuit !

Ceux qui passent à ceux qui restent  
Disent : Vous n'avez rien à vous ! vos pleurs  
[l'attendent.]  
Pour vous, gloire et bonheur sont des mots  
[décevants:]  
Dieu donne aux morts les biens réels, les vrais  
[royaumes.]

Vivants, vous êtes des fantômes !  
C'est nous qui sommes les vivants !

VICTOR HUGO.

### COMPOSITION

**"Qui borne ses désirs est toujours assez riche"**

Développer la pensée contenue dans ce vers.

CANEVAS.—1. La richesse et la pauvreté sont des choses relatives.—On est d'autant plus riche qu'on a moins de besoins. Celui qui convoite est pauvre.... La convoitise non réprimée conduit au crime.—2. Par son imprudence l'homme se crée des besoins.... il contracte des habitudes ruineuses.—3. Conclusion : modérer ses désirs...

#### DÉVELOPPEMENT

1. La richesse est une des choses les plus relatives de ce monde. Mille francs de rente paraîtraient une fortune à un pauvre artisan qui vit au jour le jour, comme le *Savetier* de LA FONTAINE ; tandis que maint financier se croirait pauvre, s'il n'avait que cent francs à dépenser par jour.

Ce qui fait le pauvre et le riche, c'est donc le plus ou le moins de modération dans les désirs. "Que de choses, s'écriait Socrate,

dont je suis heureux de pouvoir me passer !" D'autres, moins sages que lui, pensent en gémissant, s'ils ne le disent pas : "Que de choses dont *il faut* me passer !" Et ils maudissent leur sort, leur pauvreté, leurs privations forcées.

Quelques-uns vont même jusqu'à se déclarer les ennemis des riches et de la société. La soif de l'or les rend injustes, ingrats, féroces. La terre est couverte de crimes, dont la cupidité a été le principe.

2. Pour son malheur, l'homme se crée des besoins factices. L'exemple des riches, l'instinct d'imitation, la convoitise, tout le sollicite à dépenser, tout éveille dans son cœur des désirs dont il faut acheter la satisfaction à prix d'or, et chaque désir satisfait en éveille un autre plus impérieux. Ce qui n'était d'abord qu'une tendance, peut-être une fantaisie, devient insensiblement une passion, une habitude, une nécessité. Ainsi la pierre qui roule sur la pente d'une montagne escarpée augmente à chaque instant de vitesse, et plus elle fait de chemin, moins il est facile de l'arrêter dans sa chute.

On entend bien des gens se récrier contre les charges civiles, et qui se taxent volontairement d'impôts inutiles et ruineux. Ils sont innombrables ceux à qui la vanité, l'orgueil, le désir de paraître, l'intempérance coûtent plus que la faim, la soif et le froid.

3. Franklin a dit avec beaucoup de raison : "Il est plus facile de réprimer le premier désir que de contenter tous ceux qui le suivent." Sachons donc borner nos désirs, et nous éviterons l'écueil de la pauvreté ; car chacun est riche des biens dont il peut se passer.

(*L'Ecole et la Famille.*)

### ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

#### DICTÉE

Lorsque vous rencontrez un ivrogne, gardez dans votre mémoire le souvenir de ce que vous lui entendez dire et promettez-vous de ne jamais lui ressembler. Que lui reste-t-il de l'homme ? Il prononce des paroles sans suite ; il marche en chancelant. Il se retient au mur pour ne pas tomber, quelquefois même il roule dans la boue.

Le malheureux que vous voyez étendu

sans mouvement a peut-être une femme, des enfants qui meurent de faim en l'attendant à la maison. Il a bu au cabaret le salaire de plusieurs jours de travail, et si, à son retour, on lui demande du pain, il répond par des coups aux lamentations des siens.

EXERCICES.—1o Par quelle autre express on pourrait-on remplacer : "Il prononce des paroles sans suite" ?

2o Trouver des synonymes de " salaire ".

3o Conjuguer le verbe "perdre" au présent de l'indicatif, au passé défini, au passé du subjonctif.

4o Analyser grammaticalement et logiquement : "Le malheureux que vous voyez a des enfants qui meurent de faim."

#### Problème

Un père boit pour \$104 par an. Son fils vient de naître. Il cesse cette dépense inutile et en réserve le montant pour son enfant quand il aura 20 ans. Quelle somme reviendra alors à ce dernier ?

(La Tempérance)

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE

#### PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Un entrepôt contient 1450 balles de coton, pesant 947088 livres ; le stock comprend des balles de 528 livres et d'autres de 832 livres. Trouvez le nombre de balles de chaque espèce.

*Solution* : Si les 1450 balles étaient de 528 livres, le poids total serait  $528 \text{ livres} \times 1450 = 765600 \text{ livres}$ .

Mais le poids total est de 947088 livres ou  $(947088 - 765600 =)$ , 181488 livres de plus.

Cette différence de 181488 livres provient de ce qu'on a compté toutes les balles comme étant de 528, tandis qu'il y en avait un certain nombre de balles de 832 livres ;, chaque balle de 832 livres remplacée par une balle de 528 a occasionné une diminution de,  $(832 - 528 =)$  304 livres dans le poids total.

$181488 \div 304 = 597$  balles de 832 livres. *Rép.*

$1450 - 597 = 853$  balles de 528 livres. *Rép.*

*Autrement* : Si les 1450 balles étaient de 832 livres, le poids total serait de  $832 \times 1450 = 1206400 \text{ livres}$ .

Mais le poids total est de 947088 livres ou,  $(1206400 - 947088 =)$ , 259312 livres de moins.

Cette différence de 259312 livres provient de ce qu'on a compté toutes les balles comme étant de 832 livres ; chaque balle de 528 livres remplacée par une balle de 832 livres a occasionné une augmentation de,  $(832 - 528 =)$ , 304 livres dans le poids total.

$259312 \div 304 = 853$  balles de 528 livres. *Rép.*

$1450 - 853 = 597$  balles de 832 livres. *Rép.*

2. La différence de deux nombres est 19223, le quotient de leur division est 247, et le reste 35. Quels sont ces deux nombres ?

*Solution* :  $19223 - 35 = 19188$ , la différence diminuée du reste. Cette différence contient le diviseur 1 fois de moins que le nombre lui-même ; donc le quotient de la différence divisée par le diviseur =  $247 - 1 = 246$ .

$19188 \div 246 = 78$ , le petit nombre. *Rép.*

$19223 + 78 = 19301$ , le grand nombre. *Rép.*

3. On a payé \$3325.76 pour un certain nombre de verges de drap de deux qualités. Une verge de la première qualité vaut \$3.42 et 7 verges de cette qualité valent autant que 9 verges de l'autre. Combien a-t-on acheté de verges de drap de chaque qualité, et combien de verges en tout si l'on en a pris autant de l'une que de l'autre ?

*Solution* :  $\$3.42 \times 7 = \$23.94$ , le coût de 7 verges de la 1ère qualité.

$\$23.94 \div 9 = \$2.66$ , le prix d'une verge de la 2ème qualité.

$\$3.42 + \$2.66 = \$6.08$ , le prix de deux verges de drap, — une de chaque qualité.

$\$3325.76 \div \$6.08 = 547$  verges de chaque qualité. *Rép.*

$547 \times 2 = 1094$  verges en tout. *Rép.*

4. Un marchand a acheté 435 objets de deux qualités différentes. En les revendant, il gagne \$3.60 sur chaque objet de la première qualité et perd \$2.40 sur chaque objet de la deuxième qualité. Quel est le nombre des objets de chaque qualité, s'il n'y a eu, dans l'ensemble, ni gain, ni perte ?

*Solution* :  $\$3.60 \times 435 = \$1566$ , le gain qu'il aurait réalisé s'il avait gagné \$3.60 sur chacun des 435 objets. Chaque objet vendu à \$2.40 de perte au lieu de \$3.60 de gain diminue le gain total de  $\$3.60 + \$2.40 = \$6$ .  $\$1566 \div \$6 = 261$  objets vendus à \$2.40 de perte. *Rép.*

$435 - 261 = 174$  objets vendus à \$3.60 de gain. *Rép.*

*Autrement* :  $\$2.40 \times 435 = \$1044$ , la perte qu'il aurait subie s'il avait perdu \$2.40 sur chacun des 435 objets.

Chaque objet vendu à \$3.60 de gain au lieu de \$2.40 de perte diminue la perte totale de  $\$2.40 + \$3.60 = \$6$ .

$\$1044 \div \$6 = 174$  objets vendus à \$3.60 de gain. *Rép.*

$435 - 174 = 261$  objets vendus à \$2.40 de perte. *Rép.*

5. Un ménage a dépensé \$801.36 dans les 7 premiers mois de l'année. De combien faut-il diminuer la dépense de chaque jour pour que le total ne soit que de \$1206.81 ? L'année n'est pas bissextile, et les mois sont comptés avec le nombre de jours qu'ils ont réellement.

*Solution* : Jan. 31 + fév. 28 + mars 31 + avril 30 + mai 31 + juin 30 + juillet 31 = 212 jours.

$\$801.36 \div 212 = \$3.78$ , la dépense de chaque jour pendant les 7 premiers mois.

$\$1206.81 - \$801.36 = \$405.45$ , montant à dépenser dans les 5 derniers mois, août 31 + sept. 30 + oct. 31 + nov. 30 + déc. 31 = 153 jours jusqu'à la fin de l'année.

$\$405.45 \div 153 = \$2.65$ , la dépense journalière pendant les 5 derniers mois.

$\$3.78 - \$2.65 = \$1.13$ , montant de la diminution. *Rép.*

6. Un horloger a acheté 346 montres pour \$25950. Combien doit-il revendre la montre s'il désire gagner sur 7 montres le prix de vente d'une montre. Quel sera son gain sur 1 montre et quel sera son gain sur toute la quantité ?

*Solution :*

$\$25950 \div 346 = \$75$ , le coût d'une montre.

$\$75 \times 7 = \$525$ .

$\$25 \div 6 = 87.50$ , le prix de vente d'une montre. *Rép.*

$\$87.50 - \$75 = \$12.50$ , le gain sur 1 montre. *Rép.*

$\$12.50 \times 346 = \$4325$ , le gain total. *Rép.*

## PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un entrepreneur engage un nombre d'hommes suffisant pour terminer un certain ouvrage en 84 jours pourvu que l'ouvrage d'une journée de chaque ouvrier soit la moyenne ordinaire de l'ouvrage d'un bon ouvrier; il se trouve que parmi les ouvriers un fait  $\frac{1}{6}$  de moins que la moyenne, un deuxième  $\frac{1}{7}$  de moins et un troisième  $\frac{1}{9}$  de moins, tandis qu'un quatrième fait  $\frac{1}{8}$  de plus que la moyenne, et un cinquième  $\frac{1}{9}$  de plus. Le 84<sup>ème</sup> jour l'entrepreneur engage 17 autres hommes pour que l'ouvrage soit fini à temps. Si, pour terminer dans le temps voulu, les 17 ouvriers doivent prolonger la journée, dites de quelle fraction; si au contraire l'ouvrage est achevé avant la fin de la journée indiquez la fraction de la journée qui reste.

*Solution :*  $\frac{1}{6} \times 84 =$  perte de 14 jours d'un ouvrier,

$\frac{1}{7} \times 84 =$  perte de 12 jours d'un ouvrier;

$\frac{1}{9} \times 84 =$  perte de 9 $\frac{1}{3}$  jours d'un ouvrier.

Perte totale: 14 jrs + 12 jrs + 9 $\frac{1}{3}$  jrs = 35 $\frac{1}{3}$  jrs d'un ouvrier.

$\frac{1}{8} \times 84 =$  gain de 10 $\frac{1}{2}$  jours d'un ouvrier.

$\frac{1}{10} \times 84 =$  gain de 8 $\frac{2}{5}$  jours d'un ouvrier,

Gain total 10 $\frac{1}{2}$  jours + 8 $\frac{2}{5}$  jours = 18 $\frac{6}{10}$  jours d'un ouvrier.

35 $\frac{1}{3}$  jours - 18 $\frac{6}{10}$  jours = 16 $\frac{13}{30}$  jours de perte.

16 $\frac{13}{30} \div 17 = \frac{493}{30} \div 17 = \frac{29}{30}$  de jour, ce qu'il faut pour finir.

$\frac{30}{30} - \frac{29}{30} = \frac{1}{30}$ .

L'ouvrage est terminé avant la fin de la 84<sup>ème</sup> journée; il reste  $\frac{1}{30}$  de jour. *Rép.*

2. B peut courir un mille dans 6 minutes  $\frac{1}{3}$ . Dans une course d'un mille, A part 10 secondes avant B et le devance au but, de 16 perches. Quelles auraient été les positions relatives des coureurs à la fin de la course, si B était parti 9 secondes avant A ?

*Solution* : Dans 1 mille il y a 320 perches.

16 perches =  $\frac{16}{320} = \frac{1}{20}$  d'un mille.

$\frac{20}{20} - \frac{1}{20} = \frac{19}{20}$  d'un mille, ce que B parcourt avant qu'A ait atteint le but.

1 mille =  $6\frac{1}{3}$  minutes =  $\frac{19}{3}$  de minute.

$\frac{19}{20}$  d'un mille =  $\frac{19}{20}$  de  $\frac{19}{3}$  de minute =  $\frac{361}{60}$  de minute = 361 secondes.

A avait couru pendant 10 secondes avant le départ de B et il a couru 361 secondes pendant que B faisait les  $\frac{19}{20}$  d'un mille ; ainsi A a mis 10 secondes + 361 secondes = 371 secondes à courir 1 mille. B met 6 minutes  $\frac{1}{3}$  = 380 secondes à courir 1 mille.

380 — 371 = 9 secondes, l'avance de A sur B dans une course d'un mille lorsque les deux partent au même instant. Si on retarde le départ d'A de 9 secondes il est évident que les deux coureurs arriveront au but au même instant. *Rép.*

3. Partagez \$1246 entre A, B, C et D, de telle sorte que la part d'A soit égale aux  $\frac{3}{10}$  de D, la part de C égale aux  $\frac{3}{10}$  de celle d'A et la part de B égale à la somme des parts d'A et de C.

*Solution* : Soit  $\frac{10}{100}$  la part de D ;

Alors  $\frac{3}{10}$  de la part de D = la part d'A ;

et  $\frac{3}{10}$  des  $\frac{3}{10}$  de la part de D =  $\frac{9}{100}$  de la part de D = la part de C ;

$\frac{3}{10}$  de la part de D +  $\frac{9}{100}$  de la part de D =  $\frac{39}{100}$  de la part de D = la part de B.

$\frac{10}{100}$  de la part de D = la part de D ;

$\frac{3}{10}$  de la part de D = la part d'A ;

$\frac{9}{100}$  de la part de D = la part de C ;

$\frac{39}{100}$  de la part de D = la part de B ;

$(\frac{10}{100} + \frac{3}{10} + \frac{9}{100} + \frac{39}{100})$  de la part de D =  $\frac{178}{100}$  de la part de D = \$1246.

$\frac{100}{100}$  de la part de D = 1246  $\times \frac{100}{178} = 7 \times 100 =$  \$700 part de D. *Rép.*

$\frac{3}{10}$  de \$700 = 3  $\times$  \$70 = \$210, part d'A. *Rép.*

$\frac{9}{100}$  de \$700 = 9  $\times$  \$7 = \$63, part de C. *Rép.*

$\frac{39}{100}$  de \$700 = 39  $\times$  \$7 = \$273, part de B. *Rép.*

4 Une personne qui demeure à la campagne se rend en ville, en voiture, à raison de  $8\frac{1}{4}$  milles à l'heure. Après un repos de 35 minutes, elle revient à sa demeure, à pied, à raison de  $2\frac{3}{4}$  milles par heure. Si elle a été absente en tout 7 heures 20 minutes  $\frac{5}{11}$ , quelle distance a-t-elle parcourue lorsqu'elle s'est rendue en ville ?

*Solution* : Le trajet aller et retour a pris en tout 7 heures 20 minutes  $\frac{5}{11}$  — 35 minutes = 6 heures 45  $\frac{5}{11}$  minutes.

Pour faire 1 mille, en voiture, elle a mis 1 sur  $8\frac{1}{4}$  ou  $1 \div 8\frac{1}{4} = \frac{4}{33}$  d'heure, ou  $\frac{4}{33} \times 60 = \frac{4}{11} \times 20 = \frac{80}{11}$  de minute.

Pour faire 1 mille à pied, elle a mis 1 sur  $2\frac{3}{4}$  ou  $1 \div 2\frac{3}{4} = \frac{4}{11}$  d'heure ou  $\frac{4}{11} \times 60 = \frac{240}{11}$  de minute.

Ainsi si la distance avait été de 1 mille, le trajet aller et retour aurait pris  $\frac{80}{11} + \frac{240}{11} = \frac{320}{11}$  de minute.

Chaque  $\frac{320}{11}$  de minute représente une distance de 1 mille; 6 heures 45  $\frac{5}{11}$  minutes =  $405\frac{5}{11}$  minutes =  $\frac{4460}{11}$  de minute.

$$\frac{4460}{11} \div \frac{320}{11} = 4460 \div 320 = 13\frac{15}{16} \text{ milles. } \textit{Rép}$$

5. Un homme légua les  $\frac{5}{12}$  de ce qu'il possédait à un de ses fils, la  $\frac{1}{2}$  du reste à un autre et le reste à sa femme; la différence entre les parts des fils était de \$2349. Trouvez la part de la veuve.

*Solution* :  $\frac{12}{12} - \frac{5}{12} = \frac{7}{12}$  le 1er reste.

$\frac{1}{2}$  de  $\frac{7}{12} = \frac{7}{24}$  la part du 2nd fils.

$\frac{7}{12} - \frac{7}{24} = \frac{7}{24}$  la part de la veuve.

Où l'autre  $\frac{1}{2}$  de  $\frac{7}{12} = \frac{7}{24}$ , la part de la veuve.

$$\frac{5}{12} - \frac{7}{24} = \$2349.$$

$$\frac{10}{24} - \frac{7}{24} = \$2349.$$

$$\frac{3}{24} = \$2349.$$

$$\frac{1}{24} = \$2349 \div 3$$

$$\frac{7}{24} = (\$2349 \div 3) \times 7 = \$783 \times 7 = \$5481, \text{ la part de la veuve.}$$

*Rép.*

6. Si, avec une livre de fil on fabrique 3 verges de toile de 1 verge et  $\frac{1}{4}$  de large, combien faudrait-il de livres de fil pour faire 90 verges de toile de  $\frac{1}{2}$  verge de large ?

*Solution* :  $3 \times 1\frac{1}{4} = 3 \times \frac{5}{4} = \frac{15}{4}$  de verge carrée.

$$90 \times \frac{1}{2} = 45 \text{ verges carrées.}$$

$$45 \div \frac{15}{4} = 45 \times \frac{4}{15} = 3 \times 4 = 12 \text{ livres. } \textit{Rép.}$$

7. Un réservoir est pourvu de 3 robinets; le premier peut le remplir en 3 heures, le 2e en 2 heures et le 3e peut le vider en 1 heure 24 minutes. Si lorsque le réservoir est vide, on ouvre les 3 robinets au même instant, dans combien d'heures le réservoir sera-t-il plein ?

*Solution* : Dans 1 heure le 1er remplira  $\frac{1}{3}$  du réservoir, le 2e,  $\frac{1}{2}$  du réservoir et le 3e, videra 1 sur  $1\frac{2}{5}$ , ou  $1 \div 1\frac{2}{5} = 1 \times \frac{5}{7} = \frac{5}{7}$  du réservoir.

$\frac{1}{3} + \frac{1}{2} - \frac{5}{7} = \frac{14}{42} + \frac{21}{42} - \frac{30}{42} = \frac{35}{42} - \frac{30}{42} = \frac{5}{42}$ , la partie du réservoir qui serait remplie, au bout de 1 heure, si les 3 robinets coulaient ensemble

$$\frac{5}{42} = 1 \text{ heure.}$$

$$\frac{42}{42} = 1 \times \frac{42}{5} = 8 \text{ heures } \frac{2}{5}. \textit{ Rép.}$$

8. Une maison et un terrain ont coûté \$8400; trouvez le prix de chaque immeuble si  $\frac{1}{4}$  du coût de la maison égale  $\frac{1}{3}$  du coût du terrain.

*Solution* :  $\frac{1}{4}$  du coût de la maison =  $\frac{1}{3}$  du coût du terrain

$$\frac{1}{4} \text{ du coût de la maison} = \frac{1}{3} \times 4 = \frac{4}{3} \text{ du coût du terrain.}$$

Ainsi la maison a coûté  $\frac{4}{3}$  du coût du terrain.

$\frac{3}{3}$  du coût du terrain = le coût du terrain,  
 $\frac{4}{3}$  " " " = le coût de la maison,  
 $\frac{7}{3}$  " " " = le coût du terrain et de la maison = \$8400,  
 $\frac{3}{3}$  " " " =  $\$8400 \div \frac{7}{3} = \$8400 \times \frac{3}{7} = \$3600$ , le coût du terrain. *Rép.*

$\frac{4}{3}$  " " " =  $\$3600 \times \frac{4}{3} = \$4800$ , le coût de la maison.

*Autrement* :  $\frac{1}{3}$  du coût du terrain =  $\frac{1}{4}$  du coût de la maison,

$\frac{3}{3}$  du coût du terrain =  $\frac{1}{4} \times 3 = \frac{3}{4}$  du coût de la maison.

Ainsi le terrain a coûté les  $\frac{3}{4}$  du prix de la maison.

$\frac{4}{4}$  du coût de la maison = le coût de la maison,

$\frac{3}{4}$  du coût de la maison = le coût du terrain.

$\frac{7}{4}$  du coût de la maison = le coût de la maison et du terrain = \$8400,

$\frac{4}{4}$  " " " " =  $\$8400 \times \frac{4}{7} = \$4800$ , le prix de la maison

*Rép.*

$\frac{3}{4}$  " " " " =  $\frac{3}{4}$  de \$4800 = \$3600, le prix du terrain.

*Rép.*

*Autrement* : Soit \$1, le  $\frac{1}{3}$  du prix du terrain,

alors \$1, le  $\frac{1}{4}$  du prix de la maison,

et \$3, le prix du terrain,

et \$4, le prix de la maison,

et  $\$3 + \$4 = \$7$ , le prix des deux.

Ainsi le terrain a coûté les  $\frac{3}{7}$  de toute la somme =  $\frac{3}{7}$  de \$8400 = \$3600. *Rép.*

Ainsi la maison a coûté les  $\frac{4}{7}$  de toute la somme =  $\frac{4}{7}$  de \$8400 = \$4200. *Rép.*

## RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Les droits de douane sur les haches sont de \$2 par douzaine et de 10% sur la valeur. Sur une quantité de haches importées, un marchand paye \$56 en droits, le droit spécifique étant de \$24 de plus que le droit sur la valeur. On demande combien de douzaines de haches furent importées ; le prix coûtant d'une hache ; le prix de vente d'une hache pour réaliser un bénéfice de 25% sur le coût total.

*Solution* :  $(\$56 - \$24) \div 2 = \$32 \div 2 = \$16$ , les droits sur la valeur.

$\$56 - \$16 = \$40$ , les droits spécifiques.

$\$40 \div \$2 = 20$  douzaines de haches. *Rép.*

$\$16 \div 0.10 = \$160$ , coût des 20 douzaines de haches.

$\$160 \div 240 = \$0.66\frac{2}{3}$ , le prix coûtant d'une hache.

$\$160 + \$56 = \$216$ .

$\$216 \times 1.25 = \$270$ , le coût total augmenté de 25%.

$\$270 \div 240 = \$1.12\frac{1}{2}$ , le prix de vente d'une hache avec 25% de bénéfice. *Rép.*

2. J'achète des 5% à 5 $\frac{1}{8}$  % au-dessous du pair avec courtage  $\frac{1}{8}$ . Comment le placement me rapporte-t-il pour cent.

*Solution* :  $\$100 - \$5\frac{1}{8} = \$94\frac{7}{8}$ , le coût d'une obligation sans le courtage.

$\$94\frac{7}{8} + \frac{1}{8} = \$95$ , le coût réel d'une obligation.

$\$5 \div \$95 = \$0.05\frac{5}{19} = 5\frac{5}{19}\%$ . *Rép.*

3. Si 125 hommes, travaillant 12 heures par jour pendant 4 jours, creusent un fossé de 100 verges de long, 20 verges de large et 4 *pieds* de profond, combien d'hommes, travaillant 7 $\frac{1}{2}$  heures par jour pendant 3 jours, faudrait-il pour creuser un fossé de 500 verges de long, 8 verges de large et 6 *pieds* de profond ?

*Solution* : 100 verges de long, 20 verges de large = 300 *pieds* de long et 60 *pieds* de large.

500 verges de long, 8 verges de large = 1500 *pieds* de long et 24 *pieds* de large.

125 hommes, 4 jrs, 12 hrs par jour, 300 p. de long, 60 p. de large, 4 p. de profond.

? hommes, 3 jrs, 7 $\frac{1}{2}$  hrs par jour 1500, p. de long, 24 p. de large, 6 p. de profond.

$$\frac{125 \times 4 \times 12 \times 2 \times 1500 \times 24 \times 6}{3 \times 15 \times 300 \times 60 \times 4} = 800 \text{ hommes. } \textit{Rép.}$$

4. Si j'achète les  $\frac{2}{3}$  de 4 verges $\frac{1}{2}$  de drap pour \$0.65 et que je vende  $\frac{1}{5}$  de 1 verge  $\frac{1}{2}$  pour \$0.24, à quel prix par verge dois-je vendre le reste pour réaliser un gain de 20% sur le tout ?

*Solution* :  $\$0.65 \times \$1.20 = \$0.78$ , somme totale à recevoir.

$\$0.78 - \$0.24 = \$0.54$ , ce qui reste à recevoir.

$\frac{2}{3}$  de 4 $\frac{1}{2}$  =  $\frac{2}{3}$  de  $\frac{9}{2}$  = 3 verges, la quantité achetée.

$\frac{1}{5}$  de 1 $\frac{1}{2}$  =  $\frac{1}{5}$  de  $\frac{3}{2}$  =  $\frac{3}{10}$  de verge, la 1ère vente.

3 verges —  $\frac{3}{10}$  de verge = 2.7 verges.

$\$0.54 \div 2.7 = \$0.20$ , prix de vente d'une verge. *Rép.*

5. Un agent reçoit de A, 125 barils de farine, de B, 150 barils et de C, 225 barils. Après inspection il constate que la farine fournie par A est supérieure de 10% à celle fournie par B et que celle fournie par C est supérieure de 5 $\frac{1}{11}$ % à celle fournie par A. Il vend le tout à \$7 le baril et déduit sa commission à 4%. Combien doit-il remettre à A, à B et à C ?

*Solution* :  $125 + 150 + 225 = 500$  barils en tout.

$\$7 \times 500 = \$3500$ , la recette totale.

$\$3500 \times 0.04 = \$140$ , la commission.

$\$3500 - \$140 = \$3360$ , la somme à distribuer entre A, B et C.

A  $125 \times 1.10 = 137.5$  barils.

B  $150 \times 1 = 150$  barils.

C  $225 \times 1.10 \times 1.05\frac{5}{11} = 261$  barils.

$137.5 + 150 + 261 = 548.5$  barils.

$(\$3360 \div 548.5) \times 137.5 = (\$3360 \times 137.5) \div 548.5 = \$842.30$ , la part d'A. *Rép.*

$(\$3360 \div 548.5) \times 150 = (\$3360 \times \$150) \div 548.5 = \$918.87$ ,  
la part de B. *Rép.*

$\$3360 - (\$842.30 + \$918.87) = \$3360 - \$1761.17 = \$1598.83$ ,  
la part de C. *Rép.*

6. Un certain nombre d'ouvriers et d'apprentis reçoivent pour un jour de travail, les ouvriers \$2.25, les apprentis 1.50, en tout \$93. S'il y avait 6 ouvriers et 7 apprentis de plus les ouvriers et les apprentis auraient reçu collectivement la même somme; combien y avait-il d'ouvriers et combien d'apprentis ?

*Solution* : 6 ouvriers de plus augmenteraient la somme totale de  $\$2.25 \times 6 = \$13.50$ .

7 apprentis de plus augmenteraient la somme totale de  $\$1.50 \times 7 = \$10.50$ .

$$\$93 + \$13.50 + \$10.50 = \$117.$$

$$\$117 \div 2 = \$58.50.$$

$$\$58.50 \div \$2.25 = 26 \text{ ouvriers en dernier lieu.}$$

$$26 - 6 = 20 \text{ ouvriers. } \textit{Rép.}$$

$$\$58.50 \div \$1.50 = 39 \text{ apprentis en dernier lieu.}$$

$$39 - 7 = 32 \text{ apprentis. } \textit{Rép.}$$

*Autrement* : Avec 6 ouvriers et 7 apprentis de plus, la somme allouée aux ouvriers se trouve augmentée de  $(\$13.50 - \$10.50 =) \$3$  de plus que la somme allouée aux apprentis; avec cette augmentation de \$3. les ouvriers reçoivent autant que les apprentis.

Ainsi la différence entre la somme totale payée aux ouvriers et celle payée aux apprentis est de \$3.

$$(\$93 - \$3) \div 2 = \$90 \div 2 = \$45, \text{ la part des ouvriers.}$$

$$\$45 + \$3 = \$48, \text{ la part des apprentis.}$$

$$\$45 \div \$2.25 = 20 \text{ ouvriers. } \textit{Rép.}$$

$$\$48 \div \$1.50 = 32 \text{ apprentis. } \textit{Rép.}$$

7. A commence le commerce avec un capital de \$3200; au bout de 3 mois B se met en société avec A et place \$2400; trois mois plus tard, C est admis et place \$1600. A quelle fraction du gain chaque associé a-t-il droit, à la fin de l'année ?

$$\$3200 \times 12 = \$38400.$$

$$\$2400 \times 9 = 21600,$$

$$\$1600 \times 6 = 9600.$$

$$\$38400 + \$21600 + \$9600 = \$69600.$$

$$\text{A a droit à } \frac{38400}{69600} = \frac{16}{29} \text{ du gain. } \textit{Rép.}$$

$$\text{B a droit à } \frac{21600}{69600} = \frac{9}{29} \text{ du gain. } \textit{Rép.}$$

$$\text{C a droit à } \frac{9600}{69600} = \frac{4}{29} \text{ du gain. } \textit{Rép.}$$

8. Une terre a coûté  $3\frac{3}{4}$  fois le prix d'une maison; si on vend la maison à 10% de perte et la terre à  $7\frac{1}{7}\%$  de gain, le produit total des

deux ventes est de \$3993.30. Trouvez le coût et le prix de vente de chaque immeuble.

*Solution* : Soit \$1, le coût de la maison, alors \$3.75, le coût de la terre.

\$1 - \$0.10 = \$0.90, le prix de vente de la maison ;

\$3.75  $\times$  1.07 $\frac{1}{7}$  = \$4.0178 $\frac{1}{7}$ , le prix de vente de la terre ;

\$0.90 + \$4.0178 $\frac{1}{7}$  = \$4,9178 $\frac{1}{7}$ , le prix de vente des deux immeu-

bles. \$3993.30  $\div$  \$4.9178 $\frac{1}{7}$  = \$812, le coût de la maison. *Rép.*

\$812  $\times$  3 $\frac{3}{4}$  = \$3045, le coût de la terre. *Rép.*

812  $\times$  0.90 = \$730.80, le prix de vente de la maison. *Rép.*

\$3045  $\times$  1.07 $\frac{1}{7}$  = \$3262.50, prix de vente de la terre. *Rép.*

### ALGÈBRE

1.  $(a + b)(a + c) = a^2 + ab + ac + bc = a^2 + (b + c)a + bc$ .

Ainsi le produit est composé du carré d' $a$  plus le produit d' $a$  par la somme de  $b$  et  $c$ , plus le produit de  $b$  et  $c$ .

2.  $(a + 5)(a + 2) = a^2 + 7a + 10$ .

3. Quels sont les facteurs de  $a^2 + 23a + 132$  ? *Rép.*  $(a + 12)$   
 $(a + 11)$ .

4. Quels sont les facteurs de  $a^2 + 12a + 11$  ? *Rép.*  $(a + 11)$   
 $(a + 1)$ .

5. Quels sont les facteurs de  $a^2 + 7a + 6$  ? *Rép.*  $(a + 6)(a + 1)$ .

6.  $(a + 7)(a - 5) = a^2 + 2a - 35 = a^2 + (7 - 5)a + 7 \times 5$ .

7.  $(a + b)(a - c) = a^2 + ab - ac - bc = a^2 + (b - c)a - bc$ .

8.  $(a + 12)(a - 9) = ?$  *Rép.*  $a^2 + 3a - 108$ .

9.  $(a + 12)(a - 11) = ?$  *Rép.*  $a^2 + a - 132$ .

10.  $(a + 5)(a - 7) = a^2 - 2a - 35 = a^2 + (5 - 7)a - 35$ .

11.  $(a + 11)(a - 12) = ?$   $a^2 - a - 132$ .

12. Quels sont les facteurs de  $a^2 + 49a + 600$  ? *Rép.*  $(a + 25)$   
 $(a + 24)$ .

13. Quels sont les facteurs de  $a^2 + a - 600$  ? *Rép.*  $(a + 25)$   
 $(a - 24)$ .

14. Quels sont les facteurs de  $a^2 - a - 600$  ? *Rép.*  $(a - 25)$   
 $(a + 24)$ .

15. Quatre jeunes écoliers se partagent un panier contenant 147 pommes. Le premier en prend un certain nombre ; le second prend un nombre égal aux  $\frac{2}{3}$  du 1er ; le 3e autant que les  $\frac{3}{4}$  du 1er et du 2e réunis ; alors il en reste au 4e, 3 de moins que le 3e en a pris. Trouvez la part de chacun.

*Solution* : Soit  $3x$  la part du 1er ; alors  $\frac{2}{3}$  de  $3x$ , ou  $2x$ , la part du 2e ;  $\frac{3}{4}$  de  $3x + 2x = \frac{3}{4}$  de  $5x = \frac{15x}{4}$ , la part du 3e ;  $\frac{15x}{4} - 3$ , la part du 4e.

$$3x + 2x + \frac{15x}{4} + \frac{15x}{4} - 3 = 147.$$

$$12x + 8x + 15x + 15x - 12 = 588.$$

$$50x = 588 + 12 = 600.$$

$$x = \frac{600}{50} = 12.$$

$3x = 3 \times 12 = 36$ , la part du 1er. *Rép.*  $2x = 2 \times 12 = 24$ , la part du 2e,  $\frac{15x}{4} = \frac{15 \times 12}{4} = 45$ , la part du 3e. *Rép.*  $45 - 3 = 42$ , la part du 4e. *Rép.*

16. Il y a huit ans, la somme des âges de deux fils était le quart de l'âge de leur père ; l'un a quatre ans de plus que l'autre et la somme de leurs âges actuels est les  $\frac{3}{5}$  de celui de leur père. Trouvez l'âge des deux enfants.

*Solution* : Soit  $x$  l'âge du plus jeune il y a 8 ans ; alors  $x + 8$  l'âge du plus jeune maintenant.

$$x + 4, \text{ l'âge du plus vieux il y a 8 ans et } x + 4 + 8 = x + 12,$$

l'âge du plus vieux maintenant.

$$4(x + x + 4) = 8x + 16, \text{ l'âge du père il y a 8 ans et } 8x + 16 + 8 = 8x + 24, \text{ l'âge du père maintenant.}$$

$$3 \frac{(8x + 24)}{5} = x + 8 + x + 12.$$

$$3(8x + 24) = 5x + 40 + 5x + 60.$$

$$24x + 72 = 5x + 40 + 5x + 60.$$

$$24x - 5x - 5x = 40 + 60 - 72 = 28.$$

$$14x = 28.$$

$$x = \frac{28}{14} = 2.$$

$$x + 8 = 2 + 8 = 10 \text{ ans, l'âge du plus jeune. } \textit{Rép.}$$

$$x + 12 = 2 + 12 = 14 \text{ ans, l'âge de l'ainé. } \textit{Rép.}$$

$$17. \frac{3x-4}{a} = 2 - 3a^{-1}$$

$$3x - 4 = 2a - 3a^0 = 2a - 3.$$

$$3x = 2a - 3 + 4 = 2a + 1.$$

$$x = \frac{2a+1}{3} \textit{ Rép.}$$

$$18. x + y = a.$$

$$x - y = b.$$

$$2x = a + b.$$

$$x = \frac{a+b}{2}. \textit{ Rép.}$$

$$2y = a - b.$$

$$y = \frac{a-b}{2}. \textit{ Rép.}$$

$$19. (1) ax + by = ab.$$

$$(2) 2ax + 3by = \frac{5ab}{2}.$$

Chassant le dénominateur dans 2 ou :

$$(3) 4ax + 6by = 5ab.$$

Multipliant (1) par 4 on a :

$$(4) 4ax + 4by = 4ab.$$

Soustrayant (4) de (3) on a :

$$2by = ab$$

$$y = \frac{ab}{2b} = \frac{a}{2}. \text{ Rép.}$$

Substituant  $\frac{a}{2}$  la valeur d' $y$  à  $y$  dans (1) on a :

$$(1) ax + \frac{ab}{2} = ab.$$

Chassant le dénominateur 2 on a :

$$(5) 2ax + ab = 2ab.$$

Divisant (5) par  $a$  on a :

$$(6) 2x + b = 2b.$$

$$2x = 2b - b = b.$$

$$x = \frac{b}{2}. \text{ Rép.}$$

20. Si on ajoute 11 au numérateur d'une fraction elle sera égale à 2; mais si on ajoute 7 au numérateur et qu'on double le dénominateur elle sera égale à  $\frac{3}{4}$ . Trouvez la fraction.

*Solution* : Soit  $\frac{x}{y}$ , la fraction.

$$(1) \frac{x+11}{y} = 2.$$

$$(2) \frac{x+7}{2y} = \frac{3}{4}.$$

Chassant les dénominateurs en multipliant (1) par  $y$  et (2) par  $4y$  on a :

$$(3) x + 11 = 2y.$$

$$\text{et } (4) 2x + 14 = 3y.$$

Multipliant (3) par (2) on a : (5)  $2x + 22 = 4y$ .

Soustrayant (4) de (5) on a : (6)  $8 = y$  ou  $y = 8$ . *Rép.*

Substituant 16 la valeur de  $2y$  à

$2y$  dans (3) on a : (3)  $x + 11 = 16$ .

D'où (7)  $x = 16 - 11 = 5$ . *Rép.*

et  $\frac{x}{y} = \frac{5}{8}$ . *Rép.*

21. Trouvez la somme des dix premiers termes de la série :

$$\frac{m-1}{m} + \frac{m-2}{m} + \frac{m-3}{m} + \dots$$

*Solution* : A l'inspection nous constatons que c'est une progression arithmétique décroissante ; que la différence ou  $d = \frac{1}{m}$ .

Nous avons  $a$  le 1er terme  $= \frac{m-1}{m}$  ; la formule pour trouver la somme des termes  $m$  d'une progression arithmétique est  $S = \frac{(a+l)d}{2}$ . Il nous manque  $l$  ou le dernier terme : la formule pour  $l$  dans une progression décroissante, est  $l = a - (n-1)d$  :

$$\text{donc } l = \frac{m-1}{m} - (10-1)\frac{1}{m} = \frac{m-1}{m} - \frac{9}{m} = \frac{m-10}{m}.$$

$$S = \left( \frac{m-1}{m} + \frac{m-10}{m} \right) \frac{10}{2} = \frac{(2m-11)5}{m}. \text{ Rép.}$$

22. Le périmètre d'un rectangle surpasse de 4 pouces le périmètre d'un carré, et cependant la surface du carré surpasse de 4 pouces carrés celle du rectangle.

Trouvez les dimensions du rectangle, si le carré a 110 pouces de côté.

*Solution* :  $110^2 = 12100$  pouces carrés, surface du carré.  
 $12100 - 4 = 12096$  pouces carrés, surface du rectangle.  
 $110 \times 4 = 440$  pouces linéaires, périmètre du carré.  
 $440 + 4 = 444$  pouces linéaires, périmètre du rectangle.  
 $444 \div 2 = 222$ , somme de la longueur et de la largeur du rectangle.  
 Soit  $2x$ , la différence entre la longueur et la largeur du rectangle ;  
 alors  $x$  la moitié de la différence.

$$(222 \div 2) + x = 111 + x, \text{ la longueur du rectangle.}$$

$$(222 \div 2) - x = 111 - x, \text{ la largeur du rectangle.}$$

$$(111 + x)(111 - x) = \text{la surface du rectangle} = 12096.$$

$$12321 - x^2 = 12096.$$

$$-x^2 = 12096 - 12321 = -225.$$

$$x^2 = 225.$$

$$x = \text{plus ou moins } 15.$$

$$111 + x = 111 + 15 = 126, \text{ la longueur du rectangle. } \textit{Rép.}$$

$$111 - x = 111 - 15 = 96, \text{ la largeur du rectangle. } \textit{Rép.}$$

## GÉOMÉTRIE

1. Les côtés adjacents d'un parallélogramme ont 120 et 231 pieds de longueur et la distance perpendiculaire entre les côtés les plus courts est de 77 pieds. Quelle est la distance perpendiculaire entre les autres côtés ?

*Solution* :  $120 \times 77 = 9240$ , surface du parallélogramme ;  $9240 \div 231 = 40$  pieds, la distance entre les autres côtés. *Rép.*

2. Les diagonales d'un parallélogramme ont 34 et 24 pieds et un des côtés a 25 pieds, quelle en est la surface ?

*Solution* : Les diagonales d'un parallélogramme le partagent en quatre triangles égaux en surface.

$$24 \div 2 = 12, \text{ un des côtés d'un des triangles ;}$$

$$34 \div 2 = 17, \text{ un autre des côtés du triangle ;}$$

$$25 \text{ le troisième côté de ce triangle.}$$

$$(12 + 17 + 25) \div 2 = 54 \div 2 = 27.$$

$$27 - 12 = 15.$$

$$27 - 17 = 10.$$

$$27 - 25 = 2.$$

$$27 \times 15 \times 10 \times 2 = 8100.$$

La racine carrée de  $8100 = 90$ , la surface du triangle donné,  $90 \times 4 = 360$  pieds carrés, la surface du parallélogramme. *Rép.*

3. Le loyer d'une terre en forme de trapèze, à \$10. l'acre, est de \$279.50. Si les côtés parallèles ont 17 chaînes 37 chaînons et 15 chaînes et 13 chaînons, quelle est la distance perpendiculaire entre ces côtés ?

*Solution* :  $\$279.50 \div 10 = 27.95$  acres, 279.5 chaînes carrées, surface du champ.

17 chaînes, 37 chaînons + 15 chaînes, 13 chaînons = 32.5 chaînes de longueur. *Rép.*

$(279.5 \times 2) \div 32.5 = 559 \div 32.5 = 17.2$  chaînes = 17 chaînes, 20 chaînons. *Rép.*

4.—Les diagonales d'un quadrilatère sont perpendiculaires l'une à l'autre, et elles sont dans le rapport de 3 à 5. Si la surface du quadrilatère est égale aux  $\frac{3}{4}$  d'une acre, trouvez la longueur de chaque diagonale.

*Solution* : Dans une acre il y a 4840 verges carrées;  $\frac{3}{4}$  de 4840 =  $3 \times 1210 = 3630$  verges carrées, surface du quadrilatère.

$(3 \times 5) \div 2 = 15 \div 2 = 7.5$  verges carrées, surface d'un quadrilatère, dont les diagonales auraient 3 et 5 verges.

*Les figures semblables sont entre elles comme les carrés de leurs lignes homologues.*

Soient  $x$  la grande diagonale et  $y$  la petite.

$$\frac{x^2}{5^2} = \frac{3630}{7.5} \text{ ou } \frac{x^2}{25} = \frac{3630}{7.5} \text{ ou } \frac{x^2}{25} = 484.$$

$$x^2 = 12100.$$

$x =$  la racine carrée de 12100 = 110 verges, la grande diagonale.

*Rép.*

$$\frac{y^2}{3^2} = \frac{3630}{7.5} \text{ ou } \frac{y^2}{9} = 484.$$

$$\frac{y}{3} = \text{la r. c. de } 484 = 22.$$

$y = 22 \times 3 = 66$  verges, la petite diagonale. *Rép.*

5. Une plaque carrée de métal a 9 pieds de côté. Dans cette plaque on découpe une plaque circulaire de 3 pieds 6 pouces de rayon. Trouvez la valeur du reste à \$0.29 le pied carré.

*Note.*— $Pi = \frac{22}{7}$ .

*Solution* :  $3.5^2 \times \frac{22}{7} = 12.25 \times \frac{22}{7} = 1.75 \times 22 = 38.5$ , la surface de la plaque circulaire.

$9^2 - 38.5 = 81 - 38.5 = 42.5$  pouces carrés, ce qui reste;  $42.5 \times 0.29 = \$12.32\frac{1}{2}$ . *Rép.*

6. La circonférence d'un cercle est de 220 pouces et la distance de A, un point extérieur, à O le centre est de 37 pouces. Trouvez la longueur de la tangente tirée de A à la circonférence. *Note.*— $Pi = \frac{22}{7}$ .

$220 \div \frac{22}{7} = 220 \times \frac{7}{22} = 10 \times 7 = 70$ , le diamètre du cercle.

$70 \div 2 = 35$  le rayon.

La tangente est perpendiculaire au rayon au point de contact.

$$37^2 - 35^2 = \text{tangente}^2.$$

$$1369 - 1225 = \text{tangente}^2.$$

$$144 = \text{tangente}^2.$$

tangente = la r. c. de 144 = 12. *Rép.*

7. Quel est le rayon d'un cercle dont la surface est égale à celle d'un hexagone régulier de 11 pouces de côté? *Note.*— $Pi = \frac{22}{7}$ .

*Solution* :  $11^2 \times 2.59808 = 121 \times 2.59808 = 314.36768$ .

$$314.36768 \div \frac{22}{7} = 314.36768 \times \frac{7}{22} = 100.02608.$$

La racine carrée de 100.02608 = 10. pouces, le rayon. *Rép.*

8. La contenance d'un vaisseau en forme de tronc de cône est 37 gallons. Trouvez la profondeur de ce vaisseau si les diamètres des bases ont un pied 4 pouces et un pied de longueur.

Note.—*Pi* = 3.1416.—*Supposons* : 1 gallon = 277.25 pouces cubes.

*Solution* : 1 pied 4 pouces = 16 pouces ; 1 pied = 12 pouces.  
 $[16^2 + 12^2 + (12 \times 16)] \cdot 7854 = 464.9568.$

$277.25 \times 37 = 10258.25$ , volume du tronc de cône en pouces.

$10258.25 \times 3 = 30774.75$  pouces cubes ; 3 fois le volume du tronc de cône.

$30774.75 \div 464.9568 = 66.19$  pouces de longueur, la profondeur du tronc de cône. *Rép.*

J. AHERN.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### POURQUOI DE LA TIRE A LA SAINTE-CATHERINE?

Est-ce bien à la sainte Catherine du 25 novembre que la vénérable Marguerite Bourgeoys ouvrit son école à Montréal?—Suites regrettables d'une erreur commise par un historien—Notes hagiographiques—Origine de la tire : son symbole.

"Les deux ouvrages dont vous me recommandiez la lecture il y a une couple de mois, je les ai lus, certes, avec grand profit et ils figureront désormais sur les rayons de ma bibliothèque, car j'ai résolu de l'enrichir chaque année d'un certain nombre de volumes sérieux qui soient de nature à m'instruire, à éclairer ou échauffer mon patriotisme et à affermir mes croyances religieuses."

Par cette parole, mon interlocuteur, un excellent jeune homme, faisait allusion au volume parfaitement documenté et bien écrit de "L'Instruction au Canada sous le régime français", par l'abbé Amédée Gosselin, et à celui de l'"Histoire du Canada", cours supérieur, par les Frères des Ecoles Chrétiennes, manuel fortement recommandé et d'une lecture attachante.

"J'ai trouvé l'Histoire du Canada si intéressante, continua mon jeune ami, que je la relis de nouveau ; je suis rendu à l'endroit où il est dit que la vénérable Marguerite Bourgeoys a ouvert sa première école le jour de la sainte Catherine, 30 avril 1658. N'y a-t-il pas là une faute d'impression ? La sainte Catherine, c'est le 25 novembre et non le 30 avril."

—Vous faites erreur, ami, vos connaissances hagiographiques, vos lectures de la vie des saints laissent trop à désirer ; et je vous dirai à ce sujet que si jamais vous réussissez à vous procurer, pour votre bibliothèque, la collection des Petits Bollandistes, vous ferez, à coup sûr, une belle acquisition. Plus d'une fois j'ai eu occasion de la consulter, notamment dans le but de vérifier, un jour, les dires d'un touriste européen à propos précisément d'une sainte Catherine, de sainte Catherine de Bologne.

Bien qu'il n'ait jamais été embaumé, le corps de cette illustre sainte, morte en 1463, a toujours été préservé de toute corruption. Il est assis depuis plus de 400 ans dans une chaise abbatiale et les religieuses Clarisses chargées d'en changer les vêtements aux jours de certaines grandes fêtes, sont touchées de la suave odeur qu'ils répandent. N'est-ce pas que voilà des détails qui intéressent ? Or, ils abondent dans les Petits Bollandistes.

Il n'est pas permis non plus d'ignorer l'immense influence qu'a exercée sainte Catherine de Sienna dont la fête se célèbre, chaque année, le 30 avril ; car de toutes parts, princes, évêques et cardinaux venaient la consulter. Et c'est bien le "30 avril" 1657 que la vénérable Bourgeoys a ouvert son école à Montréal. On peut aisément donner la raison du choix de cette date : le 30 avril au soir, n'est-ce pas l'ouverture du mois de Marie ? Et qui dira la dévotion à la Vierge des vierges de l'admirable fondatrice de la Congrégation Notre-Dame ? Et sainte Catherine de Sienna, que l'Eglise honore ce jour-là, ne la représente-t-on pas tenant un chapelet à la main et agenouillée aux pieds de la Vierge bénie à côté de saint Dominique, pour rappeler qu'après le fondateur de la dévotion au Rosaire, nulle n'a travaillé à la répandre avec autant d'efficacité que cette incomparable sainte. Le culte à la Reine du ciel de la vénérable Marguerite Bourgeoys, voilà, avec grande plausibilité, me semble-t-il, le motif qui lui inspira de choisir le 30 avril pour ouvrir à Montréal sa première école.

—Comment expliquer alors qu'un ouvrage aussi sérieux, aussi bien fait que "l'Instruction au Canada" enseigne, comme autrefois presque tout le monde, m'a-t-on dit, que l'ouverture de l'école en question se fit le "25 novembre" et non le 30 avril ?

—C'est ici le lieu de rappeler une page aussi instructive qu'amusante de notre éminent historien, l'honorable Thomas Chapais, page qui fait ressortir les conséquences tout à fait regrettables d'une erreur commise par un historien, car vraisemblablement cette erreur sera reproduite par nombre d'écrivains qui suivront.

L'article de M. Chapais parut dans la Nouvelle-France dès 1902, c'est-à-dire au berceau même de cette excellente revue ; il avait trait à une prétendue lettre que Montcalm mourant aurait adressée au brigadier Townshend et dont notre historien conteste l'authenticité. Un érudit à qui faisait défaut le sens de la critique historique, l'abbé Bois, en possession de cette lettre apocryphe, en aurait adressé une copie au R. P. Martin S.J., qui, le premier, dans un ouvrage paru en 1867, la lança dans le public.

Rien de divertissant comme cette revue faite par l'auteur de *l'Intendant Talon*, des écrivains qui, durant quarante ans, embottèrent le pas à la suite du P. Martin et au nombre desquels il se met lui-même en scène ; car en 1882, dans un article des *Nouvelles soirées Canadiennes*, M. Chapais, alors au début de sa brillante carrière d'historien, "y était allé lui aussi de sa petite phrase" au sujet de la fameuse lettre de Montcalm que, naturellement, il ne se fit pas faute de reproduire.

Pour le cas qui nous concerne, le grand coupable, c'est l'historien Faillon dont les ouvrages, nul ne l'ignore, furent publiés sous le voile de l'anonymat. Au tome 1er de sa "Vie de la Sœur Bourgeoys", on cite de la vénérable fondatrice ce passage relatif à son école : "J'y entrai le jour de Sainte-Catherine," que complète Faillon par cette date entre parenthèses : "(25 novembre 1657)". Comment ne pas admettre l'assertion d'un auteur dont la bonne foi était universellement reconnue ! Aussi enseignait-on un peu partout, il n'y a pas un quart de siècle, que l'usage de faire de la tire le 25 novembre venait de ce que cette date était le jour anniversaire de l'ouverture de sa première école par Marguerite Bourgeoys, devenu un jour de réjouissances.

—Comment s'aperçut-on qu'on faisait fausse route ?

—Faillon lui-même, dans un autre de ses ouvrages, nous met en garde contre sa propre affirmation au sujet de la sainte Catherine. Voici d'ailleurs ce qu'il écrit dans son "Histoire de la colonie française en Canada", vol. II, page 286 : tenez, lisez cette note :

"Dans la vie de la Sœur Bourgeoys, nous avons dit, tome 1er, page 93, d'après un extrait incomplet de ses manuscrits, qu'elle était entrée dans cette maison, (étale) le jour de sainte Catherine ; et nous avons conjecturé que ce jour devait être le 25 novembre. Mais, ayant eu occasion d'examiner par nous-même les écrits autographes de la Sœur Bourgeoys, nous y avons vu qu'elle ajouta au nom sainte Catherine, celui de Sienna, qu'on avait négligé de transcrire dans l'écrit dont nous parlons. C'est donc le 30 avril et non le 25 novembre qu'ont commencé les écoles de la Congrégation à Ville-Marie." Ces dires de l'historien sont confirmés en effet par les écrits autographes auxquels il fait allusion.

—Mais alors pourquoi de la tire le 25 novembre ?

—C'est que ce jour-là l'Église honore sainte Catherine d'Alexandrie, la patronne non-seulement des étudiants en philosophie pour avoir, dans une controverse religieuse, triomphé avec l'aide du ciel des cinquante philosophes les plus renommés d'Alexandrie, mais patronne également des écolières, car elle fut martyrisée dès l'âge de dix-huit ans, offrant dans sa vie le modèle accompli d'une profonde et sincère piété jointe à beaucoup d'ardeur dans l'acquisition des connaissances tant religieuses que profanes. N'était-il pas alors naturel, pour les bonnes sœurs de la Congrégation, de célébrer chaque année le retour de cette fête du 25 novembre, par un congé ou une séance récréative; par la distribution de friandises, de douceurs et surtout du bonbon par excellence, la tire à exquise saveur.

—Mais d'où provient-elle cette tire ? Quelle en est l'origine ? Les sauvages l'ont-ils connue ?

—Je ne le crois pas, car il n'en est nullement fait mention dans les historiens que j'ai consultés. Toutefois, sur cette question, il existe une tradition dans la Congrégation Notre-Dame. Vous n'ignorez pas les divers procédés employés dans la chasse aux oiseaux: ainsi il y a l'appau, espèce de siffet qui imite les cris de certaines de leurs espèces; le miroir dont les reflets attirent surtout les alouettes; la glu dont ne peut se dépêtrer l'imprudent petit oiseau qui vient reposer ou percher sur le gluau, etc.

Or, l'héroïque sainteté de Marguerite Bourgeoys ne l'empêchait nullement d'être fort ingénieuse, d'avoir beaucoup d'initiative, et ce serait elle qui aurait inventé le bonbon du pays pour attirer et retenir à son école ces espèces d'oiseaux sauvages qu'étaient les jeunes indiennes, qui s'y laissaient prendre comme les petits oiseaux ordinaires à la glu. Puis les excellentes Sœurs de la Congrégation multiplièrent rapidement leurs fondations du vivant même de leur vénérable fondatrice et, partout où elles s'établirent, propagèrent indirectement aux foyers des familles de leurs élèves la coutume de fêter le 25 novembre de chaque année en se divertissant à étirer et à savourer une tire aussi délicieuse que celle dont raffolaient, dont se délectaient leurs enfants au couvent des bonnes sœurs. On comprend aisément que de proche en proche cette coutume se soit établie par tout le pays pour devenir avec le temps l'une de nos traditions qu'il est bon de conserver, car elle fait passer agréablement la soirée et resserre les liens de l'amitié entre les familles réunies à cette occasion.

—D'autant plus que la tire est un symbole, s'il faut en croire Auguste qui nous a tant amusés la dernière année que les circonstances m'ont permis d'assister aux séances du cercle C. Je me rappelle encore quelques-uns des passages de son ébouriffante allocution à une séance de la sainte Catherine. "Si un auteur latin, Plaute, a chanté la marmite; si Boileau a chanté un pupitre, pourquoi ne chanterais-je pas notre mets national par excellence, la tire, la belle et bonne tire dorée... La tire est appelée à faire cesser les discussions politiques, rouges et bleus oublieront leurs rancunes personnelles, fraterniseront et se donneront la main devant un plat de tire.

.. La tire colle, elle adhère aux doigts, elle est donc un symbole, le symbole de l'union qui doit régner entre nous, qui nous doit faire resserrer les rangs, nous coller pour ainsi dire les uns aux autres, afin de ne faire qu'un et être tout-puissants dans la revendication de nos droits... Je vous le répète, l'avenir du Canada est dans la tire, car la tire prêche l'union et l'union ne connaît pas les obstacles qui nous empêcheraient d'aller de l'avant..."

Mais je ne veux pas abuser davantage de votre temps et je vous remercie infiniment des intéressantes explications que je viens de recevoir. Toutefois je ne tarderai guère à revenir, car il est encore pour moi plus d'un point obscur sur lequel je désire être éclairé.

LUCIEN SERRE.

Québec, novembre 1918.

## “ AU SERVICE DE MON PAYS ”

CONFÉRENCES, DISCOURS, RÉCITS, MÉMOIRES, par C.-J. Magnan.

Voici en quels termes, dans une lettre à l'auteur, Mgr L.-A. Paquet, de l'Université Laval, apprécie cet ouvrage :

“ Cet ouvrage témoigne non seulement de l'esprit profondément chrétien qui vous anime et qui fait de votre vie publique une sorte de sacerdoce, mais aussi de votre haute compétence professionnelle. Vous parlez de l'éducation en homme qui sait son métier, et qui, par ses études et sa longue expérience, y a acquis une autorité particulière et reconnue. Un souffle patriotique est répandu dans toutes ces pages où le culte des jeunes âmes qu'il faut instruire le dispute au culte du pays qu'il faut servir et à l'amour de la religion qu'il faut conserver et propager.

“ Vous vous montrez vraiment un serviteur éclairé et dévoué de l'Eglise et de la Patrie ”.

L.-A. PAQUET, *Ptre.*

(1) *Au Service de mon Pays*, volume de 500 pages, illustré, (conférences, discours, récits de voyage, etc.), par C.-J. Magnan. Préface de Sir Lomer Gouin. En vente chez Garneau, à Québec et Beauchemin, à Montréal.

## L'ÉTÉ DE LA ST-MARTIN

Reproduit de *Aux Sources Canadiennes*, joli volume qui en est déjà à sa deuxième édition.

C'est jeudi le 9 novembre. Nous sommes en plein cœur de l'été de la Saint-Martin. Je quitte Montréal, par le Pacifique canadien, en destination de St-Jean d'Iberville. Le soleil brille et jette sa clarté douce et tiède sur les champs, pendant que ceux-ci défilent de chaque côté du convoi qui serpente rapidement, suivi d'un long panache de fumée. A chaque minute le paysage se transforme. Après avoir traversé le boulevard de messieurs les Anglais, Westmount, Montreal-West et Highland, on entre en rase campagne. Le fleuve forme une ligne de démarcation naturelle entre les groupes urbains et les paroisses rurales. Voici maintenant que l'on sillonne les riantes campagnes d'Adirondack, de St-Constant, de St-Philippe et de l'Acadie—l'Acadie ! ce rameau de l'autre, là-bas, au pays d'Évangéline. Les champs sont dépouillés de leurs moissons : plus d'épis jaunes ; plus de tiges vertes ; à peine quelques feuilles, déjà mordues par les gelées d'automne, restent-elles accrochées aux arbres. De rares labourers s'attardent dans les prairies et les chaumes et préparent les guérets pour la semence prochaine. En les voyant, ces braves, on se surprend à fredonner le “Credo du paysan”. Et le train file toujours... m'emportant dans ma rêverie quand, brusquement, je suis rappelé à la réalité par la voix d'un “trainman” qui hurle :—“St. John ! St. John !”

\*  
\*  
\*

Il est midi. Le soleil a atteint son zénith. Dans un instant, il commencera sa dégringolade vers l'occident. A cette pensée, il me semble que déjà l'astre du jour est moins brillant, moins chaud, moins caressant. De petits nuages se forment et estompent le firmament ; dans un rien de temps, les clartés terrestres ont disparu. Tout s'assombrit et l'on se surprend à regretter les caprices de l'été de la St-Martin dont l'humeur, comme celle d'une belle dame de ce bas monde, change plus d'une fois dans vingt-quatre heures (lèse-galanterie). Ce matin, l'aurore était souriante et pleine de promesses pour la journée. Vous vous sentiez fiers de vivre parce que vous respiriez à pleins poumons l'ozone qui renou-

velle les forces, quand, tout à coup, crac ! le soleil vous quitte et son départ jette comme un voile de deuil sur tout ce qui vous environne. Oubliant les jouissances du matin, votre âme se chagrine de la tristesse du moment parce que ce moment est le signe avant-coureur d'un orage qui se prépare.

\*  
\*  
\*

Il pleut. De larges gouttes d'eau tombent lentement sur le sol et sur le toit des demeures. Partout, les larmes célestes ruissellent. La fine poussière du matin n'est plus qu'une sale boue. Les piétons se font de plus en plus rares. La rue est bientôt déserte, pendant qu'à trois heures à peine, les fanaux s'allument au dehors et que les ampoules électriques jettent leur clarté jaunâtre à l'intérieur.

Voyez comme l'été de la St-Martin est plein de traîtrises ! A neuf heures, soleil brillant ; on respire tout à son aise ; on fait un brin de cour aux muses ; on brode mille projets d'avenir ; on se sent jeune, plein d'espérance. A midi, le soleil semble déjà regretter ses gentilles du matin ; il se retire derrière un rideau aqueux et nous plante là, nous, pauvres terriens, sans même une heure d'avis, ni un mot d'adieu. Il est tout de même un peu rude, ce gaillard-là ! ne trouvez-vous pas ? Puis, quelques instants après, les cataractes du ciel s'ouvrent et nous voilà noyés de tous côtés. Il fait noir comme dans un four, dans les maisons comme dans les cœurs.

\*  
\*  
\*

ENVOI : Soleil que j'adorais ce matin, je ne sais ce qui me retient de te lancer des imprécations, ce soir. L'hommage de ma colère te sera sans doute agréable encore, parce qu'il te prouvera tout l'amour que j'ai pour toi, et aussi combien sombres sont les heures, quand ta riante clarté et ta chaleur bienfaisante me font défaut.

G.-E. MARQUIS.

---

## LES ADJECTIFS QUALIFICATIFS PEUVENT-ILS AVOIR UN COMPLÉMENT ?

---

Oui, les adjectifs qualificatifs peuvent avoir des compléments. Exemples : " Ce père est utile à sa famille " ; famille est complément de *utile*. " Je suis anxieuse de recevoir de vos nouvelles " ; *recevoir* est complément de *anxieuse*.

---

## ERRATA

---

A corriger dans les articles de M. Lucien Serre sur Louis Fréchette : Juin 1918, page 543, lire : " il dut *exulter* " , au lieu de *exalter* ; septembre 1918, page 62, 14e paragraphe, lire " ainsi la fille, au lieu de *aussi* " .

---

## R. I. P.

---

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, Melle Emilia Paradis, institutrice, décédée à Plessisville, dans la première quinzaine d'octobre, après une longue et fructueuse carrière dans l'enseignement. Melle Paradis était une institutrice modèle qui avait su mériter la confiance et le respect des parents et des autorités scolaires. Melle Paradis enseignait depuis vingt ans dans la même municipalité.

## LA PAIX EST PROCHE

Dimanche, le 6 octobre, arrivait la grosse nouvelle d'une demande de paix venant de l'Allemagne. Le 7, cette nouvelle était confirmée ; le prince Maximilien de Bade, au nom du gouvernement de l'Allemagne, et non au nom de l'empereur Guillaume, acceptait le programme de la paix énoncé par le président des Etats-Unis dans un message au Congrès le 8 janvier 1918, programme renouvelé et expliqué dans le discours de M. Wilson, le 27 septembre dernier.

Les conditions posées par le président des Etats-Unis sont au nombre de quatorze. Il est utile de les citer ici.

- 1.—Traité de paix publics, sans ententes secrètes ;
- 2.—Liberté absolue des mers en temps de paix comme en temps de guerre, excepté quand elles peuvent être fermées par un acte international ;
- 3.—Disparition de toutes les barrières économiques entre les nations s'associant pour maintenir la paix ;
- 4.—Des garanties sur la diminution des armements au plus bas point assurant la surveillance domestique ;
- 5.—Ajustement impartial des réclamations des colonies, basé sur le principe que les peuples en cause ont des droits égaux au gouvernement ;
- 6.—Evacuation de tout le territoire russe et liberté de développement politique russe ;
- 7.—Evacuation de la Belgique ;
- 8.—Evacuation du territoire français et redressement du tort de l'Alsace-Lorraine ;
- 7.—Rajustement des frontières italiennes basé sur les lignes de la nationalité ;
- 10.—Liberté de développement des principes d'autonomie en Autriche-Hongrie.
- 11.—Evacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Montenegro, et garanties pour tous les états balkaniques ;
- 12.—Souveraineté turque sur toutes les parties de l'empire Ottoman et autonomie pour les autres nationalités ;
- 13.—Une Pologne indépendante avec accès à la mer ;
- 14.—Association générale des nations pour des garanties mutuelles d'indépendance et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits états.

En réponse à la proposition de paix de l'Allemagne, le président Wilson a exigé : 1. l'évacuation des territoires envahis par les armées austro-allemandes ; 2. l'acceptation non seulement du programme ci-dessus comme base de discussion, mais aussi l'acceptation des propositions que renferme ce programme ; 3. que les propositions de l'Allemagne soient faites au nom du "peuple allemand" et non au nom du "militarisme".

Le 13 octobre, le prince Maximilien de Bade, "au nom du gouvernement et du peuple allemand," répond à M. Wilson que toutes ses propositions sont acceptées.

A la date où nous écrivons, 15 octobre, le président Wilson n'a pas encore fait connaître son opinion au sujet de la dernière réponse de l'Allemagne. Avant que rien de définitif soit fixé, le président Wilson devra consulter les gouvernements de l'Entente : France, Angleterre, Italie. La plupart des journaux américains et même européens, demandent la capitulation de l'Allemagne, sans condition. Qu'arrivera-t-il ? nous le saurons peut-être dans quelques heures.

15 octobre.—Le président Wilson donne une réponse catégorique à la note de l'Allemagne du 13 : "Pas de paix avec l'autocratie militaire allemande ; pas d'armistice tant que les boches multiplieront les atrocités sur terre et sur mer ; il est parfaitement entendu que l'évacuation et les conditions de l'armistice sont des sujets qui doivent être laissés au jugement et à l'avis des conseils militaires de l'Entente".

Que fera l'Allemagne ? En attendant, les armées de Foch avancent toujours, refoulant les Allemands vers le Rhin.

## BIBLIOGRAPHIE

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE RIMOUSKI.—C'est le récit des belles fêtes qui eurent lieu à Rimouski, lors des noces d'argent épiscopales et des noces d'or sacerdotales de S. G. Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski. C'est en même temps un document historique de grande valeur.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi de cet intéressant volume.

## NOMINATION

Par arrêté en conseil, en date du 2 octobre dernier, M. J.-G. Tremblay, du Département de l'Instruction publique, a été nommé assistant de l'Inspecteur général des écoles catholiques.

## AVIS AUX ABONNÉS PAYANTS

La date indiquée sur la bande d'adressé équivaut au reçu de l'abonnement. A l'avenir, aucun autre reçu ne sera envoyé et prière de vérifier si la date est conforme à la dernière remise faite.

Ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement sont priés de se mettre en règle au plus tôt avec l'administration ou de prévenir qu'ils discontinuent l'abonnement.

Adresse : *L'Enseignement Primaire*, casier postal 125, Haute-Ville, Québec.

## OUVRAGES APPROUVÉS PAR LE COMITÉ CATHOLIQUE

*Eléments d'algèbre, par les Frères de l'Instruction chrétienne.* Un volume de XVI, 572 pages. Prix : 70 sous.

Cet ouvrage a été composé pour les élèves du Cours supérieur de l'Enseignement primaire, ceux des Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices, ainsi que les candidats aux divers brevets délivrés par le Bureau central des Examineurs catholiques de la Province de Québec. Il peut également servir à préparer l'examen d'admission à l'Ecole polytechnique de Montréal et les concours établis par la Commission du Service civil du Canada. Un supplément, traitant des inégalités, des quantités négatives, de l'indétermination et de l'impossibilité dans les problèmes, de la discussion des équations du premier et du second degré, en fait un manuel suffisant pour la préparation du baccalauréat de l'Enseignement secondaire classique. Il contient un grand nombre d'exercices d'application — plus de 2,600 — classés, autant que possible, par ordre de difficulté.

*Notions de trigonométrie pratique, par les mêmes.* Un volume de IV, 96 pages. Prix : 30 sous.

Cet ouvrage est spécialement adapté au programme du Brevet académique des Ecoles normales de la Province de Québec et à celui du Baccalauréat classique. Il contient 368 exercices gradués.

Les parties du maître, de ces deux ouvrages sont sous presse.

S'adresser à la Procure des Frères de l'Instruction chrétienne, Laprairie.

## L'INVENTAIRE AGRICOLE DE 1918

## RÉSULTAT OBTENU.

Les titulaires des écoles rurales qui ont pris une part active dans la distribution et le recueil des cartes agricoles, à la fin de juin dernier, aimeront sans doute à connaître le résultat de cette enquête.

Qu'il me soit tout d'abord permis d'offrir publiquement à tous les participants de cet inventaire mes sincères remerciements pour leur généreux et intelligent concours.

Le nombre de cartes remplies et retournées s'est élevé à plus de 35,000, ce qui est une augmentation de 5,000 sur la quantité reçue en 1917.

N'eut été les circonstances spéciales qui ont coïncidé avec notre enquête, le nombre de cartes remplies aurait sans doute été beaucoup plus nombreux. Quoi qu'il en soit, ces 35,000 cartes, venant de toutes les municipalités de la province, ont permis de faire une évaluation presque exacte des superficies en culture et du nombre d'animaux domestiques.

Dès que le résultat de la compilation de ces cartes sera complété, nous le ferons connaître par la voix de *l'Enseignement primaire*.

Fidèles à la promesse que nous avons faite aux titulaires des écoles, le printemps dernier, nous avons été heureux d'adresser, à la fin des vacances, plus de 2,000 volumes de récompense à quiconque a retourné 50% des cartes bien remplies et signées.

Il est des comtés où la moitié des cultivateurs ont répondu à notre appel; d'autres, dans la proportion de 1 sur 3, 1 sur 4, 1 sur 5, 1 sur 6. La proportion moyenne, pour la province entière, est d'environ 1 sur 4 cultivateurs.

Les neuf provinces du Canada ont adopté, la première fois cette année, une méthode à peu près identique d'enquête agricole annuelle. Sans être la première, quant au pourcentage des réponses reçues, la province de Québec occupera un rang très convenable. Nous espérons arriver à mieux faire l'an prochain avec l'aide des instituteurs et des institutrices des écoles rurales—si cette malheureuse guerre peut cesser et la paix rétablir dans les esprits la confiance qui les empêche aujourd'hui, dans bien des cas, de juger ce mouvement à son mérite réel et suivant les avantages qui peuvent en découler pour les travailleurs du sol.

G.-E. MARQUIS,

*Chef du Bureau des Statistiques.*

Québec, 23 octobre 1918.

## ERRATUM

Livraison d'octobre 1918, page 91, 10<sup>e</sup> paragraphe, au lieu de *J.-D. Paquin*, lire *J.-E. Paquin*.

M. J.-E. Paquin est professeur à l'École normale de St-Hyacinthe.

## LE RÉPRÉSENTANT DU PAPE AU CANADA

Le 18 octobre dernier, arrivait à Ottawa Son Excellence Mgr Pietro di Maria, évêque de Catanzaro, le nouveau délégué apostolique du Canada. Mgr Pietro di Maria, remplace Mgr Stagni, retourné à Rome. Au nom du personnel enseignant des écoles primaires de la province de Québec, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au représentant du Saint-Père.

---



---

## COMMUNAUTÉ DANS LE DEUIL

Les Révérendes Sœurs de Jésus-Marie du couvent de Sillery ont perdu leur supérieure provinciale, Sœur Sainte-Croix. Cette éducatrice distinguée est décédée le 23 du mois de septembre dernier, après une longue et fructueuse carrière.

---

## A PROPOS D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Au cours de septembre et octobre derniers, il est paru dans le *Devoir*, de Montréal, des lettres très intéressantes sur l'enseignement primaire. Ces lettres, signées par M. P.-E. Lamarche, G. De Serres, l'abbé J.-O. Maurice et Mgr F.-X. Ross, renferment des renseignements précieux et des mises au point bien marquées.

Dans le *Devoir* du 28 septembre, Mgr Ross, rapporteur du sous-comité du programme d'études, sous-comité nommé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, dit que cette commission est à l'œuvre et qu'elle fera connaître bientôt les améliorations qu'elle croit raisonnable de suggérer à qui de droit. Mgr Ross est d'avis qu'un programme d'études ne se rédige pas à la hâte... en bicyclette.

M. l'abbé Maurice, dans une série de lettres remarquables, rappelle que plusieurs réformes proposées se trouvent dans le programme actuel du comité catholique.

Les lettres de MM. Lamarche et De Serres renferment certaines suggestions qui préoccupent déjà le personnel enseignant et qui méritent d'être étudiées avec impartialité.

Dans la *Revue Trimestrielle Canadienne* du mois d'août dernier, M. l'abbé Emile Chartier publie, sous le titre de "Choses d'enseignement", une étude très élaborée sur l'unification des quatre sortes d'écoles indispensables à tout système d'enseignement bien organisé, savoir : *écoles primaires, écoles intermédiaires, écoles supérieures et écoles normales.*

---

## P.-E. LAMARCHE

Le 13 octobre, M. Lamarche, avocat de talent, patriote sincère, défenseur courageux des droits de sa race, est décédé à l'âge de 36 ans, après quelques jours de maladie seulement. M. Lamarche rêvait pour sa race la supériorité intellectuelle : "l'infériorité, disait-il souvent, ne devrait pas être permise aux Canadiens français." M. Lamarche est resté fidèle jusqu'à la fin à ses croyances catholiques. Ne l'oublions pas dans nos prières.

---

## SIR P.-E. LEBLANC

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Sir P.-E. Leblanc, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, arrivée le 18 octobre dernier. Sir Leblanc était âgé de 64 ans. Ancien élève de l'École normale Jacques-Cartier, ancien instituteur, M. Leblanc entra ensuite au Barreau. Il consacra 26 années à la politique provinciale : durant cette période, il fut deux fois président de la Chambre. Le distingué député avait succédé à Sir François Langelier, comme Lieutenant-Gouverneur, en février 1915. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

---

## FEU CHARLES GILL

A Montréal, le 16 octobre, est décédé M. Charles Gill, professeur de dessin à l'École normale Jacques-Cartier, à l'âge de 47 ans. M. Gill était peintre et poète de talent. Il étudia la peinture à Paris sous le peintre Gérôme. M. Gill laisse une œuvre artistique de valeur. Nous demandons à nos lecteurs de se souvenir de M. Gill dans leurs prières.

## LECONS DE CHOSES

“ Ce n'est pas afin de sauvegarder des réalités vulgaires que ces hommes souffrent et meurent ”, a dit, en parlant de nos soldats, Mgr l'évêque d'Agen . . . . “ Dès que l'étendard national est déployé, l'image de la patrie illumine ses plis. Que de saintes choses cette image ne symbolise-t-elle pas ! Le respect de la tradition, les espérances de l'avenir, l'indépendance commune, l'union de tous les citoyens sous la même autorité publique, le devoir, loi suprême de la liberté, et puis la gloire : ces biens augustes qui dépassent de toute la hauteur du ciel, si l'on peut parler ainsi, les objets qu'on voit et qu'on palpe, apparaissent aux âmes dans leur beauté sereine. L'homme sent que le bonheur individuel n'a pas le droit d'être aimé par dessus tout. Il y a un idéal, et la connaissance et le culte et la défense de cet idéal doivent prévaloir sur le désir pourtant naturel d'être heureux. ”

Cette page, tirée du livre *Guerre et Patriotisme*, auquel Mgr Sagot du Vauxou a donné pour sous-titre : *Doctrines et conseils pratiques*, résume une partie de ce qu'on a pu nommer, malgré l'amertume qui s'attache au contraste des deux mots : les bienfaits de la guerre. Ce fléau, que l'Église, dans ses grandes Litanies, assimile à la famine et à la peste, pour en demander la délivrance, comme celle des plus grands maux humains, l'évêque d'Agen, dans une série de dix conférences prononcées partie dans sa cathédrale, partie dans l'église de Marmande, a voulu en tirer les graves leçons. Il a enseigné à ses fidèles “ la doctrine catholique de la guerre, la doctrine catholique du patriotisme ”, et il a voulu dégager des événements douloureux que nous traversons l'enseignement qu'ils comportent. Ainsi avait fait pour ses diocésains, dans la célèbre instruction pastorale : *Patriotisme et endurance*, qui a fait le tour du monde entier, le cardinal de Malines, réconfortant non-seulement la Belgique opprimée, mais toutes les âmes qui partout souffrent pour la justice. Ce ne sont point là de pures théories : on y trouve les accents vengeurs du droit, redoutables ou importuns à ceux-là seuls qui l'ont violé. L'orateur a noté quelque part sa préoccupation “ de constater des faits ”, loin de céder au mirage des systèmes. On s'en rendra compte à chaque page de ces dix conférences qui sont devenues les chapitres d'un excellent ouvrage sur deux questions actuelles et connexes auxquelles aucun Français, aucun citoyen du monde civilisé ne doit ni ne peut rester indifférent.

LE CHANOINE E. GRISELLE.

## LES SOEURS DE LA PRESENTATION AU PAS

Nous lisons dans les *Cloches de Saint-Boniface* du 15 septembre 1918 :

“ Il nous fait plaisir de consigner l'arrivée dans la ville du Pas, siège épiscopal du vicaire apostolique du Keewatin, de six religieuses de la Présentation de Saint-Hyacinthe. Depuis plusieurs années S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., travaillait à obtenir des Sœurs pour son école paroissiale, où enseignaient une des Sœurs de l'hôpital et des maîtresses séculières. Ses efforts sont couronnés d'un plein succès. Non seulement les nouvelles venues ont pris charge des classes de l'école paroissiale, mais elles ont en même temps ouvert un pensionnat, où dès cette année elles pourront recevoir de 20 à 30 pensionnaires. Monseigneur a mis sa résidence épiscopale à leur disposition et s'est retiré, avec le personnel de sa maison, dans une annexe de l'hôpital.

“ L'existence de l'école libre du Pas est désormais assurée. Les catholiques continueront à payer d'injustes taxes à l'école publique, à laquelle ils ne peuvent, en conscience, envoyer leurs enfants, mais ils auront la consolation de leur faire recevoir une éducation chrétienne et bilingue. ”

## LA FRANCE A L'OEUVRE

Le lieu commun du Français superficiel, merveilleux dans l'élan et la furie de l'offensive, incapable d'un effort tenace et durable, c'est nous qui l'avons forgé. Nos moralistes du théâtre, de la chaire, du livre et du journal (les journaux mêmes chez nous ont leurs moralistes) ont été trahis dans leur dessein de corriger, par le ridicule ou l'invective, les mœurs de leurs compatriotes. Du dehors, on a pris à la lettre leurs "caractères" et, de bonne foi ou non, l'on nous a sévèrement jugés sur leurs peintures ou leurs doléances. Bref, des oreilles complaisantes ont accepté, des voix intéressées ont répandu la légende d'une France incurablement légère, perdue de vices, corruptrice ou du moins corrompue, source d'anarchie et de désordres, pour un peu le fléau du monde.

Voilà ce que c'est de pratiquer, par bravade ou par haine de l'hypocrisie, cette sorte de dénigrement qui affiche des défauts et des travers, de crainte de passer pour meilleurs que nous sommes. Et puis, nous connaissant mal, et plus prompts à agir que portés à nous raconter, comment aurions-nous bien montré la France à l'œuvre ? La guerre et la nécessité de remettre au point des griefs accumulés contre nous comme des engins de combat, nous ont obligés, pour notre plus grand bien, à des examens de conscience dont doit profiter l'humilité vraie qui n'est autre chose que la vérité.

Ce qu'a fait la France depuis cinquante ans dans l'ordre religieux, moral, philosophique, social, littéraire, et partant ce qu'elle vaut dans ces divers domaines, a été exposé dans un volume collectif composé par les soins du Comité catholique de propagande française à l'étranger, qui a pour titre : "LA VIE CATHOLIQUE DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE", et pour auteurs, Mgr. Tissier, évêque de Châlons, MM. Etienne Lamy, de l'Académie française, et Henry Joly, de l'Académie des Sciences morales et politiques, le R. P. de Grandmaison, Directeur des Etudes, M. l'abbé Michelet, professeur aux Facultés catholiques de Toulouse, M. Fortunat Strowski, professeur à la Sorbonne, et Henri Cochin, ancien député du Nord.

Là sont exposés, avec une impartialité parfois sévère, les faits et les idées qui résument l'action de notre pays, action religieuse, sociale, intellectuelle, artistique, depuis la guerre de 1870 jusqu'à nos jours en ce qui regarde la vie catholique. Et c'était la meilleure, la bonne réponse à fournir aux inquiétudes ou aux malveillantes insinuations grâce auxquelles certains montraient la France comme un danger pour l'ordre établi et prétendaient redouter quelque peu sa victoire.

Dans cet examen du passé, nous ne nous comparons à personne, nous bornant à raconter ce qui s'est fait chez nous, et Mgr. Baudrillart, à qui l'Académie française vient d'ouvrir ses rangs, explique dans la Préface de ce livre, pourquoi ce procédé d'exposition l'emporte sur la polémique, désormais sans objet, puisqu'à tous les reproches allégués contre nous, ample réponse a été donnée.

Il y a un peu plus de "comparaisons", mais aussi peu de polémiques directes, dans les "LÉTTRES AUX NEUTRES SUR L'UNION SACRÉE" que M. Georges Hoog a publiées pour relever au jour le jour les griefs de nos ennemis contre la France, pour montrer surtout, avec une sévérité qui a bien parfois son mérite, combien peu on nous connaît lorsqu'on manque de "confiance dans la sève française, dans sa nouvelle floraison sur le vieux sol arrosé de tant de sang généreux". Ces mots, que j'emprunte à la Préface écrite pour ce livre par M. le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, un des actifs ouvriers de l'influence française, résument l'impression de ces Lettres faites pour affermir la foi "dans la victoire de la Justice" et servir "la réputation de notre patrie".

"A l'œuvre on connaît l'artisan", disait le fabuliste. Connaissons la France telle qu'elle est, d'après ce qu'elle a fait entre les deux guerres et pendant la guerre. Comme on l'a dit des Papes, les Français n'ont besoin que de la vérité. Ces deux livres, qui aideront à la répandre sur le compte de la France, sont l'un et l'autre de nature à faire "aimer la France à l'œuvre".

EUGENE GRISELLE,  
Secrétaire général du C. C. P. F.